

**MÉTÉOROLOGIE**  
Le ciel se dégagera; plus froid  
Min.: 15 — Max.: 22

Gracieuseté de:  
**Shearer Lumber Co. Ltd.**  
MONTREAL

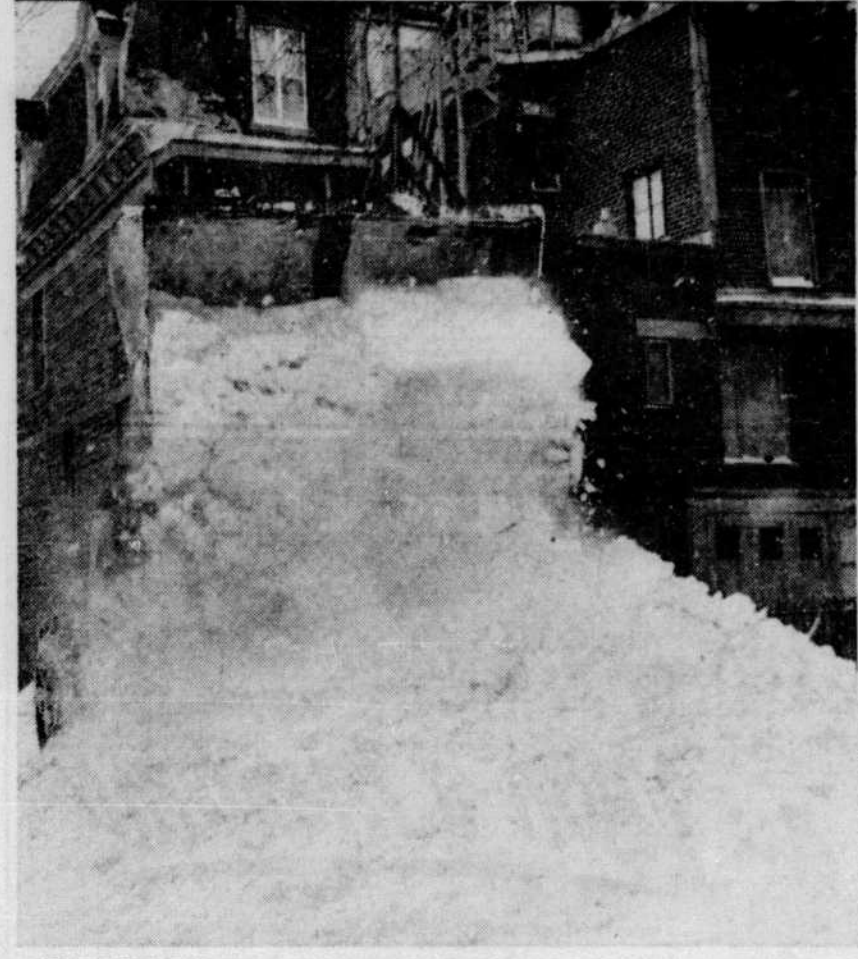
# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

**FÊTE DU JOUR**  
40 MARTYRS

Les Librairies **F. PILON Inc.**  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 58 MONTREAL, VENDREDI, 10 MARS 1961 10 cents l'exemplaire



CONCENTRATION DE NEIGE APRES UNE FORTE TEMPÊTE: — De puissantes machines accélèrent le déneigement; la neige ainsi entassée sera plus vite déblayée. (Photo Le Devoir, par Gérard Donati)

## M. Lesage déclare aux Ligues du Sacré-Coeur: La loi sur les alcools respectera la moralité et l'intérêt du Québec

QUEBEC — Le comité des bills publics de l'assemblée législative a terminé hier après-midi l'audition des représentations que des groupements, associations et individus avaient à faire au sujet de la loi sur les alcools. M. Lesage a dit que le gouvernement s'efforcera d'adopter une loi qui respecte en même temps la moralité publique, la sobriété et l'intérêt éco-

nomique de la province. Hier l'atmosphère a été détendue pendant presque toute la journée. Le père Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier national des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, a élevé la voix une ou deux fois, mais il savait, avec une blague ou un bon mot, remettre tout le monde de bonne humeur, même ceux qu'il venait d'attaquer.

M. Lesage a dit que le projet de loi soumis par le gouvernement sera certainement amendé. Nous tiendrons compte des suggestions qui nous ont été faites, a-t-il dit.

Le chef de l'opposition a commenté: «Aussi si vous oubliez de le faire nous ne manquerons pas de vous le rappeler!»

Une quinzaine d'associations catholiques s'étaient groupées pour présenter un mémoire. Il était très substantiel.

Ce mémoire dit que la structure de la nouvelle loi est excellente et que les associations catholiques sont heureuses de voir que l'on créera une Régie, que les sanctions seront plus sévères contre les violateurs de la loi.

Le mémoire réclame le respect du dimanche, la protection des jeunes et de la dignité de la femme. Il insiste pour que les

cabarets soient fermés toute la journée le dimanche.

Plusieurs autres personnes ont fait des représentations, dont M. Gérard Delage, de l'Association des hôteliers et Me Armand Trudelle, représentant des cabaretiéristes de Montréal.

**Les associations catholiques**

Me Philippe Ferland, représentant des Ligues du Sacré-Coeur déclare ensuite que toutes les associations catholiques ou para-catholiques se sont entendues pour présenter un mémoire conjoint. Il dit que 20 associations représentant un million de membres ont fait un accord complet sur le mémoire et que Me François Jobin a été désigné pour en faire part au comité.

Me Jobin adresse des remerciements au comité pour le délai accordé. Il commence la lecture du mémoire. Celui-ci est présenté au nom des associations suivantes:

La Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur; L'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc du Canada; L'Institut d'étude sur l'alcoolisme; le Comité diocésain d'action catholique de Québec; l'Action catholique de l'archidiocèse de Rimouski; l'Action catholique de l'archidiocèse de Sherbrooke; l'Action catholique du diocèse de Joliette; la Fédération des dames de Sainte-Anne; les Tertiaires de Saint-François du Québec; les Amicales des frères Maristes; les Amicales des frères de l'instruction chrétienne; les Amicales des frères du Sacré-Coeur; la Fédération féminine des Amicales de Sainte-Croix; les Chevaliers de Colomb; les Chevaliers de Champlain; la Ligue catholique féminine du dio-

## La pire tempête de neige de la saison s'abat sur la province MONTREAL: tout ralentit... QUÉBEC: tout bloque



QUAND IL NEIGE SUR MONTREAL: — Une pelle demeure un accessoire indispensable de l'automobiliste. (Photo Le Devoir, par Gérard Donati)

Une autre tempête a fait oublier les premiers indices de printemps: une abondante neige tombait hier sur la région de Chicago, les Etats du centre et de la Nouvelle-Angleterre, le centre et l'est de l'Ontario et sur la province de Québec.

Montréal a eu dix pouces de neige et Québec un peu plus. La tempête a entraîné plus d'ennuis dans la vieille capitale qu'ailleurs au Canada.

L'urgence-neige a été déclarée à Montréal et toutes les équipes de déneigement étaient à l'oeuvre. La circulation a été fort ralentie, mais l'on ne déplore pas de grave accident. Le vent d'ouest de faible vitesse chassera les nuages aujourd'hui.



POUR CET AUTOMOBILISTE... BLANCHE SURPRISE: — Le déneigement est excellent, sauf pour l'automobiliste qui stationne en bordure de la rue. (Photo Le Devoir, par Gérard Donati)

### Les premiers ministres du Commonwealth s'attaquent au problème du désarmement

LONDRES — Les premiers ministres du Commonwealth ont insisté au cours de leurs délibérations, hier, sur l'importance de résoudre l'impasse mondiale au sujet du désarmement.

A lors que tous les chefs d'Etat, sauf le président Kwame Nkrumah, du Ghana, ont participé aux discussions, la deuxième journée de la conférence a été entièrement consacrée au désarmement. Tous les délégués reconnaissent qu'il s'agit là du problème universel le plus important de l'heure.

On s'attend à ce que le président du Ghana prenne la parole à son tour aujourd'hui même.

Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a insisté pour sa part sur le besoin pressant de reprendre les négociations sur le désarmement le plus tôt possible. Il a

Des bourrasques de 50 milles à l'heure ont rendu la visibilité nulle à Québec. Les édifices publics et commerciaux ont fermé leurs portes à midi. Plusieurs écoles n'ont pas admis les élèves.

Les 121 autobus du transport en commun ont été remis jusqu'à ce que l'on complète le déneigement des rues. La livraison de la poste a été suspendue, sauf dans les secteurs où les postiers ambulants ont pu se rendre à pied sans trop de difficultés.

Des embouteillages monstrueux se sont produits. Le chef de police, M. Roger Lemire, a qualifié la situation de "tragique". Il a suggéré que le conseil de ville lui accorde le privilège d'interrompre la circulation lors des tempêtes d'une semblable intensité. Les convois sont arrivés avec beaucoup de retard à Québec: l'aéroport de l'ancienne Lorette était fermé et les autobus de banlieue ne pouvaient

circuler. Le service de traversiers entre Québec et Lévis n'a pu se poursuivre.

Des automobilistes imprudents se sont attiré le blâme de la police qui les rend responsables d'une grande partie des difficultés.

**L'état des routes**

La circulation routière était assez bonne autour de la Métropole et jusqu'à Drummondville, Sherbrooke, de même qu'au Cap-de-la-Madeleine, mais les routes demeuraient impassables plus à l'est de ces diverses villes, en direction de Québec et à la frontière de l'Ontario la circulation était difficile hier.

Le service d'autobus a été maintenu avec les banlieues

avec quelques retards allant jusqu'à trente minutes.

**A Montréal**

Les bourrasques de 25 milles à l'heure dans la région de Montréal n'étaient pas assez fortes pour fouetter la neige au point d'affecter la visibilité de façon appréciable. Les convois ferroviaires ont subi seulement de légers retards. Il y avait peu d'activités à l'aéroport, en raison surtout des difficultés que l'on éprouvait ailleurs, surtout en Nouvelle-Angleterre; il n'y avait donc pas d'ennui grave à Dorval après onze heures, hier matin.

La police a signalé nombre d'accidents mineurs de la circulation, à la cadence d'un à la minute jusqu'à une heure, hier après-midi.

La Commission de transport de Montréal a refusé à maintes reprises son service, mais avec quelques retards, jusqu'à 45 minutes, au début de la journée d'hier. Les difficultés ont diminué graduellement et l'on peut espérer une circulation normale des autobus, aujourd'hui. Tous les autobus disponibles, plus de 2.000, ont été mis en service, hier. Un certain nombre étaient munis de chaînes, dont ceux en service aux extrémités de l'île de Montréal. Les huit camions-remorques ont été postés aux endroits où l'on pouvait prévoir des embouteillages, avec le résultat qu'ils ont pu être dépeçés par radio sans retard dès qu'un incident était signalé.

La mise en oeuvre rapide des équipes de déneigement de la cité, dont l'efficacité se manifeste plus maintenant que par le passé, contribue à maintenir le service d'autobus pendant les tempêtes.

soirée d'hier. Au total, près de 500 pièces d'équipement ont été utilisées.

Les appels faits aux automobilistes ont permis, dans le centre de la ville surtout, de maintenir le rythme de déneigement. Il y avait beaucoup moins de voitures que d'habitude dans les rues de Montréal, hier. A peine la moitié de l'espace de stationnement du Champ-de-Mars était occupé et il n'y avait de même sur d'autres terrains.

Il était impossible de préciser hier soir le nombre de voitures qui ont été remorquées par les soins de la police.

Il semble que le nombre en sera peu élevé.

**Crédits additionnels**

Le comité exécutif a voté hier un crédit additionnel de \$400.000 pour l'enlèvement de la neige et la réparation de l'outillage. Le service de la voie publique, pour l'enlèvement de la neige et l'épandage de sable et celui des travaux publics, pour l'entretien de l'outillage, ont reçu depuis le début de l'hiver \$7.500.000 en crédits.

### ALGERIE: COMME PRELUDE AUX POURPARLERS Paris libérerait Ben Bella, cette semaine

PARIS. — Tout indique que le gouvernement français va prochainement libérer Mohamed ben Bella, vice-président du "GPRA" (gouvernement provisoire de la république algérienne) de sa prison de l'île d'Aix, au large de la Bretagne, et l'installer en résidence surveillée dans une villa confortable en banlieue de Paris. Certaines sources prévoient que cette mesure sera prise d'ici deux ou trois jours. Elle serait le prélude à l'ouverture de négociations directes entre le gouvernement français et le GPRA sur les conditions de la

mise en oeuvre de l'autodétermination.

Par une telle mesure, le gouvernement français poursuivrait plusieurs objectifs. En premier lieu, il marquerait son désir de conciliation et contribuerait à créer une certaine détente; en prévoyant que le GPRA libérerait de son côté quelques soldats français qu'il a faits prisonniers au cours des hostilités. D'autre part, Paris voudrait renforcer la position du président Bourguiba ainsi que de l'aile modérée du GPRA.

Enfin, Ben Bella lui-même, considéré comme membre de la fraction modérée du GPRA, pourrait être amené à participer aux négociations peu après le début de celles-ci. On sait que Ben Bella et quatre de ses collègues du comité central du FLN sont emprisonnés depuis octobre 1956; leur avion qui allait de Rabat à Tunis fut forcé d'atterrir à Alger et les chefs rebelles furent conduits dans la métropole. Cet inci-

dent avait provoqué l'ire des gouvernements tunisien et marocain à l'époque.

**DES PARLEMENTAIRES RECLAMENT LA NEGOCIATION**

D'autre part, un groupe de 25 sénateurs et députés français au Parlement français ont publié mercredi un manifeste dans lequel ils demandent au gouvernement d'ouvrir sans délai des négociations publiques et directes avec la direction de la rébellion et de n'y poser aucune condition préalable. Ils réclament également la libération de Ben Bella pour que celui-ci puisse prendre part aux négociations. Ce groupe représente le tiers des élus musulmans au Parlement français.

Dans leur déclaration, ils s'opposent également à l'idée d'un pouvoir exécutif provisoire en Algérie en attendant le référendum sur l'autodétermination. Enfin, ils affirment que la souveraineté de l'Alge-

rie sur le Sahara doit être reconnue et que le partage des richesses sahariennes doit être librement discuté entre la France et la future république algérienne.

Bref, ces élus musulmans réclament mot pour mot les exigences du GPRA. Leur démarche a retenu d'autant plus l'attention à Paris que les députés et sénateurs musulmans (élus en novembre 1958) étaient jusqu'ici considérés comme pro-français et partisans du maintien de l'Algérie dans la République française. Leur représentativité était d'ailleurs contestée par le GPRA qui affirmait qu'ils avaient été élus sous la pression de l'armée française.

Leur intervention est interdite dans les cercles politiques, comme un signe de l'évolution des esprits et de la conviction de plus en plus répandue que la naissance d'une république algérienne indépendante n'est plus qu'une question de mois.

Tous à l'oeuvre

M. Guyon Vanier, directeur adjoint de la Voie Publique, responsable de la division administrative, a souligné que toute la journée d'hier, 2.000 hommes et 1.000 pièces d'équipement ont procédé au déneigement des rues de la ville.

Une quarantaine d'équipes de "chargement" de la neige ont été employées dès le début de la

soirée d'hier. Au total, près de 500 pièces d'équipement ont été utilisées.

Les appels faits aux automobilistes ont permis, dans le centre de la ville surtout, de maintenir le rythme de déneigement. Il y avait beaucoup moins de voitures que d'habitude dans les rues de Montréal, hier. A peine la moitié de l'espace de stationnement du Champ-de-Mars était occupé et il n'y avait de même sur d'autres terrains.

Il était impossible de préciser hier soir le nombre de voitures qui ont été remorquées par les soins de la police.

Il semble que le nombre en sera peu élevé.

**Crédits additionnels**

Le comité exécutif a voté hier un crédit additionnel de \$400.000 pour l'enlèvement de la neige et la réparation de l'outillage. Le service de la voie publique, pour l'enlèvement de la neige et l'épandage de sable et celui des travaux publics, pour l'entretien de l'outillage, ont reçu depuis le début de l'hiver \$7.500.000 en crédits.

de l'entrée de la Chine communiste à l'ONU et de l'exclusion de la Chine de Formose. Aussi, M. Rusk a-t-il décidé de consacrer fréquemment les autres pays occidentaux jusqu'à la prochaine session de l'Assemblée générale. Il entend faire connaître clairement l'attitude des Etats-Unis aux alliés de Washington.

Quant à la position américaine à l'égard de Berlin, M. Rusk la résume en deux mots: "Pas de reddition". Il importe surtout, a-t-il dit, de garantir la liberté du peuple de Berlin. Certes, il y a lieu d'envisager le problème berlinois à la lumière du problème de l'Allemagne, et les données de ce problème sont présentement à l'étude.

Parlant ensuite du désarmement, M. Rusk a exprimé l'espoir qu'un progrès réel puisse être accompli, mais il n'a pas indiqué quelle attitude serait celle de Washington à la reprise des entretiens sur l'interdiction des essais, le 21 mars, à Genève.

### Washington tentera de dissuader ses alliés d'appuyer l'admission de la Chine communiste à l'ONU

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a déclaré hier que le gouvernement américain entend demeurer sur les positions qu'il a déjà adoptées à l'égard de la Chine communiste et de Berlin-Ouest tout en s'efforçant de réaliser des progrès dans les négociations sur le désarmement avec l'Union soviétique.

Au cours de sa conférence de presse, le chef de la diplomatie américaine a indiqué que le gouvernement se propose de lancer une campagne auprès des autres Etats-Unis bien résolus à demeurer à Berlin et à ne pas s'en laisser expulser par les Soviétiques.

M. Rusk a fait savoir que si les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne qui doivent reprendre le 21 mars à Genève leurs entretiens sur l'interdiction des essais nucléaires, veulent maintenir l'interdiction sur les essais, il est certain qu'un accord pourra être réalisé.

Au sujet de la Chine communiste, M. Rusk n'a pas caché la vive inquiétude que lui inspire l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Une situation très grave, a-t-il dit, découlerait

### MOSCOU LANCE UN VAISSEAU DE L'ESPACE

#### La chienne 'noiraude' revenue saine et sauve précède-t-elle un astronaute?

MOSCOU — Les savants soviétiques ont lancé dans l'espace une capsule de cinq tonnes renfermant une chienne et d'autres êtres vivants. Ils sont revenus sains et saufs de leur voyage, hier.

La fusée soviétique a décrit une orbite distante de 115 à 135 milles de la terre; elle s'est posée dans la région où elle devait atterrir, en territoire soviétique.

Selon le directeur de l'observatoire de radio-astronomie de Jodrell Bank, Angleterre, sir Bernard Lovell, "les Russes ont atteint le point de perfection qui permet d'espérer le lancement dans l'espace d'un astronaute, dans peu de temps."

"Chernushka" ou "Noiraude" et les autres animaux qui ont voyagé dans l'espace se portent très bien, selon l'agence Tass.

Le lancement d'hier avait pour but de déterminer les effets des rayons cosmiques sur les êtres vivants dans l'espace. Les Russes sont déterminés à ne rien ignorer des conditions qui attendent les premiers astronautes.

Le savant soviétique Ivan Artobovskiy a prédit qu'un astronaute russe sera le premier à atteindre l'espace.

Des quatre lancements de capsules tentés par Moscou, un seul a pleinement réussi. En août dernier, les deux chiens Strelka et Belka, des souris et des rats ont voyagé dans l'espace sans ressentir de mauvais effets de leur aventure.

La capsule lancée hier pèse 10.340 livres; l'expérience a permis de préciser les derniers détails de construction de capsules du genre, de même qu'une épreuve nouvelle était faite des instruments de télémétrie et de guidage.

**PREMIER - MONTREAL**  
Sur deux formes d'opposition  
par André LAURENDEAU  
(Lire en page 4)



## PAS UN CANADIEN FRANCAIS SUR CINQ!

# Un sous-ministre et quatre directeurs anglophones au ministère des forêts

OTTAWA — L'organisation des cadres fondamentaux du nouveau ministère fédéral des forêts, que dirige l'ancien premier ministre défait du Nouveau-Brunswick, M. Hugh John Flemming, a été révélée hier par le ministre, mais l'élément francophone du pays a eu la déception de constater que M. Flemming n'avait pas jugé à propos de confier un seul des plus importants postes de son ministère à un titulaire Canadien français.

## LA SESSION FÉDÉRALE

### Le ministre Starr a-t-il violé la loi de l'assurance-chômage?

OTTAWA — Le député libéral J. W. Pickersgill a accusé hier le ministre du travail, M. Starr, d'avoir violé la loi en révélant des informations au sujet de M. Glen Exceby, ancien vendeur en chômage, de Hamilton. M. Starr a rejeté l'accusation, mais M. Pickersgill lui a souligné que l'article 98 de la loi de l'assurance-chômage stipule que de tels renseignements doivent demeurer secrets. Il a soutenu que M. Starr, en téléphonant au bureau de

Hamilton de l'assurance-chômage pour obtenir des renseignements contenus dans le dossier d'Exceby pour ensuite les divulguer aux Communes, avait enfreint la loi "pour de basses considérations politiques." M. Starr a soutenu pour sa part que le devoir du bureau de l'assurance-chômage était de renseigner le ministre tel que requis. M. Pickersgill voulut continuer le débat, mais le président Roland Michener intervint pour y mettre fin.

### L'entrée en franchise du pain canadien aux Etats-Unis est régie par traité

OTTAWA — Le ministre du commerce, M. Hees, a déclaré hier aux Communes que l'entrée en franchise du pain canadien aux Etats-Unis est assurée à l'accord commercial canado-américain. On répète que les boulangers américains font pression auprès du Congrès pour obtenir l'imposition d'un droit tarifaire sur le pain

canadien. M. Hees a dit qu'au Canada droit tarifaire ne saurait être imposé hors de la connaissance du gouvernement canadien. Il sait qu'un bill en ce sens a été soumis au Congrès, mais que le gouvernement canadien fera connaître ses vues aux autorités américaines en temps et lieu.

### L'Eldorado a été contrainte de renoncer à toute prospection dans les Territoires

OTTAWA — M. W. M. Gilchrist, président de la société de la Couronne Eldorado Mining and Refining Limited, a déclaré hier devant le comité des recherches de la Chambre que les entreprises minières du pays avaient obligé l'Eldorado à abandonner ses travaux de prospection près du Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les entreprises, a-t-il dit, ont exercé des pressions sur le gouvernement pour contraindre celui-ci à ordonner la suspension des opérations de l'Eldorado. Aussi, le mois dernier, Ottawa a-t-il or-

donné à la société de renoncer à toute prospection. M. Gilchrist a expliqué que la société possédait un équipement et des installations pour l'exploitation des gisements d'uranium dans cette région. Après l'épuisement des gisements d'uranium dans cette région, la société a jugé utile d'employer son équipement à la prospection des métaux communs. Sans être spectaculaires, a-t-il dit, les résultats de cette opération ne sont pas négligeables. En 1960, Eldorado a dépensé \$637,000 à cette fin.

### Patrons et syndicats peuvent, ensemble, régler certains problèmes économiques

OTTAWA — Le ministre du travail, monsieur Starr, a déclaré hier aux Communes que la solution à plusieurs des problèmes économiques du Canada réside dans une compréhension meilleure entre le mouvement ouvrier et les patrons. M. Starr s'est dit convaincu que la conférence patronale-ouvrière qu'il a convoquée à Ottawa le 15 mars contribuera à régler quelques-uns des différends qui s'élevaient entre ouvriers et patrons. Les

chefs syndicaux et les chefs d'entreprise, a-t-il dit, se réunissent dans une "atmosphère telle qu'ils pourront, ensemble, résoudre plusieurs des difficultés auxquelles ils font face". Or, c'est précisément au mouvement ouvrier et à la direction des entreprises qu'il appartient de régler ces différends. Les entretiens, a expliqué M. Starr, ne porteront pas seulement sur le chômage.

### Le comité ministériel canado-américain se réunira à Washington, lundi et mardi

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Green, a informé des Communes hier que le comité ministériel canado-américain sur les affaires économiques et commerciales se réunira à Washington lundi et mardi. Le Canada sera représenté par le ministre des finances, M. Fleming; le ministre du commerce, M. Hees; le ministre du revenu national, M. Nowlan, et le ministre de l'agricul-

ture, M. Alvin Hamilton. Du côté américain, le secrétaire d'Etat, M. Rusk; le secrétaire au trésor, M. Dillon; le secrétaire à l'intérieur, M. Udall; le secrétaire à l'agriculture, M. Freeman; et le secrétaire au commerce, M. Hodges, formeront la délégation. Ces réunions visent à aplanir les difficultés qui s'élevaient entre les deux pays en matière économique et commerciale.

### Diminution des cas de fraude à l'assurance-chômage

OTTAWA — Le ministre du travail, M. Starr, a dit hier aux Communes que l'incidence de la fraude quant aux réclamations de prestations d'assurance-chômage a été réduite de façon appréciable par divers mesures, notamment par la nomina-

tion de 40 officiers spéciaux chargés de vérifier les demandes. Le député conservateur de York-Sunbury lui avait demandé ce que fait le gouvernement pour enrayer la propagation de ce genre de fraude.

Le sous-ministre était déjà un anglophone. M. J.D.B. Harrison. Les quatre nouveaux directeurs nommés, hier, le sont aussi.

M. Flemming a déclaré qu'il faudra encore établir un certain nombre de divisions et nommer des chefs à la tête de ces divisions, mais l'organisation des cadres fondamentaux est maintenant terminée.

M. H. W. Beall, âgé de 52 ans, d'Ottawa, ancien chef de la division des travaux sylvicoles pratiques, est nommé directeur de l'administration. Il dirigera les services de renseignements, la gestion des ententes fédérales-provinciales relatives aux forêts et la gestion des forêts situées sur les terres de la Couronne qui relèvent de divers ministères fédéraux.

M. J. H. Jenkins, âgé de 62 ans, de Vancouver et d'Ottawa, ancien chef des laboratoires des produits forestiers du Canada, a été nommé directeur des recherches sur les produits forestiers. On a confié à cette direction les recherches effectuées aux laboratoires d'Ottawa et de Vancouver, afin de favoriser un usage plus étendu et plus efficace des produits forestiers du Canada.

## LE CHOMAGE

### M. Pearson ne ménage pas le ministre Starr

OTTAWA — Le programme du gouvernement contre le chômage constitue une attaque massive contre tous les secteurs de l'économie canadienne, a dit hier le ministre du travail, M. Starr, aux Communes. Mais le chef de l'opposition libérale, M. Pearson, a qualifié les discours, lors de l'ouverture du débat sur les déboursés prévus par le ministre du travail en 1961-62, de "krotquesquisme inapproprié".

Les deux adversaires se sont affrontés dès le commencement du premier débat important de la session sur la politique ministérielle en matière de travail. Les députés avaient les faits suivants à débattre:

1. A la mi-janvier, il y avait 693,000 chômeurs au Canada, un sommet sans précédent depuis la fin de la dernière guerre, à cette époque de l'année. En janvier 1960, le nombre de chômeurs était de 547,000.
2. Le 31 janvier, la caisse de l'assurance-chômage avait un solde de \$283,742,150, comparativement à \$445,885,367 le 31 janvier 1957, alors que les libéraux étaient encore au pouvoir.
3. Le 3 mars, le programme courant de travaux d'hiver avait fourni de l'emploi à plus de 100,000 travailleurs, environ deux fois plus qu'à la même date l'an dernier.
4. Le budget du ministère du travail pour l'exercice financier 1961-62 commençant le premier avril, prochain est de \$136,497,933, dont \$102,617,989 iront regarnir la caisse de l'assurance-chômage.

"Le chômage peut être enravé et ses causes éliminées seulement par une attaque massive sur tous les secteurs de l'économie canadienne et c'est ce que nous faisons", a dit M. Starr.

M. Pearson a répliqué que le gouvernement n'avait pas tenu compte de la réalité en affrontant le problème du chômage. Il a dit que l'exposé de la situation par M. Starr était décourageant.

Par la suite, M. Starr s'est même vanté que le programme canadien de travaux de chômage était beaucoup plus comorhéensif que celui qui vient de lancer le gouvernement Kennedy, aux Etats-Unis.

M. Pearson l'a accusé ensuite de ne s'attaquer que superficiellement à la nature du problème du chômage au Canada. Il a demandé au gouvernement de rechercher des solutions constructives.

(Suite à la page 7)

## M. LESAGE ANNONCE

### Etude sur la fabrication du cidre

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a annoncé hier qu'un comité spécial a été formé pour étudier la possibilité de fabriquer et de vendre du cidre dans le Québec. Il a fait cette déclaration pendant l'étude du projet de loi sur l'alcool, au comité des bills publics de l'Assemblée législative.

Il a été question de la fabrication et de la vente du cidre. Un mémoire réclamait que la fabrication soit sous surveillance comme la fabrication de la bière, que la vente n'en soit autorisée que dans les épiceries et que la teneur en alcool ne soit pas plus élevée que celle permise pour la bière.

M. Lesage a rappelé, à ce sujet, qu'un comité spécial avait été formé et qu'il en attendait un rapport bientôt.

Le premier ministre a souligné qu'il s'agit de trouver des méthodes sûres de contrôle et de surveillance de la fabrication. Si la teneur en alcool du cidre dépasse 7 pour cent, celui-ci devra sûrement être vendu à la Régie des alcools. Le cidre de moindre teneur pourrait s'acheter dans les épiceries.

## Don de \$87,100 des écoliers de Montréal à la Fédération

Après les employés municipaux, voici que les écoliers viennent à leur tour de faire connaître leur réponse à l'appel de la Fédération des oeuvres.

L'appui soutenu de la Commission des écoles catholiques de Montréal à la Fédération s'est manifesté une fois de plus d'une façon extrêmement éloquent dans un rapport provisoire communiqué au quartier général. Ce rapport indique que les élèves, les instituteurs et institutrices de même que le personnel administratif de la Commission ont versé à la présente campagne \$87,100, une augmentation de \$3,103 sur l'an dernier.

A l'annonce de cette heureuse nouvelle, le président général, M. Roger Robert, s'est fait l'interprète de tous ses collaborateurs en soulignant l'importance et la signification d'un tel geste de solidarité. Non seulement, dit-il, cette petite fortune aidera-t-elle puissamment nos oeuvres à alléger nombre d'indigences, physiques et morales, mais la participation des élèves au succès de cette souscription collective indique clairement qu'ils prennent déjà conscience des besoins de la communauté dans laquelle ils vivent. Cette éducation civique et sociale reçue à l'école en fera plus tard des citoyens sérieux.

On lui demande son nom et son adresse pour le reçu officiel.

— Je ne suis que de passage à Montréal, dit-il. Je demeure à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

Une générosité parmi tant d'autres.

## Présentation du mémoire de la FTQ au gouvernement Lesage, lundi, le 20 mars

C'est le 20 mars prochain que la Fédération des travailleurs du Québec présentera son mémoire annuel au gouvernement du premier ministre Jean Lesage, à Québec. Ce sera la première rencontre officielle entre la centrale syndicale et le gouvernement libéral porté au pouvoir à l'occasion de l'élection du 22 juin dernier.

## Le CIN félicite le gouvernement

Le Centre d'information nationale vient de féliciter le gouvernement Lesage pour avoir adopté une législation créant le ministère des affaires culturelles dont le rôle sera de favoriser la vie culturelle dans le Québec, les échanges intellectuels avec l'étranger et surtout d'entretenir un réseau de représentation du Québec auprès des groupes d'outre-frontières.

Dans une résolution félicitant le gouvernement, le CIN demande cependant que le personnel et l'esprit de ce ministère soient apolitiques et nationaux et que les députés du Québec autres des groupes d'outre-frontières soient agréés, sinon choisis par eux. Le CIN demande encore que l'Office de linguistique de l'Académie canadienne-française soit reconnu comme celui du ministère projeté.

## Le sort de la ville de Chomedey discuté au Conseil législatif

QUEBEC (DNC) — Le sort de la future ville de Chomedey y a été discuté par les membres du Conseil législatif.

Trois municipalités de la région de Montréal: Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe et Renaud ont été fondées en une seule cité par le comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Renaud s'était opposé à cette fusion et le gouvernement a ordonné un référendum dans cette municipalité. Il eut lieu il y a quelques semaines et fut favorable à l'amalgamation avec ses deux voisines.

Au Conseil législatif la discussion a été très longue. Elle a duré trois heures.

Le maire de l'Abord-à-Plouffe, M. Jean-Noël Lavioie, — il est aussi député du comté de Laviolette, — a vigoureusement plaidé la cause de la ville de Chomedey. Il a exposé les avantages de la fusion et il a souhaité que les conseillers législatifs s'en tiennent à la décision de l'Assemblée législative.

## LETTRE D'OTTAWA

# Les pressions reprennent en faveur d'une enquête royale sur Radio-Canada

Par Clément Brown

OTTAWA — L'affaire Exceby entrainera-t-elle ce que ni l'affaire Peters ni l'affaire Abbiscott ni la greve au réseau français n'ont réussi à provoquer: une enquête royale Radio-Canada? Les députés conservateurs de tous les coins du pays ne parlent ni plus ni moins que d'un "scandale" à propos du programme "close up", consacré au chômage. Plusieurs d'entre eux nous ont informé qu'ils poseraient carrément le problème d'une enquête royale sur la Société Radio-Canada lors du prochain caucus du parti, mercredi prochain.

Entre temps, l'affaire Exceby fait la manchette dans tous les journaux du pays. Les autorités de Radio-Canada ont promis un rapport complet sur les circonstances qui ont entouré la préparation du programme et sur les accusations de fausses représentations portées contre Exceby par le ministre du travail lui-même, M. Michael Starr.

Les conservateurs sont furieux et ne le cachent à personne. Il est probable que les prochaines séances du comité parlementaire de la radiodiffusion, ou l'examen de la direction et de la programmation en matière d'opinion publique, à Radio-Canada, donneront lieu à des interventions assez peu amicales contre la Société, de la part des ministères.

Les conservateurs québécois se réjouissent en calmant des avatars de la Société et sont heureux de ce que leurs collègues anglophones "ouvrent enfin les yeux", selon l'expression d'un d'entre eux.

Il faut dire que quelques-uns des ministères du Québec s'étaient gagnés une réputation d'odieus auprès de leurs confrères des autres provinces pour leur acrimonie à dénoncer ce qu'ils qualifiaient de "cliques" et de "chapelles" à Radio-Canada. En général, les interventions de quelques députés du Québec avaient été considérées comme une tentative de mainmise de leur part sur les ondes de la Société en matière d'émission d'information politique. Qu'ils se soient défendus, pour la plupart, cette idée est restée fermement ancrée dans le public. Toute une stratégie subtile a permis à ces députés d'interroger la société, par l'intermédiaire du gouvernement, sur le traitement accordé à tel ou tel personnage, reconnu pour ou soupçonné de sympathies libérales ou socialistes et, en général "gauchistes". Le malaise, sur ce point, entre un groupe de conservateurs québécois et le reste du parti restait évident.

Or, cette fois-ci, c'est le réseau anglais de Radio-Canada qui est touché. Les conservateurs anglophones ont passé l'éponge sur les causes de la greve des réalisateurs de Montréal; ils sont restés éclopés de l'affaire Peters ou ils avaient paru vouloir, sinon effectivement avoir voulu, mettre fin aux critiques de participants à "Preview Commentary". Ils ont fermé les yeux sur l'affaire Abbiscott, cette ténébreuse femme qui joua un rôle pas très clair dans des affaires de divorce. Ils ont même laissé passer, sans les relever, les attaques — dont il s'est excusé plus tard — de Charles Lynch, de Southam News Service, sur les "pressions victorieuses" exercées contre lui à Radio-Canada par certains membres de l'opposition, notamment M. Douglas Fisher.

Mais, cette fois-ci, l'affaire Exceby les touche directement à cause de son caractère explosif et de la nature du sujet traité à "Close Up": le chômage. Pour résumer la situation rappelés brièvement que, ces jours passés, Radio-Canada consacrait une émission de "Close Up", au sort du chômeur canadien. La personne-clé du programme fut un nommé Glen Exceby, de Hamilton. Celui-ci fut, à la télévision, une intervention dramatique, à tirer les larmes aux yeux, nous a-t-on dit, sur son propre sort, celui de sa femme et de ses trois enfants.

Or, indirectement mis en cause, M. Michael Starr fit enquête sur le "chômeur" Exceby. Le gérant du bureau de Hamilton de la Commission d'assurance-chômage lui fit parvenir le dossier de l'intéressé. Exceby, fut-il révélé, abandonna le 9 septembre 1959 un poste de commis-voyageur, à \$6,903 par année, sous prétexte qu'il n'avait pas d'avenir dans ce domaine. On lui trouva un emploi à la Service Steel and Engineering, de Ha-

milton, à \$150 par mois. Il fut mis à pied le 20 janvier. C'est ce moment qu'il prit connaissance d'une annonce payée de Radio-Canada demandant un collet blanc comme participant à une émission de télévision. Il fut engagé à \$25 par jour pour toute la durée de préparation du programme "Close up" sur le chômage. Le 24 février, on lui offrit un poste de contremaître à la Frost Metal Products, poste qu'il refusa parce que, disait-il, il était à ce moment trois autres offres d'emploi. De plus, il déclara qu'il constatait beaucoup sur son programme de télévision

pour assurer son avenir. En fait, à la suite de son intervention à "Close Up", Exceby reçut trois offres d'emploi à Montréal, Hull et Sudbury. Il déclara qu'il n'aurait pas satisfait, si l'on en était pas satisfait, il s'engagerait de nouveau à la Commission d'assurance-chômage pour obtenir des allocations.

La déclaration de M. Starr écala comme une bombe au Parlement. Hier, M. Pickersgill, libéral, reprocha au ministre d'avoir violé la loi en divulguant des faits qui, dit M. Pickersgill,

(Suite à la page 7)

## LES EMISSIONS POLITIQUES

### Critiques sur la répartition du temps gratuit par Radio-Canada

OTTAWA — Des députés se sont plaints des méthodes qu'emploie la Société Radio-Canada pour répartir entre les partis politiques ses périodes gratuites à la radio et à la télévision.

M. Alphonse Ouimet, président de la Société, a dit que la période de temps accordée à chaque parti est déterminée par les partis politiques au cours de consultations avec Radio-Canada, avant chaque saison de radiodiffusion. Il a ajouté qu'une formule est en usage, mais n'en a pas révélé la nature.

M. J.W. Pickersgill, libéral de Terre-Neuve, a dit que le Parlement devrait décréter la somme totale de temps gratuit et la proportion attribuée à chaque parti politique, "plutôt que de laisser cela aux partis et à Radio-Canada, avec une vague juridiction supérieure du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion".

M. Ouimet a répondu qu'habituellement les partis arrivent à s'entendre entre eux, avec l'aide de Radio-Canada, et que le système fonctionne généralement bien.

M. Pickersgill n'était pas d'accord. Il a dit avoir participé à de tels entretiens pour constater qu'en définitive la solution était imposée par Radio-Canada. M. Ouimet avoua qu'en certaines circonstances Radio-Canada doit faire des recommandations plutôt fermes.

M. V.L.M. Creaghan, conservateur de Westmoreland, a demandé si le parti du Crédit social obtiendrait automatiquement le droit de paraître à l'émission "Les affaires de l'Etat" si ce parti est victorieux à l'élection complémentaire fédérale de Esquimaux-Saanich. Il a dit que le premier ministre W.C. Bennett, de la Colombie britannique, semblait songer à s'y porter candidat simplement pour profiter éventuellement du temps gratuit offert par Radio-Canada, car "le parti" ne compte présentement aucun député aux Communes.

M. Ouimet s'est dit incapable de répondre à cette question, mais il consultera les spécialistes en la matière.

(Suite à la page 7)

## Le décès du juge Taché

Regrets de M. Lesage et de M. Talbot

QUEBEC (DNC) — Au début de la séance, le premier ministre, M. Jean Lesage, annonça aux députés la mort subite du juge Alexandre Taché, de la Cour supérieure de Hull, ancien président de l'Assemblée législative.

Cette triste nouvelle, a dit le premier ministre, marque particulièrement cette Chambre. M. Taché en a été le président de 1945 à 1955, député de 1936 à 1959, puis de 1944 à 1955. Je me plais à reconnaître qu'au cours de sa carrière comme Orateur il a fait preuve d'indépendance et il prouva qu'un orateur peut être impartial.

Le chef de l'opposition a associé, ensuite, son hommage à celui de M. Lesage.

(Suite à la page 7)

## UNE VOITURE

à la portée de  
TOUTES LES BOURSES  
Morris 1961 - \$1395 - tout équipé  
Comptant, \$35, Solde jusqu'à  
6 mois. Démonstration gratuite  
à votre domicile.

JEAN AUTOMOBILE Inc.  
9,200 Lajeunesse - DU. 8-8243  
USAGÉES - SPECIAL  
Lincoln 59 Continental Mark IV  
regulier \$2500, spécial \$1875,  
Buick Hard Top 59 \$1875,  
Chevrolet 1957 Convertible \$1875

## Service de REPARATION rapide

PAR DES HOMMES D'EXPERIENCE DANS LES  
RASOIRS ELECTRIQUES

Ouvrage exécuté pendant que vous attendez  
dans la moitié des cas ou dans les 24 heures.

Commandes  
postales  
remplies  
avec  
soin

POMPONNETTE  
— INC. —  
256 est.  
St-Catherine  
Montréal  
Tél.  
UN. 1-9293  
J. BRASSARD, prop.

Pour réservations, composez: CL. 5-4321

Au Tout-Montréal mondain

le restaurant Reveillon

présente...

Permis de la Régie des alcools

# Le Boudoir

Petit salon intime ou, pour le plaisir de l'oreille et la détente des danseurs, LES PARISIENS, trio virtuose, déploient leur vaste répertoire. A l'orgue, RALPH SMITH laisse libre cours à son talent et fait vivre les claviers de son magnifique instrument.

Stationnement gratuit pour 400 voitures — 5000 est, rue Sherbrooke, près Viau

# VIENT DE PARAITRE

# CITÉ LIBRE

NOUVELLE SERIE • MARS 1961

L'ALIENATION NATIONALISTE  
(Pierre Elliott-Trudeau)

POUR EMPECHER LA GUERRE  
(Harry Pope)

Et des textes de: Thérèse Gouin-Décarie, Jacques Mackay, Jean Pellerin, Jean Paré et Yvéri Kempf. Des dessins de Normand Hudon.

En vente partout à 35 cents l'exemplaire

L'abonnement d'un an coûte \$3.50

Cité libre, 1130 est. rue Lagacochetière  
Montréal — LA. 3-1182



UNE MAISON CANADIENNE!

Cette maison canadienne de pierre solide est à vendre. Bâtie vers 1860, elle sera encore debout en l'an 2060. Le terrain sur lequel elle est érigée a une superficie de 32,000 pieds carrés (80' par 400') et est en bordure de la rivière des Prairies (à l'arrière) et du boulevard Gouin Est (à l'avant). La maison a deux étages et compte neuf pièces. La cave est creusée à 6 pieds. Le corps principal de la maison mesure 32' par 32' et la "vallongue", 18' par 18'. Le montant total des taxes est de \$234.65 par année. (La maison est située à Montréal-Nord). Le prix demandé est de \$35,000; ce qui représente à peine le prix du terrain, à lui seul. Le comptant exigé est de \$10,000. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à FE. 4-5898. Pas d'agents, s.v.p.

"Le Devoir" est imprimé au No 424, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui se est l'éditeur, Directeur-gérant: Gérard Filion.

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 10 MARS 1961

Sur deux formes d'opposition

Deux amendements proposés par l'Union nationale au projet de loi créant un ministère des Affaires culturelles, illustrent chacun à leur façon le genre d'opposition qu'il convient de faire, et celui qui ne sert à rien.

M. Maurice Bellemare voulait, par le sien, obtenir plus de précision quant au nombre des collaborateurs que nommera le gouvernement, et quant aux pouvoirs possédés par les nouveaux organismes. Ceci paraît légitime et utile.

Dans le cas présent, il est difficile de dire qui a raison. Pourtant, même si le gouvernement était justifié d'agir comme il le fait, l'intervention de l'opposition resterait quand même heureuse: car elle marque l'intention de ne pas lâcher la bride au pouvoir, elle indique une volonté de surveillance.

Au rebours, l'amendement présenté par M. Armand Maltais apparaît comme futile. Il propose de renvoyer le bill no 18 au comité plénier, dans le but de l'amener de façon à réaffirmer la souveraineté exclusive de la province en matière de culture.

Ici, nous ne sommes plus sur le plan administratif; c'est le sens même de la loi qui est en cause.

Or, qu'est-ce que cela signifie? Où une affirmation pareille pourrait-elle s'insérer dans un projet de loi? Au sein du préambule? M. Maltais paraît éprouver la nostalgie des préambules duplexistes, ronflants à souhait, et qui n'éclairaient pas le sens des lois.

Ce qui compte, ce n'est pas tant d'affirmer un pouvoir que de le prendre. Or

c'est ce que fait la loi — du moins c'est ce vers quoi elle tend. Et c'est contre cette loi qu'en troisième lecture l'Union nationale allait voter, au nom de craintes dont la plupart sont chimériques.

Le danger, ce n'est pas que le gouvernement provincial domestique la culture: les pouvoirs qu'on lui octroie ne le lui permettraient pas. Le danger, c'est que le ministère des Affaires culturelles soit un "petit ministère", sans grands moyens d'action. Je n'affirme pas que telle sera la conduite du gouvernement: j'écris simplement que la tentation sera de ce côté.

C'est donc de ce côté, il nous semble, que l'Union nationale aurait dû diriger ses batteries. Elle a prétendu s'identifier à l'autonomie provinciale, aux traditions québécoises, à la vie française; il était dans la logique de son attitude de réclamer davantage, au lieu de s'installer très vite dans une défensive grincheuse.

Pendant des années, le gouvernement provincial a pris peu d'initiatives dans l'ordre culturel. Cette inaction a coïncidé avec l'offensive outaouaise. Nous disions non, mais nous faisons trop peu de chose. Nous proclamons que dans la mesure où elle touche à la politique, la culture relève exclusivement des pouvoirs provinciaux.

Aujourd'hui, l'Etat provincial commence à bouger. Il prétend occuper du terrain. Il s'engage dans des domaines qu'il regarde comme siens. Cette politique ne fait que s'amorcer, mais le départ est donné. Allons-nous, à ce moment précis, passer notre temps à lui rappeler de faire attention? Ce serait une attitude singulière.

Quand la voiture sera lancée à pleine vitesse, il y aura lieu de donner des conseils de prudence. Laissons-la au moins démarquer.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Un impérieux devoir de solidarité

Le premier ministre Lesage disait samedi dernier que l'Etat québécois est le point d'appui collectif et l'instrument nécessaire du progrès culturel, économique et social de la communauté canadienne-française. Il insistait spécialement sur l'éducation car il parlait à des éducateurs; mais ce rôle est aussi essentiel dans le domaine économique puisque sans un redressement énergétique de ce côté toutes les autres réformes seraient compromises faute des moyens financiers indispensables pour les réaliser.

Or si l'Etat provincial a le devoir de coordonner nos richesses pour promouvoir une émancipation qui nous arrachera graduellement à l'occupation économique étrangère qui nous asservit depuis deux siècles, il faut néanmoins que toute la collectivité canadienne-française consente un effort discipliné, notamment pour la mobilisation de ses capitaux.

Or nous sommes encore bien loin d'une telle discipline, et des groupes qui devraient donner l'exemple de la solidarité affichent au contraire une insouciance vraiment regrettable.

Les chefs soviétiques, qui dénoncent le colonialisme avec tant de virulence, protestent quand on leur rétorque que la Russie pratique elle-même une forme de domination encore bien plus rigoureuse et autoritaire à l'égard des pays satellites qu'elle tient sous son autorité même par les armes, comme en Hongrie; pour les dirigeants de Moscou il n'y a d'imperialisme colonial que par les Etats capitalistes.

Il semble que pour certaines colonies émancipées la notion d'imperialisme est encore plus restreinte et ne peut s'appliquer qu'aux Blancs. C'est apparemment ce que pense M. Soekarno, président d'Indonésie qui réclame la libération de la Nouvelle-Guinée occidentale et son rattachement à l'Indonésie. Encore récemment, il a demandé au président Kennedy de s'opposer à la domination néerlandaise dans cette colonie.

Or la Nouvelle-Guinée occidentale est peuplée de 700.000 Papous, population noire primitive qui n'a guère de relation avec les habitants de l'Indonésie. Les Hollandais veulent préparer cette population à se gouverner elle-même et soutiennent que rattacher cette colonie à l'Indonésie ce serait seulement remplacer un imperialisme par un autre dont on n'a pas du tout la preuve qu'il serait plus doux que le premier.

Les nouvelles frontières

M. Soekarno prétend que l'Indonésie a droit à ce territoire parce que la Nouvelle-Guinée occidentale faisait partie de l'ancien empire hollandais. Ainsi c'est la domination impériale d'autrefois qui serait la norme pour délimiter l'Etat indonésien, même si cela implique un nouvel imperialisme. Comme les Etats-Unis ont joué un rôle important dans le départ des Hollandais de l'Indonésie après la guerre, le gouvernement indonésien entend bien que Washington complète l'opération et finisse de chasser les Hollandais de cette partie du monde.

Le gouvernement indonésien est déjà impuissant à régler son domaine actuel; des régimes dissidents se maintiennent au centre du Sumatra et à Célèbes; dans d'autres régions le terrorisme sévit et aggrave les difficultés économiques du pays; les 3.000.000 de résidents chinois plus ou moins dociles aux directives de Pékin accentuent l'influence communiste qui favorise aussi l'aide militaire et économique de Moscou. Tous cela n'empêche pas M. Soekarno de revendiquer la Nouvelle-Guinée, au contraire, car c'est un moyen de distraire la population des problèmes plus immédiats.

C'est là pour le président Kennedy une question embarrassante. D'une part il ne peut risquer de heurter l'opinion indonésienne soulevée par M. Soekarno, et d'autre part il ne saurait promouvoir une nouvelle forme d'imperialisme qui par surcroît favoriserait l'expansion de l'influence communiste. Ce problème n'est pas exclusif à la Nouvelle-Guinée. Il se pose aussi en Afrique à la

favor d'émancipations prématurées qui favoriseraient la domination de tribus faibles par des voisins plus fortes; c'est un aspect du problème congolais. Les frontières des anciens empires, pas plus en Afrique qu'en Océanie, ne sont nécessairement les plus souhaitables pour les nouveaux Etats émancipés.

P. S.

LETTRE DE NEW-YORK

Le président Kennedy et le "Peace Corps"

de notre correspondant particulier Yvan Philip

De prime abord, cette idée d'un "Peace Corps", sorte de brigades pour la paix que les Etats-Unis enverraient aux quatre coins du monde, semble assez fameuse. Que vont faire, dans les pays sous-développés, des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes, pour la plupart frais émoulus des universités américaines, et sans grande expérience eux-mêmes de la vie, du monde, et des tâches pratiques qui les attendent et qu'ils devront nécessairement aider à réaliser?

Mais par ce qu'elle a d'empirique, l'idée finit sinon par vaincre toutes les appréhensions du moins par entraîner un début impétueux, pour quoi pas? pourquoi ne tenterait-on pas l'aventure, quitte à corriger, au fur et à mesure de l'expérience, les inévitables imperfections qui accompagneront ses débuts?

Une initiative bien américaine

Plus on y songe, plus on s'accorde à trouver dans cette idée d'un "Peace Corps" un son typiquement américain. Il ne faut pas oublier qu'il existe dans cet immense pays que sont les Etats-Unis un énorme réservoir de bonne volonté, de générosité, de dévouement. Certes, le monde en a reçu maintes preuves, mais il n'est pas exagéré d'ajouter que ces impulsions américaines se sont quelque peu formalisées depuis les premiers syndromes du conflit Est-Ouest: les programmes d'assistance sont devenus routine, une routine à administrer par une bureaucratie assez dépersonnalisée, comme toute bureaucratie digne de ce nom.

Il nous souvient des remarques que faisait, chaque fois qu'il revenait de ses voyages personnels dans les pays sous-développés du Moyen-Orient, le juge William Douglas, membre de la Cour suprême des Etats-Unis, et auteur de récits de voyage singulièrement plus édifiants que des Raedekers. Si seulement disait-il, on pouvait travailler humblement, non pas seulement par dons de gouvernement, mais à l'échelon local, en envoyant des techniciens, des experts agricoles, des éducateurs; tout reste à faire quand on part, comme c'est souvent le cas pour les économies de subsistance, d'un niveau proche de zéro.

C'est cet esprit qu'on retrouve dans le projet de "Peace Corps". Et l'on n'y reverra pas ce personnage dont l'Amérique s'est inquiétée à la suite de la parution du livre "The Ugly American", cet Américain qui circule dans le monde imbu de la supériorité de son pays, descendant à l'égard des civilisations et de cultures qu'il juge supérieures de comprendre, possesseur de la formule magique qu'il colporte partout sans s'en rendre compte qu'elle est l'aboutissement d'un cheminement de plusieurs siècles et, partant, inapplicable d'emblée dans les pays qui n'y sont pas préparés. Mais on y verra ce que voulait Douglas.

En s'adressant plus spécialement aux jeunes, le plan envisagé s'efforce de mobiliser les énergies les plus gratuites, celles pour lesquelles rien encore n'est impossible. Pour qui connaît la cristalline sympathie qu'éprouvent les jeunes Américains devant tout ce qui leur est étranger et le dynamisme dont ils sont capables quand ils s'attellent à une tâche, il n'y a pas lieu de douter du succès de l'entreprise. Quand on considère en outre que les équipes ne seront pas rémunérées, que ces jeunes gens vivront la vie de ceux qu'ils prétendent servir, on perçoit enfin que l'administration du président Kennedy a su, par cette formule, renouer avec la tradition des pionniers américains dans le pays à garder le souvenir quelque peu nostalgique.

Un succès sur le plan intérieur

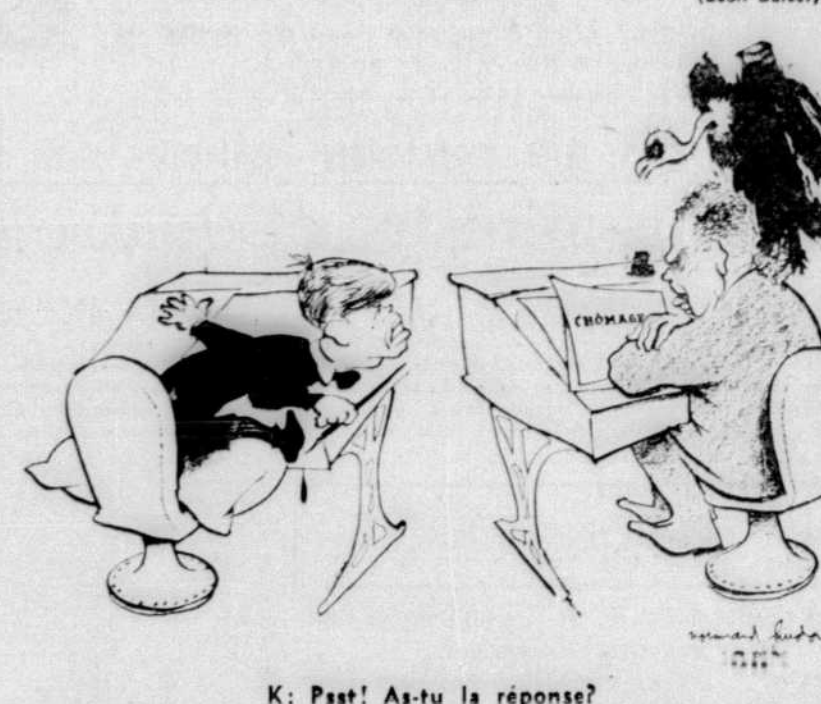
La preuve en est dans les innombrables offres de service qu'a déjà reçues à Washington l'embryon d'administration du "Peace Corps". Des jeunes — et des moins jeunes — ont répondu, ainsi comme le fait remarquer le Mme Roosevelt à dissiper l'image d'une jeunesse américaine blasée, matérialiste, pressée de jouir de la vie. Ils démontrent qu'on ne fait pas en vain appel à leur idéalisme, et sur ce point tout le mérite revient au président Kennedy lui-même.

On ne saurait se dissimuler que sa campagne a parfois troublé la complaisance apathique de la majorité des Américains qui n'ont certes pas à se plaindre de leur niveau de vie. Mais en traçant un tableau réaliste assez sombre de la situation, Kennedy essayait de ranimer ce qu'il appelait la vraie grandeur de son pays. Il est temps, disait-il à peu près, que les Américains ne demandent plus au gouvernement ce qu'il peut faire pour eux, mais bien ce qu'ils peuvent faire pour lui. L'enthousiasme que l'arrivée du "Peace Corps" a suscité suggère que cet appel a été entendu. Et ceci même à d'autres observations.

Je me permets donc de vous suggérer, ainsi qu'à ceux qui auraient tendance à écrire sur les publications canadiennes-françaises, de se renseigner afin d'éclairer leur lanterne avant de donner des chiffres dans un domaine où ils ne sont que des profanes. Donnez l'exemple, vous le premier, en déposant dans votre antichambre des revues d'expression canadienne-française.

Charles Sauriol, Chef de la Publicité, LA REVUE POPULAIRE

"Kennedy ne fait que copier Diefenbaker" (Léon Balcer)



K: Pas! As-tu la réponse?

Lettres au "Devoir"

Des abus persistent

Monsieur le directeur, Nous aimons bien entendre, notre ministre de la Chasse et des Pêcheries, nous dire qu'il suit "une conduite dictée par la voix du peuple" et que la pollution suit "la mise en exécution d'un programme qu'elle a approuvé".

Certes, beaucoup de projets nouveaux s'ébauchent, cependant certains abus créés à la faveur du patronage et des interérences politiques de l'ancien régime demeurent; lorsque le tout devait être corrigé et rectifié à brève échéance. Dans les services de deux ministères, celui des Terres et Forêts, et spécialement dans celui de la Chasse et des Pêcheries, le personnel local aussi bien que celui des bureaux

à Québec, est demeuré le même. Tous les chefs de service sont encore en fonction; avec le résultat que les favoris de l'ancien régime continuent à bénéficier de leur protection. Dans notre comté de Rouyn-Noranda, un individu qui est encore au service du gouvernement, s'est acquis, par favoritisme politique, divers privilèges sur les terres de la Couronne et en droits de chasse et de pêche. Les baux qu'il détient sont cause de préjudices à plusieurs groupes, associations, villageois et sportifs. Nous aimons raison d'espérer que la situation serait, sinon complètement changée, du moins modifiée. Cependant, nous constatons que les mêmes privilèges ont été renouvelés et naturellement cet individu se targue maintenant d'être libéral et de n'avoir jamais cessé de l'être.

Le ministre devrait s'enquérir auprès de son sous-ministre et de ses subalternes, si les "rotations" qui sont parvenues au ministère, dénonçant certains abus, ont toutes été portées à son attention. Nous croyons que les mêmes fonctionnaires ne sont pas très pressés pour répudier leurs actes passés. Ils hésiteront à la faire tant et aussi longtemps que le ministre lui-même ne les y forcera. Les ministres en cause devraient d'abord s'appliquer à faire cesser les abus qui persistent encore avant de réformer.

P. CHARRON, Rouyn.

Difficultés scolaires des Franco-Ontariens

Parmi les lettres de lecteurs que vous avez publiées leur école, les Franco-Ontariens doivent s'adresser à la commission locale des écoles séparées. Si celle-ci se compose en majorité de Canadiens français, aucune difficulté ne surgit, sans dire. Quand la commission compte une majorité de catholiques de langue anglaise, les Franco-Ontariens ont parfois beaucoup de mal à obtenir l'école de langue française, ou, encore, tout leur est mesuré au compte-gouttes.

Le cas, actuel, de Toronto, est typique. Soixante-dix mille Canadiens français et Acadiens, assure-t-on, et une seule école. Elle ne doit pas être bien grande, cette école, puisqu'on en parle en disant, "notre demi-école". Je me suis renseigné auprès de Canadiens français de Toronto que la chose intéressait. Je leur ai demandé pourquoi ils n'avaient qu'une école. Ils m'ont répondu:

"La commission scolaire catholique est composée de treize membres, douze de langue anglaise, un de langue française. Il nous est bien difficile d'obtenir d'autres écoles."

Il arrive, aussi, que les Franco-Ontariens rencontrent de la difficulté à obtenir des paroisses de langue française. Quand ils n'ont pas de paroisse, ils ne leur est pas facile de grouper les leur pour exercer sur la commission scolaire catholique une pression suffisante pour avoir une école. Tout s'enchaîne.

Je me suis demandé, monsieur le rédacteur, si le moment n'était pas propice à une action concertée qui aurait pour but d'aider les Franco-Ontariens de Toronto à obtenir les écoles dont ils ont besoin.

Notre tout dévoué, Luc Amireault, Ottawa.

Mise au point

Monsieur le directeur, Permettez-moi de corriger des erreurs que contient la lettre du Dr Robert Lessard parue le 2 mars dans "Le Devoir", sous le titre: "Urgence - Revue populaire illustrée". Les deux magazines en français que les éditions Mac, au dernier ont lancés au cours des derniers mois ne sont pas "du français traduit de l'anglais", "Châtelineau - La Revue Moderne et Le Magazine Maclean" contiennent surtout des chroniques et des articles originaux rédigés par des journalistes et des auteurs canadiens-français choisis parmi les meilleurs. Ainsi, si le

Dr Lessard avait daigné jeter un regard sur Le Magazine Maclean, il y aurait relevé des signatures comme celles d'André Laurendeau, de Michel Brunet, de Jean-Lux Pepin, de Charles Lussier, de Gaby et d'Adèle Lussier.

Sur un total d'une vingtaine de chroniques et articles en français, Le Magazine Maclean a l'intention de publier chaque mois un petit nombre — deux ou trois — d'adaptations d'articles de Maclean's en anglais. Pour ma part je m'en réjouis car ce périodique, tout torontois qu'il soit, contient de l'excellente matière qui peut intéresser les

Canadiens français comme les Canadiens anglais. Il s'agit en outre d'un accord d'échanges selon lequel les collaborateurs du Magazine Maclean seront publiés non seulement en français, mais aussi, parfois, en anglais, ce qui leur donnera un auditoire plus vaste.

Je voudrais signaler enfin que les Editions Maclean-Hunter n'ont pas acheté La Revue Populaire, mais plutôt La Revue Moderne dont le nom a été fusionné à celui de Châtelineau. Pierre de Bellefeuille, rédacteur en chef, Le Magazine Maclean.

Sur un article de M. Viau

Mlle M. Pepin, Lac Masson, P. Q. Mademoiselle, J'ai lu avec un grand intérêt votre longue lettre pleine d'indignation, à l'intention de M. Guy Viau. J'ai l'impression, mademoiselle, que vous avez mal interprété l'article de M. Viau. S'il existe actuellement "une légion de petits hommes" voulant "attirer l'attention du Grand Monde", il existe aussi, certainement, "une légion de petits hommes" qui visent de "gros méchants" partout.

Mademoiselle, M. Viau a voulu tout simplement mettre le doigt sur l'excès du culte des images. Pour ce faire, il a employé des expressions qui vous ont "sonné dur" à l'oreille. Mais, il demeure que le problème existe quand même. Au point de vue éducation religieuse du tout petit, Mme Marie-Paule Vinay souligne assez clairement que l'éduca-

tion de la mère devra surtout insister sur les textes bibliques et évangéliques — afin que l'enfant obtienne du "Christ", un esprit le plus clair possible. Nous sommes bien loin, n'est-ce pas, des images de la Sainte Vierge ressemblant à des actrices de cinéma!

Un passage m'a surtout frappé. "Quant à la valeur strictement artistique, permettez-moi que je vous dise que ce point de vue est tout à fait secondaire". Non, mademoiselle, le point de vue artistique n'est pas secondaire, c'est justement pour apprendre aux enfants que Marie est la "toute belle" qu'il faut piocher pour redonner à l'art sa place véritable dans la liturgie. Allez faire un petit tour à Saint-Benoît-du-Lac, vous y verrez des Vierges sculptées à la main, et des Christ symbolisant l'espérance, en revenant, arrêtez-vous

mero 320, adopté le 3 février 1961. Le cabinet qui a mis cet arrêté n'a pas le courage de spécifier la raison, laquelle est assez facile à deviner: "Monsieur Lesage fait maison nette pour placer ses amis et après, il adoptera une loi calquée sur celle du Service civil d'Ottawa afin de s'assurer que ses créatures restent en place à perpétuité." Voilà un bel exemple de la soi-disant disparition du patronage dans la bonne vieille province de Québec.

Vous services ne seront donc plus requis au bureau ci-dessus mentionné à compter d'une telle date. Bien à vous, Adelard PRUNEAU, directeur du personnel.

DANS UNE LETTRE AU CHANCELIER ADENAUER :

"K" affirme: nous désirons voir s'établir entre nos pays une coopération amicale et durable

BONN. — Le premier ministre soviétique a exprimé son désir de voir s'établir entre son pays et la République fédérale d'Allemagne occidentale une "coopération amicale et durable".

"K" répondit alors à une lettre que lui avait envoyée en octobre dernier le chancelier allemand et qui avait trait prin-

ciellement au rapatriement des prisonniers de guerre allemands qui se trouvent encore en Union soviétique. Les services d'in-

formation du gouvernement allemand ont publié hier le texte des deux lettres.

M. Adenauer dans la sienne se disait "étonné et blessé" d'apprendre que l'URSS avait apparemment suspendu le rapatriement des prisonniers allemands, contrairement aux accords signés entre Bonn et Moscou voici quelques années.

"K" répliqua qu'il n'y a à aucun motif réel d'inquiétude, que tous les Allemands qui ont demandé à être rapatriés conformément aux termes de l'accord germano-soviétique ont été autorisés à quitter la Russie. Il admet toutefois qu'il a pu y avoir des retards dans les cas où les demandes ont été faites après l'expiration de la période prévue dans l'accord mais que les autorités soviétiques examineront ces requêtes à la lumière d'un souci de justice et d'humanité.

D'autre part, Khrouchchev dit avoir lu avec plaisir qu'Adenauer souhaitait l'amélioration des rapports entre les deux pays: "Le gouvernement soviétique s'est toujours employé à favoriser la détente et l'amélioration des relations entre nos pays, dit-il, "je dirais même que nous souhaitons non seulement l'amélioration des relations mais également l'instauration d'une coopération amicale et durable".

Phoumi s'efforce de convaincre S. Phouma de participer à un gouvernement de coalition

PHNOM PENH, Cambodge. — Le général Phoumi Nosavan, vice-premier ministre et ministre de la défense nationale du Laos, considéré comme "l'homme fort" du régime Boum Oum, est arrivé hier dans la capitale du Cambodge avec l'espoir de réussir à convaincre l'ancien premier ministre Souvanna Phouma de rentrer au pays et de participer à un gouvernement de coalition.

Phoumi Nosavan, qui fut à l'origine de la chute du gouvernement neutraliste de Souvanna Phouma, a exprimé l'espoir qu'un règlement sera trouvé "entre Laos et le Viet-nam" sur la base de la neutralité du Laos et de la cessation de toute intervention étrangère. Le prince Souvanna, partisan convaincu du neutralisme du Laos et d'un régime d'union nationale groupant pro-communistes du Pathet lao et anti-communistes, a déclaré aux journalistes qu'il acceptait, sous réserve, de rencontrer Phoumi. Il a ajouté qu'il ne ferait aucune déclaration avant la fin des entretiens.

Souvanna était parti au Cambodge, en exil, en décembre dernier après avoir échoué dans sa tentative de former un cabinet de coalition et d'empêcher la guerre civile dans son pays. A la suite de quelques jours de combats, les éléments de droite com-

baudés par Phoumi s'emparaient du Viet-nam et quelques jours plus tard, l'Assemblée nationale accordait l'investiture à un nouveau gouvernement dirigé par le prince Boum Oum.

Pression des rebelles. — Mais une fraction de l'armée royale — les parachutistes du capitaine Cong Lé — et les milliers de guerilleros du Pathet lao, pro-communiste, ont poursuivi la lutte, ont pris le contrôle de la plaine stratégique des Jars et ont reçu une aide considérable de l'URSS et du Viet-nam nord en armes et en munitions. Ces jours derniers, les rebelles de gauche ont infligé de cuisantes défaites aux forces gouvernementales et la position du gouvernement Boum Oum est devenue précaire.

Ces échecs militaires ainsi que les conseils de modération et de compromis du nouveau gouvernement américain ont incité le régime Boum Oum à rechercher un accord avec l'ancien chef du gouvernement et à accepter d'une part la thèse de la neutralité en politique internationale, de l'autre le principe du cabinet de large union nationale. Cependant, Boum Oum et Phoumi continuent à refuser la participation du Pathet lao pro-communiste à un éventuel gouvernement de coalition.

Les observateurs accordent peu de chances de succès à la démarche de Phoumi Nosavan. Ils prévoient que Souvanna Phouma — que l'URSS, le bloc communiste et quelques pays neutres continuent à considérer comme le seul premier ministre légitime — exigera la participation du Pathet lao à tout futur gouvernement et la direction de ce cabinet pour lui-même.

71 mineurs périssent au cours d'un incendie

FUKUOKA, Japon. — Un incendie survenu dans la mine de Kamikiyo hier a tué au moins 71 mineurs. C'est le pire désastre survenu dans les houillères du Japon depuis la dernière guerre. Vingt mineurs ont réussi à s'échapper. La police a déclaré que l'incendie avait été provoqué par un compresseur surchauffé. Les pompiers ont lutté pendant sept heures pour maîtriser le sinistre. Le désastre minier le plus grave avant celui d'hier était survenu en septembre dernier dans la mine de charbon de Toyosu où 67 hommes ont perdu la vie.

Les Canadiens français devraient s'intéresser plus à l'exportation

Les Canadiens français ne s'intéressent pas suffisamment à l'exportation, disait M. Raymond Tanguay, de Montréal, président de E.-H. Lemay Ltée, marchand de bois en gros, qui s'occupe d'exportation de bois à l'étranger.

Il a été appuyé dans cette expression d'opinion par M. Benoit Duchesne, de Montréal, gérant général des Services de santé du Québec pour Montréal, qui a déjà travaillé pour la Société d'assurance des crédits à l'exportation, société de la couronne spécialisée dans ce domaine. MM. Tanguay et Duchesne parlaient mardi soir à la rencontre organisée par la Régionale de Montréal de l'Association pro-

fessionnelle des industriels, sous la présidence de M. Jacques Parent. M. Tanguay apporta le témoignage de sa propre expérience dans l'exportation, afin de montrer que celle-ci est accessible même à la petite et moyenne entreprise. En ce qui concerne le manque d'intérêt des Canadiens français à cet égard, il a signalé ce fait qu'en décembre dernier, à Ottawa, à la conférence organisée par le ministère canadien du Commerce afin de permettre aux hommes d'affaires de prendre contact avec les commissaires canadiens du commerce à l'étranger, sur 1.100 participants, à peine quelques-uns étaient de langue française.

M. Duchesne a indiqué comment le Canadien français peut bénéficier de nombreux renseignements absolument indispensables à quiconque veut faire de l'exportation. Il ne faut pas se lancer dans ce domaine, à moins de vouloir y demeurer, car les incursions sur une base temporaire, sans règle générale, désastreuses. Au contraire, il faut s'y préparer par une étude sérieuse et ne jamais prendre pour des fantaisies que l'on peut négliger les demandes qui viennent des clients étrangers qu'on veut satisfaire: iron de motifs fondés sur la géographie, le climat, l'histoire, les moeurs, évoluent des changements ou des différences par rapport à nos propres habitudes pour qu'on puisse se permettre de négliger ce qui nous semble futile, mais qui peut être important pour l'étranger.

Après les deux exposés de MM. Tanguay et Duchesne, deux représentants des banques, soit M. M. Bouchard, de la Banque canadienne nationale, et M. A.

Pasquin, de la Banque provinciale, ont dit en quelques mots quels services les banques sont en mesure de rendre aux producteurs canadiens qui veulent se livrer à l'exportation. Cette rencontre a intéressé les hommes d'affaires présents au point qu'ils ont décidé d'en tenir une seconde sur le même sujet, le 2 mai. A cette réunion, le spécialiste invité sera nul autre que le directeur du Bureau d'expansion industrielle du ministère du Commerce et de l'Industrie de la province, M. Patrick Hyndman, de Québec, qui parlera des possibilités d'expansion, grâce à l'exportation, avec l'aide des agences et bureaux de la province à l'étranger.

L'Ontario...

(Suite de la page 8) con que ce soit". L'électricité, le gaz naturel et fabriqué et les services téléphoniques tombent dans cette définition.

Les exemptions. — Mais l'électricité et les combustibles sont parmi les exemptions.

Les autres exemptions sont les suivantes: 1. Tous les articles qui se vendent moins de 17 cents. 2. Tous les produits alimentaires, à l'exception des bonbons, des tablettes de chocolat et des boissons sucrées non-alcooliques. 3. Tous les médicaments et appareils dentaires et optiques achetés avec une ordonnance d'un médecin, d'un dentiste ou d'un optométriste, de même que les médicaments à l'usage des enfants. 4. Tout ce qui sert à la production de denrées assujetties à la taxe sur les ventes, quel que soit l'endroit où ces denrées sont vendues. 5. Tout ce qui est produit pour être vendu en dehors de l'Ontario, que ce soit dans les autres provinces ou en dehors du Canada. 6. Une grande partie des produits utilisés par les agriculteurs pour l'exploitation agricole.

Aux... QUATRE COINS du monde...

E.-UNIS: Kennedy annoncera lundi prochain un nouveau programme décennal d'aide à l'Amérique latine

WASHINGTON. — Le président John Kennedy adressera lundi prochain au Congrès un message dans lequel il proposera l'adoption d'un programme décennal d'aide aux pays d'Amérique latine. Bien que M. Kennedy n'ait encore mentionné aucun chiffre à ce sujet, des informateurs dignes de foi croient que le programme qu'il envisage ira beaucoup plus loin que les propositions faites l'an dernier par le président Eisenhower et pour la réalisation desquelles le Congrès avait autorisé en principe la dépense de \$500 millions. Les Etats latino-américains tout en se réjouissant de l'aide offerte dans les domaines de l'éducation, de la santé et des travaux publics ont insisté sur le fait qu'ils ont besoin d'abord de vastes capitaux pour s'engager dans la voie du développement économique. M. Kennedy offrira lundi une grande réception en l'honneur des diplomates latino-américains à la Maison Blanche et on croit qu'il dévoilera à cette occasion ses conceptions sur l'assistance des E.-U. à l'Amérique latine.

MALTE: la Gde-Bretagne propose à la colonie un nouveau statut nettement plus libéral

LONDRES. — La Gde-Bretagne a annoncé hier qu'elle accordera prochainement à Malte une nouvelle constitution qui donnera à cette colonie de la Couronne "une large mesure d'autonomie". On sait que l'île de Malte est sous le contrôle direct du gouvernement britannique depuis la démission du gouvernement travailliste de donatino et la suspension de la constitution. Le ministre des colonies, Ian MacLeod a dit mercredi soir aux Communes que le gouvernement a accepté les recommandations d'une commission d'étude de quatre membres. Malte aura, en vertu de la nouvelle constitution, une Assemblée élue et un cabinet de sept membres. Le gouvernement maltais disposera de l'autonomie interne, sauf en ce qui concerne la police et la gendarmerie qui continueront à relever du gouverneur. Il exercera aussi la souveraineté externe mais concurremment avec la Gde-Bretagne notamment en ce qui concerne les affaires étrangères et la défense. L'île de Malte, sise dans la Méditerranée, a une population de 320.000 âmes.

FRANCE: réduction probable des tarifs douaniers pour combattre la tendance à la hausse des prix

PARIS. — Il semble probable que le gouvernement français annoncera sous peu une accélération de son désarmement douanier et réduira substantiellement les tarifs au moins au bénéfice de des produits du marché commun sinon envers l'ensemble des Etats membres du GATT (accord général sur les tarifs et le commerce). Cette réduction interviendrait au début du mois prochain. On sait que les "six" de la Communauté économique européenne sont engagés dans un processus d'élimination des tarifs douaniers entre eux: déjà, les tarifs ont été réduits depuis deux ans de 40% par rapport à ce qu'ils étaient en 1958 et une autre réduction de 10% doit entrer en vigueur le 1er janvier 1962. Mais afin de combattre la tendance à la hausse des prix en France, le gouvernement a apparemment décidé d'aller plus vite que ses partenaires en instituant prochainement une réduction d'au moins 5% en moyenne sur l'ensemble des produits industriels. Une augmentation des importations n'est plus à redouter au contraire et les réserves françaises d'or et de devises sont maintenant de l'ordre de \$2.250.000.000.

E.-UNIS: Kennedy demande une première somme de \$3.250.000.000 pour le nouveau ministère de l'habitation et de l'urbanisme

WASHINGTON. — Le président Kennedy a demandé hier au Congrès des crédits supplémentaires d'un montant de \$3.250.000.000 pour la mise en route d'un vaste programme de l'habitation urbaine dont la réalisation incombera au nouveau ministère de l'urbanisme et de l'habitation. Le président souligne que pareil programme en plus de répondre aux besoins urgents de l'habitation populaire dans les villes contribuera à stimuler l'économie américaine. Si le Congrès approuve la création du nouveau ministère, il est possible que son titulaire soit l'actuel directeur du programme d'assistance à l'habitation M. B. C. Weaver, qui deviendrait ainsi le premier Noir à faire partie d'un cabinet aux Etats-Unis. Dans son message, M. Kennedy insiste sur la gravité de la situation des grandes villes dans le domaine de l'habitation et dans celui de l'urbanisme et affirme que le problème ne peut être résolu sans l'intervention directe du gouvernement fédéral.

CHINE: le gouvernement devra ralentir le rythme de l'expansion industrielle

WASHINGTON. — Les experts agricoles du State Department sont d'avis que la pénurie de vivres en Chine obligera le gouvernement à modifier sensiblement le programme d'expansion industrielle et à consacrer une plus grande partie des ressources et des efforts du pays à l'amélioration de la production agricole. Les autorités chinoises ne font pas mystère de la gravité des échecs enregistrés dans le domaine de l'agriculture, échecs qui ont livré à la disette sinon à la famine de vastes régions du pays. Le fait que Pékin se soit résigné à acheter des quantités massives de céréales et autres produits alimentaires sur les marchés mondiaux en utilisant ses maigres réserves de devises étrangères est considéré comme un indice de la gravité de la situation. La Chine a été victime depuis deux ans d'un grand nombre de calamités naturelles mais les experts croient que la baisse de la production agricole est également attribuable à l'échec partiel du système des "communes".

BERLIN-OUEST: les E.-U. maintiennent leur position pour l'instant mais pourraient la modifier dans un proche avenir

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que le gouvernement américain entend maintenir intégralement sa position traditionnelle au sujet de Berlin-Ouest mais il a admis qu'il pourrait éventuellement la modifier. Au cours d'une conférence de presse, le ministre a dit que la question du statut de Berlin se situe dans le contexte général du problème de l'avenir de l'Allemagne. Il a laissé entendre que les experts de son ministère précèdent à un nouvel examen de l'ensemble du problème allemand. D'autre part, parlant de la Chine, M. Rusk a dit que l'admission de Pékin à l'ONU au lieu et place de la Chine nationaliste pourrait causer un "grave problème" si cette admission était le résultat d'un simple vote. Il a affirmé que le débat au sujet de la représentation de la Chine dépasse infiniment une question de lettres de créance" et comporte des implications politiques et morales de la plus haute importance.

AMERIQUE LATINE: les délégués à la "conférence de la paix" s'engagent à protéger Cuba

MEXICO. — Les participants à la conférence latino-américaine "pour l'émancipation et la paix" (organisée par des éléments para-communistes) ont promis hier de lutter pour protéger Cuba contre toute agression. Ils ont dénoncé ce qu'ils ont appelé "l'imperialisme américain" et ont mis au point un programme violemment orienté à gauche dont l'ancien président du Mexique, Lázaro Cárdenas a dit qu'il pourra devenir réalité "dans peu de temps". Cárdenas a annoncé que s'ouvre une ère nouvelle de libération dans l'hémisphère occidental. Il a dit que les E.-U. sont responsables des difficultés économiques de l'Amérique latine et a réclamé de tous les Etats latino-américains des mesures radicales d'émancipation économique, la réforme agraire, la libération des échanges commerciaux et la reprise en main de leurs richesses naturelles.

Le Canada au premier rang des exposants

Le Canada sera de tous les exposants d'outre-mer celui qui occupera le plus d'espace à l'exposition 1961 du Daily Mail Ideal Home Exhibition, de Londres, annonce le ministère du Commerce. 88 sociétés canadiennes présenteront leurs produits lors de cette exposition qui attirera 1.500.000 visiteurs. La JOC organise un meeting pour les jeunes chômeurs. La Jeunesse ouvrière de l'ouest de Montréal organise un grand meeting pour les jeunes travailleurs et les jeunes chômeurs. Cette soirée qui aura lieu le 15 mars, à 8 heures, dans le sous-sol de l'Église Ste-Elizabeth, 670-rue DeCavelles à St-Henri, sera consacrée à l'étude du problème du chômage. M. Roger Renaud, en charge des jeunes au Bureau national de placement, tirera les conclusions. Il y aura films et rafraichissements gratuits.

DEMANDE DE RADIO-CANADA Une meilleure représentation de l'élément français à la direction

OTTAWA. — Le président de la Société Radio-Canada a déclaré hier au comité parlementaire de la radiodiffusion que le Conseil d'administration de la Société va demander au Parlement de modifier la loi actuelle en vue d'augmenter la représentation de l'élément francophone dans son bureau de direction.

M. Ouimet a déclaré que le désigné qu'il importerait d'enregistrer sur ruban tous les discours politiques, afin que les victimes d'attaques puissent prouver leurs réclamations. "Aucun règlement ne nous force à agir ainsi a répondu M. Ouimet, mais nous le faisons".

M. Ouimet a également annoncé l'intention de la société de demander une modification de l'article relatif à la durée du mandat des administrateurs. Ce mandat est présentement de trois ans, et il est renouvelable pour trois ans.

On ne veut pas toucher à sa durée, mais simplement demander au Parlement d'adopter des dispositions qui assurent un renouvellement progressif du bureau, afin de ne pas le vider d'un seul coup de tous ses administrateurs d'expérience. Radio-Canada demandera en outre une modification à la section 5 de l'article 22 de la loi sur la radiodiffusion, afin de faire disparaître l'ambiguïté qui s'y trouve à l'égard des personnes directement ou indirectement liées à la fabrication ou la distribution d'appareils de radio.

Cet article ayant suscité des difficultés à la nomination de M. Raymond Dupuis, Radio-Canada demandera que la restriction imposée ne s'applique qu'aux distributeurs en gros d'appareils de radio, et non aux marchands détaillants. Toute autre formule qui ferait disparaître l'équivoque satisfaisera également Radio-Canada, précise M. Ouimet.

Les discours politiques. — A la suite de ces propos, M. Douglas Fisher, de la CCF, a déclaré qu'il n'est pas sûr que le programme de radiodiffusion de M. Ouimet soit satisfaisant. "Je connais le procédé", fait remarquer M. Ouimet. On utilise une bande magnétique, et la technique s'apparente à celle de tout enregistrement sur ruban.

Il semble toutefois qu'on ne puisse adapter cette technique aux émissions directes émanant de studios de radio ou de télévision.

Une Montréalaise ira rejoindre l'équipe de la Croix-Rouge au Maroc

Une Montréalaise, Mlle Louise Turcotte, aura bientôt rejoint l'équipe de physiothérapeutes de la Croix-Rouge canadienne en service au Maroc. Mlle Turcotte quittera Montréal dimanche soir, le 11 mars, et sera la deuxième thérapeute que la Croix-Rouge canadienne délègue dans ce pays de l'Afrique du Nord depuis décembre 1959. C'est en effet à la fin de cette année-là que commençait à fonctionner l'immense programme de réhabilitation des 10.000 victimes de la paralysie.

Cette paralysie, souvent appelée "la maladie de Mèknes" parce qu'elle avait été décrite pour la première fois dans cette ville, est due à de l'huile de cuisine avariée. Mlle Turcotte, qui demeure au 3015 de la rue Sherbrooke ouest, a pratiqué la physiothérapie à l'hôpital Notre-Dame. Elle est diplômée de l'université de Montréal. Sa famille demeure à Lennoxville, Qué., mais elle est née à St-Camille de Bellechasse.

ARCHITECTES

- DAVID & DAVID ARCHITECTES Charles David - Jacques L. David 7020, Chemin de la Côte des Neiges MONTREAL - RE. 1-6439
DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES QUEBEC 6 - MU. 3-8673 MONTREAL 18 - VI. 2-4552
PAUL LAMBERT ARCHITECTE 4050, Champlain Tréfolgar MONTREAL - WE. 7-1388
PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE GRANBY - FR. 2-6309 MONTREAL - VI. 5-7866

DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE

Stage de formation du 30 juillet au 11 août 1961. Les exposés porteront sur les sujets suivants: Processus de socialisation, Discussion de groupe, Formation de groupe, Sociogramme et sociodrame, Psychologie des préjugés, Cliniques des rumeurs. Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à: BERNARD MAILHOT, O.P. Centre de Recherches en Relations Humaines 2765, chemin Sainte-Catherine - Montréal 26. Les inscriptions doivent être faites avant le 1er juin. Le nombre des participants est limité à 50.

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50, BOUL. STEINSON MET. (angle Côte-de-Liesse). VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS

EXAMEN D'ADMISSION AU COURS CLASSIQUE Les 8, 15 et 22 avril, le 6 mai, à 1 h. p.m. Pour les élèves de 6e et de 7e années. DIX BOURSES D'ETUDE OCTROYÉES AU MÉRITE. EXAMEN - CONCOURS Les 15 et 18 mars, à 3 h. 30 p.m. Pour les élèves des classes de vérification des commissions scolaires. CINQ BOURSES D'ETUDE OCTROYÉES AU MÉRITE. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au SECRETARIAT, COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS 244 est, rue Sherbrooke, Montréal 18, P.Q. - VI. 9-8626 (Entre 3 et 5 h. p.m. sauf samedi et dimanche).

pour les connaisseurs CHERRY BRANDY CAZANOVE

une grande marque de France... maintenant au Québec. servez-le ce-soir même. demandez aussi la CRÈME DE MENTHE et le NAPOLÉON à l'orange. En vente à tous les magasins de la Régie des alcools de Québec. LIQUEURS CAZANOVE BORDEAUX-FRANCE

MAGNUS POIRIER Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres 8601, rue St-Laurent Tél. CR. 7-5700

Georges Godin Successeur d'Arthur Landry Engr. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons - Bureau: 518 RACHEL EST 528 RACHEL EST L'Arfenteine 4-3571

Comment prendre une décision

On peut, en présence d'un problème épineux, s'épargner bien des tortures morales si l'on sait aborder l'étude de la question avec ordre et jugement. SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous apporte un guide précieux qui vous aidera à éviter des décisions regrettables. Vous y découvrirez en même temps quel est l'élément final essentiel de toute décision importante. Achetez Sélection de mars aujourd'hui!

SAMEDI ET DIMANCHE EN PERSONNE Jane Morgan

Un poste torontois de radio, dit-il, utilise un dispositif qui retarde de 12 secondes la diffusion d'une conversation téléphonique qui se déroule entre une personne en studio et un auditeur qui parle de chez lui.

"Je connais le procédé", fait remarquer M. Ouimet. On utilise une bande magnétique, et la technique s'apparente à celle de tout enregistrement sur ruban.

Il semble toutefois qu'on ne puisse adapter cette technique aux émissions directes émanant de studios de radio ou de télévision.



sera l'artiste invitée DE CHRYSLER DU CANADA

Festival du Printemps

À L'HÔTEL REINE ELIZABETH

Voyez des autos admirables, des artistes et l'auto "XNR" du futur. Spectacles sur la scène après-midi et soirées

ADMISSION GRATUITE!

\$150.000.000 DE PLUS PAR ANNEE

# L'Ontario impose une taxe de trois pour cent sur les ventes au détail

Toronto — Le gouvernement provincial de l'Ontario a décidé d'imposer une taxe de trois pour cent sur les ventes au détail. Cette taxe, qui sera en vigueur dès le mois de septembre, apportera \$60.000.000 par année 1961-1962, et \$150.000.000 par année dans l'avenir. En annonçant la nouvelle à la législature dans son discours sur le budget, le trésorier de l'Ontario, M. Allan a énuméré une longue liste de biens qui seront exempts de la taxe, à partir des denrées alimentaires jusqu'aux vêtements pour enfants et médicaments prescrits par un médecin.

Le premier ministre Frost a dit que cette taxe apportera à la province les revenus additionnels dont elle a besoin pour les cinq prochaines années. On sait que la dernière conférence fédérale-provinciale sur le partage des impôts a apporté \$18 millions de plus par année à l'Ontario. M. Frost a dit que cela était nettement insuffisant pour permettre à la province de payer la dette qu'elle a contractée au cours de la dernière année.

Le trésorier provincial, M. Allan, qui prononcera son troisième discours sur le budget, a dit que la raison pour laquelle il y aura une taxe sur les ventes, c'est qu'il est impossible de hausser l'impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés et les taxes sur l'essence sans nuire au développement de l'Ontario et à l'emploi dans cette province.

Les taxes présentement en vigueur ne sont pas modifiées. Le Manitoba et l'Alberta ont maintenu les seules provinces à ne pas avoir une taxe sur les ventes.

Un projet de loi d'impôt sur le revenu des particuliers sera présenté relativement aux propositions formulées à la conférence fiscale fédérale-provinciale du mois dernier. Il sera destiné à permettre à l'Ontario de prévoir cet impôt.

positions formulées à la conférence fiscale fédérale-provinciale du mois dernier. Il sera destiné à permettre à l'Ontario de prévoir cet impôt.

Excédents  
Pour l'année qui se terminera le 31 mars prochain, il y a un léger surplus de \$293.000, les recettes sont de \$775.977.000 et les dépenses de \$773.684.000.

M. Allan prévoit pour la prochaine année financière un excédent de \$354.000, soit des recettes de \$838.096.000 et des dépenses de \$484.096.000. Ce sera la 19e année consécutive que les conservateurs auront un excédent, c'est-à-dire depuis 1943, année où ils prirent le pouvoir.

Comme d'habitude, l'impôt qui a le plus rapporté cette année est l'impôt sur le revenu des sociétés. Il a donné \$187.000.000.

Les taxes sur l'essence et le combustible des diesel a donné \$163.800.000. L'accord avec l'Ontario sur la location de l'impôt sur le revenu des particuliers a donné \$113.800.000, la Régie des alcools, \$80.500.000, les

permis de conduite de véhicules et les plaques d'immatriculation de ceux-ci ont rapporté \$68.400.000 et les droits successoraux, \$36.000.000.

M. Allan prévoit que durant la prochaine année financière l'impôt sur le revenu des sociétés donnera \$192.000.000, les taxes sur l'essence et le combustible des diesel donneront \$166.200.000, l'accord relatif à l'impôt sur le revenu donnera \$120.000.000, la Régie des alcools, \$81.100.000, et les droits successoraux, \$33.000.000.

55 par élève  
Au compte ordinaire, l'éducation et la santé restent les plus grandes sources de dépenses. Environ 74 pour cent de l'augmentation des dépenses, en 1961-1962, proviendront de ces deux sources. L'éducation coûtera \$279.951.000, contre \$277.659.000 cette année et la santé, \$136.207.000, contre \$94.899.000.

Dans le domaine de l'éducation, l'augmentation des dépenses proviendra, en partie, d'une hausse des subventions des écoles élémentaires et secondaires. La hausse de ces subventions sera d'environ \$50.000.000, ce qui portera celles-ci à \$191.000.000. Le gouvernement versera à chacune des commissions scolaires \$3 par élève des écoles élémentaires, secondaires et d'orientation pourvu que cet argent serve à réduire les taxes sur les habitations et les bâtiments agricoles.

Exemptions "généreuses"  
Les livres, les vêtements d'enfants, les médicaments et la plupart des choses dont les cultivateurs ont besoin pour l'exploitation agricole sont au nombre d'une grande variété de denrées qui ne sont pas assujetties à la nouvelle taxe ontarienne sur les ventes.

M. James Allan, trésorier provincial, a dit que les exemptions sont "les plus généreuses" qu'il y ait au Canada dans ce domaine.

"Les biens matériels"  
M. Allan a dit que la taxe sera imposée au niveau du détail sur les "biens matériels", sauf sur les articles qu'il a mentionnés. Il a ajouté que les détaillants toucheront une compensation pour la perception de la taxe et la remise au gouvernement du produit de celle-ci.

Un fonctionnaire de la trésorerie provinciale dit que les termes "biens matériels" signifient "les biens personnels qui peuvent être vus, pesés, mesurés, sentis ou touchés et perçus par les sens de quelque façon".

(suite à la page 5)



UN SOLDAT DE MONTREAL RECOIT LA MEDAILLE DES NATIONS UNIES — Sur cette photo, le soldat M. Lacombe, de Montréal (P.Q.), qui sert actuellement au quartier général de la base canadienne au Moyen-Orient, reçoit la médaille des Nations Unies, des mains du colonel H.T. Fosbery, commandant du contingent canadien de la FUNU stationné au camp de Rafa en Egypte.

## A L'ORATOIRE DU 11 AU 20 MARS

### Onze archevêques et évêques à la grande neuvaine à saint Joseph

1921-1961: deux dates marquantes dans la longue histoire de l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal. En 1921, c'était en effet l'institution d'une neuvaine solennelle pour préparer les pèlerins à la fête patronale du 19 mars. Appuyant, il n'y avait qu'un triduum de prières avant la fête. Le samedi 11 mars 1961, c'est l'ouverture à usantuaire du mont Royal de la 41e grande neuvaine à saint Joseph.

Elle donnera lieu à de grandes cérémonies, à laquelle assisteront plusieurs membres de l'épiscopat canadien. Elle se marquera de nombreux pèlerinages diocésains de la province de Québec, ceux de Saint-Jérôme, de Joliette et de Valleyfield, pour n'en nommer que trois.

Onze messes pontificales  
La messe pontificale de clôture aura lieu le 2 mars, à 10 h. a.m., et elle sera chantée par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface.

Voici la liste des autres messes pontificales:  
Le samedi, 11 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr William J. Smith, évêque de Pembroke, Ont. Le dimanche 12 mars, à 11 heures du matin, Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, ancien vicaire apostolique du Keewatin. Le lundi 13 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield. Le mardi 14 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque-auxiliaire à Joliette. Le mercredi 15 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, nouvel évêque-auxiliaire à Sainte-Anne de la Pocatière. Le jeudi 16 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, nouvel évêque-auxiliaire à Ottawa. Le vendredi 17 mars, à 8 h. 30, Son Exc. Mgr Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières. Le samedi 18 mars, à 8 h. 30 du soir, Son Exc. Mgr. Emilien Frénette, évêque de Saint-Jérôme. Le dimanche 19 mars, à 11 heures du matin, Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, le même soir, à 8 h. 30, Son Exc. Mgr. Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières. Le lundi 20 mars, à 10 heures du matin, fête liturgique de saint Joseph, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface.

Cette année, à cause du dimanche de la Passion qui tombe le 19 mars, la fête liturgique du grand patron de l'Eglise est reportée au lendemain. Le 20 mars marquera également la fin du mois de saint Joseph à l'Oratoire, à cause de la Semaine Sainte qui débute le 26 mars.

A la radio  
Tout le long de la neuvaine, il y a une prédication spéciale sur un réseau de postes canadiens. Cette prédication sera faite par M. Albert Lapointe, p.s.s., directeur-fondateur de l'oeuvre des "Cœurs Notre-Dame".

C'est en 1913 que les postes de radio ont commencé cette générale contribution à l'oeuvre de l'Oratoire Saint-Joseph. Six ans plus tard, un rassemblement de postes canadiens diffusant la neuvaine de mars. Cette année, plus de 60 postes de radio, français et anglais, d'un océan à l'autre, diffuseront la neuvaine.

Le R. P. James J. Davis, o.p., professeur de théologie à Boston, fera la prédication anglaise à la radio.

Les propriétaires du nord-est de ville Saint-Laurent  
L'Association des propriétaires du nord-est de ville Saint-Laurent a fait savoir au conseil municipal de cette ville qu'elle s'oppose catégoriquement à l'ouverture de la rue Dequière, vers l'est, au-dessus des voies des Chemins de fer nationaux.

Le président de l'Association, M. Ed McCallum, l'a annoncé aux journalistes hier. Il a révélé que l'Association a l'appui d'autres organismes de Saint-Laurent qui combattent aussi l'ouverture de la rue Dequière à cet endroit.

Chacun de ces groupes sera représenté à l'assemblée mensuelle du conseil municipal de Saint-Laurent, ce soir, vendredi.

M. MICHAEL STARR :  
La formation professionnelle prend de l'ampleur au Canada

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail, M. Starr, a déclaré hier que la formation professionnelle prend de l'ampleur au Canada.

Il a fait cette déclaration lors de l'étude des estimés budgétaires de son ministère aux Communes. De l'Atlantique au Pacifique, de nombreuses institutions de formation professionnelle sont en construction ou doivent débiter sous peu, a-t-il dit.

Par exemple un centre de technologie et d'apprentissage est en construction à Saint-Jean, Terre-Neuve, au coût de \$4.000.000 et une autre institution semblable au coût de \$5.000.000 sera construite à Manitoba.

Il a dit que l'aide fédérale à ces institutions augmenterait à \$26.600.000 cette année comparativement à \$26.197.000 au cours du dernier exercice fiscal. Le gouvernement fédéral contribue pour 75 pour cent du coût de construction de ces établissements, d'après l'entente fédérale-provinciale signée en décembre dernier.

Il a ajouté que la province de Québec recevra pour sa part, en 1961-62, la somme de \$14.175.000. "Si Québec conclut une entente, ce montant sera probablement haussé, a-t-il dit.

Il a dit que le gouvernement fédéral doublera sa contribution pour la formation professionnelle des jeunes chômeurs. Le 1

janvier, 7.000 jeunes fréquentaient des institutions de formation professionnelle et se perfectionnaient dans 35 occupations réparties dans 385 centres du pays.

Des soumissions cachetées, adressées à Monsieur Louis-H. Levasseur, directeur général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, seront reçues d'ici trois heures p.m., le 21 mars 1961, pour la vente en bloc de 25 MOTOCYCLETTES usagées, autres qu'un service de la Sûreté provinciale. Ces motocyclettes peuvent être vues et examinées au garage des travaux publics, 725, boulevard Henri Bourassa, Montréal, où on pourra aussi se procurer les formulaires de soumissions.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus haute ou toute autre soumission.  
LOUIS-H. LEVASSEUR  
Directeur général

# N.-B.: hausse de la taxe sur la gazoline et l'alcool

Fredericton, N.-B. — Le gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick, dans son premier budget présenté à la province depuis son élection, a annoncé une augmentation de la taxe sur les gazolines et les alcools. La province compte recueillir \$4 millions de plus par année avec ces augmentations.

Le budget n'a pas manqué de signaler que les propositions d'Ottawa concernant le partage des impôts et les paiements de péréquation n'ayant pas ajouté beaucoup aux revenus de la province, celle-ci se voyait forcée d'aller chercher des revenus supplémentaires dans la poche des citoyens de la province. On sait que le premier ministre Robichaud est sorti furieux de la récente conférence fiscale fédérale-provinciale, disant qu'Ottawa donnait plus aux provinces riches et moins aux provinces pauvres.

Le premier budget libéral a été présenté par le secrétaire-trésorier de la province, M. T. G. DesBrisay.

A compter du premier avril, la taxe sur la gazoline se verra de 18 cents le gallon, et la taxe sur l'essence pour moteur diesel sera de 23 cents le gallon. Les deux taxes sont présentement de 15 cents le gallon.

Le prix actuel de la gazoline pour automobiles ordinaires est de 43,9 à 48,9 cents le gallon. L'essence à diesel coûte 33,6 cents le gallon. Fermiers et pêcheurs sont exemptés de la taxe.

Le gouvernement a demandé à la Régie provinciale des alcools de préparer à un rajustement de la taxe sur la vente au détail de l'alcool de manière à recueillir \$1.500.000 de plus par année en taxe.

Le budget prévoit des revenus de \$102.478.450 et des dépenses de \$103.176. Il y aura donc un léger excédent de \$15.274.

Le gouvernement a prédit qu'il n'y aurait que très peu d'expansion dans la province au cours de 1961.

## M. St-Laurent, au banquet de la St-Patrice

M. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, sera le conférencier d'honneur lors du banquet organisé en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le 17 mars, par la Société Saint-Patrice de Montréal.

Pour M. Saint-Laurent, ce sera la deuxième fois qu'il prendra la parole à l'occasion de la fête de Saint-Patrice. La première fois, c'était au séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, alors que l'ancien premier ministre était encore étudiant.

Cette réunion de la Société Saint-Patrice sera la cent vingt-septième de l'organisme à Montréal. Tous les membres de la Société, leurs parents, leurs amis sont invités à goûter qui aura lieu à 12h. 30 p.m., le 17 mars.

La mère de M. Saint-Laurent, née Mary Ann Broderick, est née à Poppy Hill, comté de Galway, en Irlande.

M. et Mme Saint-Laurent assisteront également les invités d'honneur au bal de la Saint-Patrice qui aura lieu à l'hôtel Windsor.

## Le secteur public de l'économie absorbera une grande part des investissements prévus en 1961

OTTAWA — Le ministre du commerce a déposé hier aux Communes son rapport annuel sur les investissements prévus au cours de l'année dans les secteurs public et privé de l'économie. Au total, on prévoit que les capitaux qui seront engagés dans l'économie s'éleveront à \$8.336.000.000, soit \$136.000.000 de plus que l'an dernier en dépit d'une tendance à réduire les placements qui se manifeste dans les entreprises commerciales.

Le secteur public de l'économie absorbera une plus grande partie des investissements: construction d'hôpitaux, de routes et autres institutions publiques. On envisage de plus un accroissement des placements dans le domaine de la construction domiciliaire.

Établi d'après un relevé effectué à la fin de 1960, le rapport de M. Hees indique en outre que les entreprises commerciales se proposent d'investir \$4.625.000.000 en 1961, soit une hausse de 3,2 pour cent par rapport à 1960.

Depuis 1957, on observe un fléchissement constant des capitaux engagés par les entreprises commerciales dans le secteur privé de l'économie. La masse des capitaux qui seront investis en 1961, d'après les

prévisions, par les entreprises commerciales atteindra son plus haut niveau depuis 1959. Par contre, les dépenses prévues aux chapitres de la construction domiciliaire, des institutions publiques et des immobilisations des gouvernements comprennent largement la baisse enregistrée dans le secteur privé. Dans ces trois domaines particuliers, les capitaux engagés en 1961 s'éleveront à \$3.711.000.000, soit 8,4 pour cent de plus qu'en 1960.

En commentant ces prévisions, M. Hees a déclaré que le programme des investissements prévus, considéré dans son ensemble, "continue d'indiquer le niveau relativement élevé et stable des dépenses de capitaux réalisées depuis quelques années".

## Les métallos réclament un tribunal d'arbitrage des prix

NIAGARA FALLS. — L'un des principaux chefs syndicalistes du pays, William Mahoney, directeur canadien du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, a proposé hier l'établissement d'un tribunal permanent d'enquête sur le bien fondé des hausses de prix de tous les produits de base au Canada.

M. Mahoney a fait cette suggestion à la conférence annuelle d'étude organisée par le Congrès du travail du Canada.

Cette proposition reproduit en quelque sorte la demande faite au gouvernement fédéral par la Confédération des syndicats nationaux d'instituer un tribunal d'arbitrage des prix. La CSN, anciennement la CTC, a fait cette recommandation à Ottawa, il y a cinq années et elle l'a répétée dans tous les mémoires annuels qu'elle a présentés depuis cette date.

M. Mahoney a proposé un tribunal d'arbitrage qui pourrait faire enquête sur les prix mais qui n'aurait pas le pouvoir d'exercer un contrôle sur les prix, ni forcer les sociétés à les baisser. Aux Etats-Unis, les ouvriers de l'automobile se sont fait les propagandistes d'une telle mesure.

Un tel tribunal, a dit M. Mahoney, pourrait exposer les faits à l'opinion publique... et si les employeurs veulent défier l'opinion publique, ils pourront agir à leur guise mais prendre leurs responsabilités.

Les métallos demandent depuis plusieurs années une enquête sur les prix de l'acier, mais la proposition de M. Mahoney possède une plus grande envergure.

Au cours des négociations qui débiteront prochainement dans l'industrie de l'acier, les métallurgistes unis ont l'intention de mettre la pédale douce sur les hausses de salaire et de réduire leurs demandes originales si les compagnies s'engagent à réduire le prix de l'acier.

"Nous avons fait cette proposition à plusieurs reprises, a-t-il dit, mais les compagnies l'ont toujours rejetée en disant que le syndicat n'avait pas à se mêler de la question des prix."

M. Mahoney a également dit que les syndicats ont le devoir de faire connaître au public leurs demandes en matière économique et de faire connaître la situation et la position que prennent les entreprises afin que l'opinion publique soit mieux éclairée.

Le professeur H. D. Woods, de l'université McGill, a adopté une attitude différente en affirmant que les faits ainsi exposés retiennent l'attention des syndicats mais exercent peu d'influence sur le comportement de l'opinion publique. Il a ajouté que les syndicats tombent dans le piège tendu par les entreprises qui parviennent à faire croire que les demandes de salaire causent l'inflation.

Le professeur Woods a ajouté que dans l'opinion publique, le monde des affaires est considéré comme le protecteur de l'économie tandis que le mouvement syndical est considéré comme un dénigrateur. L'opinion publique est actuellement opposée au syndicalisme, a-t-il insisté.



Depuis hier matin, la municipalité de Dorval est reliée au réseau de téléscripteurs de la ville de Montréal, dans le but d'enrayer la vague de criminalité qui déferle actuellement sur la métropole et la région. Ville St-Michel possède depuis mardi son appareil. Hampstead inaugurerait le sien aujourd'hui et, Ville St-Laurent et Ville Jacques-Cartier en seront aussi équipées d'ici quelques jours. Sur cette photo, de g. à d. le chef de police intérimaire de Dorval, Pierre Gariépy et le lieutenant-déTECTIVE J. McDougall reçoivent les explications de René Langevin de la Compagnie Bell.

## OCCASIONS D'EMPLOI DISPONIBLES par l'entremise du Service national de placement

Ces postes vacants sont offerts aux postulants qui parlent le français. On énumère d'autres postes vacants dans la même profession, mais plusieurs de ces postes requièrent une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

460-110 - SECRETAIRE ADMINISTRATIF. Province de Québec. Pour une association professionnelle. Rédiger de la correspondance. Préparer des rapports. Rédiger un journal à l'intention des membres de l'association. Préparer et donner des causeries. Promouvoir les relations extérieures. Connaissance parfaite du français et de l'anglais. 12e année au minimum ou formation universitaire. Salaire \$5200 par année et plus selon ses qualifications. (D'autres postes de gérant ou d'administrateur cadet.)

405-110 - HOTESSE D'AVION — Divers endroits au Canada. Célibataire seulement. Âge de 20 à 25 ans. 5 pi. 2 po. à 5 pi. 6 po. 100 à 135 livres. 11e année. De préférence bilingue. Salaire: de \$275 à \$441 par mois.

432-2224 - CONTREMAITRE DE CHEMIN DE FER (PONTS) — Province de Québec. Cinq ans d'expérience dans l'entretien des charpentes de ponts de chemin de fer ou dans l'entretien d'autres ponts, avec expérience partielle comme surveillant. Instruction d'école supérieure désirable. Salaire de \$550 par mois. (Postes semblables à travers le Canada.)

Province de Québec — 428-81 — PHARMACIEN. Pour une pharmacie de la région de Trois-Rivières. Doit parler français et anglais. Remunération minimum de \$90 par semaine. (Autres postes vacants de pharmaciens.)

Nouveau-Brunswick — 387-118 — STENOGRAPHE BILINGUE (femme). Français et anglais. Diplôme d'école supérieure désirable. Salaire de \$40 par semaine au début. (Autres postes vacants de sténographes au Canada.)

Province de Québec — 427-1885A — GERANT D'EXPLOITATION AGRICOLE. Ferme laitière. Candidat possédant 8 à 10 ans d'expérience comme cultivateur, et si possible, comme gérant de ferme. Connaissant l'élevage des animaux Holstein, et pouvant surveiller le contrôle laitier. \$50 par semaine et plus selon expérience.

Province de Québec — 478-11 — PROFESSEUR devra enseigner les matières générales à la 7e année qui comprend 25 élèves. Doit posséder Brevet "C" au moins un an d'expérience. Remunération \$4000 par année.

Province de Québec — 405-81B — TRACEURS SUR PIECES. Pour fabrication de réservoirs dans le district de Montréal. Métal de 3/16" à 3/4". Minimum de 2 à 3 ans d'expérience. Le français requis. \$2.00 et plus de l'heure, selon expérience. 8.00 du matin à 4.30 de l'après-midi. 5 jours par semaine. Salaire et demi après 8 heures.

467-1450B — PHARMACIEN. Province de Québec. Préparation des médicaments selon les prescriptions. Candidat licencié et ayant quelques années d'expérience dans une pharmacie. Candidat de langue Française. Salaire offert \$100 par semaine et plus. (D'autres postes vacants à travers le Canada.)

432-250 — DESSINATEUR. Province de Québec. Pour une compagnie minière. Expérience requise, 8 ans en dessin mécanique ou électrique. Connaissance parfaite de la langue anglaise ou bilingue. Salaire \$456 par mois. (Postes vacants pour dessinateurs et modélistes à travers le Canada.)

405-80B — CONTREMAITRE CHAUDRONNIER — Province de Québec. Pour fabricant de réservoirs. Diriger plus de 100 employés dans un atelier de fabrication et de réparation de réservoirs en métal. 3/16" à 3/4". Bonne connaissance technique dans le métal en plaques. Au moins 5 ans d'expérience. Salaire \$2.25 de l'heure et plus selon expérience. 8 h. du matin à 4.30 h. de l'après-midi. (Autres postes vacants au pays.)



Si vous voulez vous renseigner sur ces emplois et sur d'autres par tout le pays, adressez-vous à votre bureau du Service national de placement.



## SI VOUS DÉMÉNAGEZ CE PRINTEMPS...

veuillez en informer  
**NOTRE BUREAU D'AFFAIRES**  
dés que vous connaîtrez votre nouvelle adresse (même si vous ne pouvez fixer de date précise). Nous pourrions ainsi vous donner rapidement le service à votre nouvelle adresse.  
LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

# La loi sur les alcools...

(Suite de la 1ère page)

## Recommandations

Les recommandations des ligues, continue Me Jobin, portent sur les points suivants: respect du dimanche, protection de la jeunesse, protection de la dignité de la femme, publicité sur les alcools, qualifications des détenteurs de permis, maintien intégral de la loi de tempérance, application de la loi par tout agent municipal et provincial.

Au sujet du respect du dimanche, Me Jobin soutient que le législateur se doit de consacrer dans la loi le principe suivant: "Le commerce des liqueurs alcooliques doit être interdit le dimanche dans tous les endroits où la consommation publique des alcools est le principal et non pas l'accessoire d'un repas."

Cette règle, d'ailleurs, ajoutait-il, est sanctionnée dans la loi actuelle par la fermeture des tavernes et par l'autorisation de ne vendre, les dimanches et jours de fête, que des bières et vins au repas.

En conséquence, souligne Me Jobin, "Nous recommandons formellement de modifier le projet de loi de façon à ce que la vente des liqueurs alcooliques soit interdite le dimanche, sauf dans les salles à manger et les restaurants, à la condition expresse que la consommation de ces liqueurs alcooliques soit faite à l'occasion d'un repas ou comme complément d'un repas."

## Le dimanche

Les cabarets, comme tels, dit Me Jobin, devraient être tenus de fermer leurs portes, le samedi soir, à minuit, et à ne les rouvrir, ensuite, que le lundi.

M. Jean Lesage: Auriez-vous objection à ce que les cabarets restent ouverts le dimanche, jusqu'à minuit et présentent des spectacles, pourvu que la boisson n'y soit servie alors que comme accessoire d'un repas.

Me Jobin: Nous n'aurions pas d'objection de principe, à condition évidemment, qu'on ne leur permette pas d'ouvrir au début de la journée du dimanche. Mais reste à savoir si ce ne serait pas violer la loi fédérale et la loi provinciale sur le dimanche. Il y a aussi le problème technique de déterminer ce qui constitue une salle à manger.

Me Philippe Ferland: on pourrait peut-être trouver une définition basée sur le pourcentage des revenus tirés de la vente des repas et de la vente des boissons. On pourrait dire qu'une salle à manger est un établissement qui tire le plus clair de ses revenus de la vente des repas. Si un établissement perçoit plus de revenus de la

vente des boissons que des repas, ce n'est plus une salle à manger. Ceci étant établi, nous aurions pas objection à ce qu'une salle à manger soit autorisée à vendre bière et vin à toute heure. Quant aux spectacles, il y a à tenir compte de la loi fédérale qui les interdit le dimanche.

M. Lesage: C'est le procureur général dans chaque province qui est chargé de l'appliquer. Il n'est pas obligé de le faire.

## Les repas

Me Jobin suggère de modifier l'article 75 du projet de loi de façon à n'autoriser que les détenteurs de permis de salle à manger ou de restaurant à servir des boissons alcooliques au vin et de la bière. Selon le cas, le dimanche, qu'à la condition expresse que ces boissons ne soient servies qu'à l'occasion d'un repas ou complément d'un repas. Tout tel détenteur qui violera la loi à ce sujet commet une infraction.

Relativement à la protection de la jeunesse, Me Jobin suggère que la loi soit amendée pour forcer le mineur d'apparence à faire la preuve de son âge. On pourrait imposer des formules à cet effet que le mineur d'apparence signerait. On recommanderait, si possible, l'établissement de la carte d'identité pour faciliter l'application de la loi.

Une des faiblesses de la loi, dit Me Jobin, c'est qu'elle n'impose aucune responsabilité aux parents sur ce point. Le devoir de surveillance des parents sur les enfants mineurs va jusqu'au point où il rend le père, et, après le décès de celui-ci, la mère responsable du dommage causé par l'enfant mineur. On devrait imposer aux parents l'obligation de surveiller leurs enfants en ce qui concerne la vente des boissons alcooliques aux mineurs.

Me Jobin s'oppose aussi à ce qu'il y ait des débits de boissons à proximité des usines, des plages publiques ou des centres sportifs ou de loisir.

Au dernier item de la protection de la jeunesse, le mémoire demande que soit ajoutée une autre paragraphe à l'article 42 pour empêcher l'émission de toute nouvelle licence dans l'arrondissement immédiat d'une usine d'une place publique ou d'un centre de loisirs ou sportif.

Me Jobin révèle que de Gaulle a fait adopter une telle loi l'an dernier en France. Par arrondissement immédiat, on entend généralement un mille, mais le pouvoir de déterminer la distance devra appartenir à la Régie, dit-il.

Mais cette disposition ne devrait pas affecter les droits acquis.

## Protection de la dignité de la femme

Le mémoire s'oppose carrément à la présence des femmes dans les tavernes.

M. Lesage interromp aussitôt Me Jobin sur ce point et déclare que la loi spécifiera que les femmes ne seront pas admises dans les tavernes.

D'autre part le mémoire demande que la présence de femmes dans les débits de boissons pour inciter à boire soit défendue et que pour la terre infraction l'amende soit de \$500 à \$1,000 et pour la deuxième: un à deux mois d'emprisonnement.

Me Jobin s'élève à ce sujet contre ce mémoire indien. Nous sommes d'avis que la nouvelle loi devrait rendre illégal l'exercice de cette nouvelle "profession", dit-il.

M. Lesage lui fait remarquer que la preuve ne serait pas facile à faire devant le tribunal. Il ajoute que certains Etats américains exigent que les femmes soient accompagnées dans les cabarets ou grills. Il dit qu'on songe à mettre cette disposition dans la loi, mais ce n'est qu'à l'étude, même pas probable.

M. Jobin ajoute qu'il n'avait pas osé en demander tant.

## La publicité sur les alcools

M. Jobin s'élève contre la publicité faite par les brasseries, surtout à la télévision. La répétition des annonces à la T.V. a pour effet certain d'augmenter considérablement la vente de la bière, dit-il. L'annonce commerciale est dangereuse et souvent malsaine, malhonnête et injuste, ajoute-t-il.

Le mémoire ne demande pas que toute l'annonce commerciale soit supprimée mais que le nom seul du fabricant d'alcool soit mentionné à la radio, à la télévision ou dans les journaux. Donc à la T.V. il n'y aurait plus de sketch, on n'aurait pas le droit de dire: ce programme vous est présenté par la bière Molson, mais seulement par Molson.

Des brasseries, "gros riches" Le père Ubald Villeneuve, au monniet des Lacordaire fait

alors une sortie contre les brasseries qu'il qualifie de "gros riches". "Ce sont ces gros riches qu'on favorise en tolérant toute cette publicité malsaine, dit-il. Ils font tellement d'argent, ajoutent-ils, qu'ils la distribuent un peu partout, il vont jusqu'à acheter des automobiles aux bonnes soeurs. Mais ils exigent toujours que leur nom soit mentionné. Ainsi nous leur avons demandé de l'argent pour les maisons Dumrely, mais ils ont refusé parce que nous ne voulions pas leur faire de publicité en mentionnant leur nom."

C'est sur ce point de la publicité que l'aspect moral de la question doit être davantage souligné, dit encore le père Villeneuve. Il rend cette publicité tapageuse responsable de l'augmentation de la vente d'alcool et surtout du fait que les femmes qui ne buvaient pas il y a quelques années, boivent autant que les hommes.

L'aumônier s'élève également contre le fait que l'entrée des grills et des bars-salons est permise aux femmes.

## Qualifications des détenteurs de permis

Le mémoire estime que les normes fixées par l'article 34 à ce sujet sont insuffisantes. La Régie devrait être tenue de considérer l'honnêteté, la sobriété et la compétence administrative et professionnelle du requérant, dit-il.

De plus, les normes fixées pour l'octroi d'un permis devraient s'appliquer chaque fois qu'une demande est faite et non pas simplement dans le cas d'enquête après opposition. M. Lesage dit que cette dernière suggestion est à l'étude.

Le premier ministre dit également que le demandeur d'un permis ne devra pas avoir été condamné depuis 3 ans pour violation à la loi de la Régie des alcools, au code criminel, ainsi qu'à la loi d'accise et à la loi des narcotiques.

## La tempérance

Les organismes catholiques et le R.P. Ubald Villeneuve estiment que l'opinion générale est favorable au maintien de la "loi de tempérance". Les clubs de tout acabit, à partir du plus humble club sportif jusqu'au club de chasse et de pêche et l'hôtel de villégiature, ne devraient pas avoir le droit d'obtenir un permis de la Régie dans les régions qui sont sous la loi de la tempérance: prohibition locale. Ou bien on maintient ce droit ou bien on ne le maintient pas. Si on le maintient, qu'on le respecte. Nous le respectons, le législateur a semble vouloir le maintenir, que ce soit pour vrai!

Suit la suggestion de supprimer certains passages du bill no 34 comme ce passage de l'article 19: "Nonobstant les restrictions ou prohibitions imposées par un règlement municipal, un permis de club peut être accordé lorsqu'il s'agit d'un club sportif..."

D'autres clauses qu'on propose de biffer se rapportent aux pavillons de chasse ou de pêche, et aux permis de villégiature.

M. Lesage cite les clubs de golf de Boischatel et de Sainte-Petronille. Est-ce que dans de tels cas, il est juste que le conseil municipal prenne une décision?

Le premier ministre ajoute que la Régie agira avec prudence.

Le R. P. U. Villeneuve poursuit son plaidoyer: "Quand on est à Montréal, on n'est pas à Saint-Jean-Port-Joli. Qu'il y ait un ou deux débits de boisson de plus à Montréal, ça n'a pas d'importance. Mais si on prend des moyens détournés pour en ouvrir dans de petits centres, par exemple sous le couvert d'un groupe de raquetteurs, cela n'est pas acceptable... ça inquiète bien des gens, dont beaucoup de curés."

Le père Villeneuve déclare qu'il y a quelques mois de nombreux permis nouveaux ont été accordés.

M. Lesage proteste.

Le père Villeneuve parle de 27 débits qui ont obtenu un permis en quelques jours.

M. Lesage: Ils existaient déjà, ils avaient des licences.

Le père Villeneuve: C'était des débits clandestins qui ne respectaient pas la loi. Avec un permis, ils ne respectent pas plus la loi.

M. Johnson déclare que tous les nouveaux permis n'ont pas

été accordés à des gens qui, déjà, bénéficiaient de la licence.

M. Lesage: Je n'ai pas dit ça. M. Johnson: On a accordé des permis à des gens qui n'avaient pas de licence et qui même avaient été poursuivis avant les élections.

M. Lesage répond que la plupart des permis ont été accordés à des gens profitant de la tolérance. Il y en a eu d'autres pour les épiceries, pour des clubs de curlings et pour un ou deux hôtels.

M. Lesage répond aussi au père Villeneuve qu'un débit toléré n'était pas nécessairement un débit clandestin. Il a déjà vu des dizaines de voitures à la porte de fols établissements.

Le premier ministre rappelle qu'à l'automne il a fait arrêter l'émission des permis à la suite d'une entrevue avec le R.P. Villeneuve et avec le R.P. Garriev.

Me L.-Armand Trudelle parle ensuite au nom des propriétaires de cabarets. Il soutient que le cabaret, d'après la définition qu'on en a donnée, est un endroit où l'on peut trouver à manger et à boire. Or, dit-il, serait-il pas normal qu'on puisse servir à boire à l'heure du dîner? Il plaide aussi pour que l'heure de fermeture, surtout le samedi, ne soit pas trop hâtive. A ce sujet, Me Trudelle souligne qu'à Montréal l'an dernier, les conventions, les expositions et autres manifestations ont significativement un revenu de \$24,100,000.

M. Trudelle réclame, étant donné les heures additionnelles accordées aux cabarets, d'accorder jusqu'à minuit — (au lieu de onze heures) — aux tavernes.

M. Trudelle suggère l'octroi d'une carte d'identité aux jeunes à leur sortie de l'école avec photo et date de naissance. Ce qui serait valable encore par la suite.

Comme les cabarets ont des salles à manger, M. Trudelle propose que ces établissements puissent ouvrir le dimanche comme les autres salles à manger pour servir des repas complets.

M. Armand Marion qui représente le local 332 de l'Union des employés d'hôtel, de motel et de club privé, le local 120 de l'Union des employés de cabarets et de restaurants licenciés, et des employés de chemin de fer, réclame les mesures suivantes:

— Pour les cabarets, des heures d'ouverture s'étendant de midi à 4 heures du matin, car le client qu'on dérange à trois heures du matin, est porté à être moins généreux; et le dimanche, de midi à minuit.

— L'adoption des clauses du bill no 34, concernant les heures de fermeture pour les hôtels, les motels, les tavernes.

— Quant aux hôtels de villégiature, ils devraient pouvoir vendre de l'alcool jusqu'à 3h du matin.

Les épiceries devraient pouvoir livrer jusqu'à onze heures du soir.

— Il devrait être permis de servir de l'alcool dans les chambres. — (Hommes de vingt ans et plus).

— Le détenteur d'un permis devrait être tenu de respecter les autres lois provinciales comme celle du salaire minimum, sous peine d'être privé de son permis à la troisième infraction.

## Les hôteliers

Me Gérard Delage, porte-parole de l'Association des hôteliers de la province, demande que les jours fériés et les dimanches, les établissements bien tenus aient le droit de vendre bières, vins et spiritueux avec ou sans repas.

Si la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur prétend représenter 1,000,000 de voteurs, signale-t-il, je crois bien qu'avec les 98,000 membres de nos associations, leurs familles et leurs amis, nous atteignons nous aussi au delà de 1,000,000 de voteurs qui pensent comme nous.

Vendre des boissons alcooliques le dimanche, précise encore Me Delage, c'est un commerce pour l'épicier et pour la Commission des liqueurs, mais c'est un service pour le cabaretier, le restaurateur et l'hôtelier.

Le phénomène de "sandwich en caoutchouc", continue le porte-parole des hôteliers, nous a démontré irréfutablement qu'il est impossible de forcer le client à manger tel ou tel élément constitutif d'un repas, à commander du solide quand il veut du liquide, ou à se lever de table quand il tient à rester assis.

Nous approuvons donc, souligne Me Delage, l'article 75 du bill 34, concernant la vente les dimanches et jours fériés, parce qu'enfin nos hôteliers pourront rendre, dans les bornes de la légalité, les services que le public réclame de leur part.

M. Delage dit ensuite que si les hôteliers ont des responsabilités, ils ont aussi des droits et des intérêts à sauvegarder. Les hôtels peuvent offrir certains dangers, mais on ne peut les tenir responsables de tout quand on sait que les deux tiers de la consommation de liqueurs alcooliques se fait à domicile.

M. Delage a dit que la nouvelle loi accuse un progrès notable sur l'ancienne; il a demandé que les recommandations des hôteliers soient étudiées immédiatement afin d'être incorporées à la loi dès maintenant, si possible. Il a ajouté que la Régie des alcools sera un instrument de réhabilitation de l'industrie hôtelière à condition qu'elle applique la loi avec justice et discernement. Il approuve l'idée du procureur général de réviser la loi chaque année.

Au sujet de la classification des hôtels et restaurants, M. Delage a dit qu'il va suggérer au Conseil du tourisme de procéder comme en France, en consultant le représentant de l'organisme professionnel, celui du syndicat d'initiative, celui de la Chambre de commerce et celui de la municipalité.

Me Ferland reprend ensuite que tout ce que les associations qui le représentent désirent, c'est la dispersion du bar, le dimanche.

# Critiques...

(Suite de la page 3)

M. Jack Horner a cité une série d'émissions intitulée "The Face of Labor", décrivant le rôle du travail organisé en politique par l'intermédiaire du Nouveau parti. Il voulait savoir si les autres partis avaient obtenu une part égale de temps gratuit. M. Ouimet lui a répondu que cette série était une contrepartie d'une série sur le patronat. Il ne s'agissait pas d'une émission politique.

En réponse à d'autres questions, M. Ouimet a dit que Radio-Canada appuierait la recommandation de l'Association des radiodiffuseurs qui demandait que l'interdiction sur les émissions politiques, 48 heures avant les élections, soit levée.

# Les premiers...

(Suite de la 1ère page)

clairement indiqué que le Canada était opposé à la poursuite des expériences nucléaires.

Les chefs d'Etat du Commonwealth, réunis à Lancaster House, sont convenus qu'il importait d'abord qu'un accord interdisant les expériences nucléaires soit conclu lors de la reprise des négociations à Genève, le 21 mars.

# Montréal: tout...

(Suite de la 1ère page)

Il est tombé cette année sur Montréal quelque 50 pouces de neige; la moyenne annuelle est de 112 pouces. La dernière tempête d'importance, si l'on excepte celle de la fin de février, remonte au 21 décembre, avec 7.6 pouces de neige.

La tempête d'hier a été accueillie avec joie par les cultivateurs dont les puits sont à sec en plusieurs régions.

# Les pressions...

(Suite de la page 3)

sont confidentiels de leur nature. M. Starr répliqua qu'il n'en était rien. La Commission d'assurance-chômage, affirma-t-il, se réserve le droit de révéler certains faits, s'ils sont d'intérêt public. Or, d'ajouter le ministre, le gérant de la Commission, à Hamilton, fait partie de la Commission et il a cru d'intérêt public de me faire connaître les faits exacts. Quoi qu'il en soit, dit encore M. Starr, chaque fois que des abus commencent à se produire, je croirai de mon devoir de les dénoncer.

# M. Pearson...

(Suite de la page 3)

"Les belles paroles que nos dirigeants peuvent prononcer à Ottawa ou à Londres ne peuvent se substituer à l'action", a dit M. Pearson.

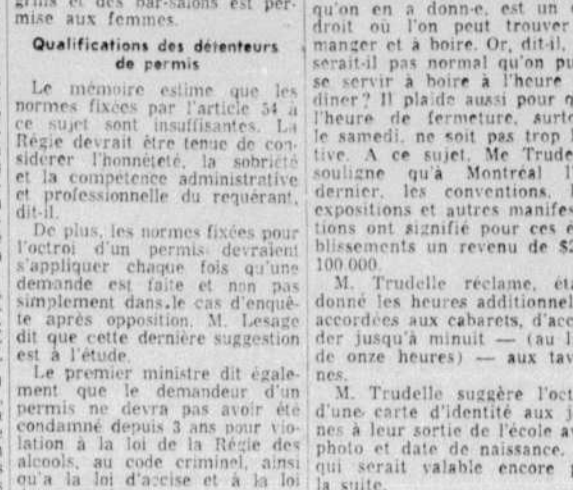
"Notre pays peut affronter ce problème et le résoudre mais pas sans une administration forte et efficace. Le chômage est un problème persistant, à racines profondes, et dont la cause n'est pas unique. Un seul remède ne peut donc suffire, comme le croit le gouvernement."

# Regrets de...

(Suite de la page 3)

Il a été, dit-il, celui des présidents de l'Assemblée législative qui a occupé cette haute fonction le plus longtemps dans toute l'histoire de la législature. Il a toujours donné l'exemple de la distinction, de la noblesse, du respect de la parole donnée.

Dans les rangs de la députés, il ne compte que des admirateurs et des amis. Nous sommes extrêmement frappés par cette mort, nous de l'opposition. En mon nom personnel comme en celui de tous mes collègues, j'offre à madame Taché et à tous les membres de sa famille l'expression de nos plus profondes condoléances."



TOUS NOUS AVONS DES HAUTS ET DES BAS. C'EST UN FAIT...

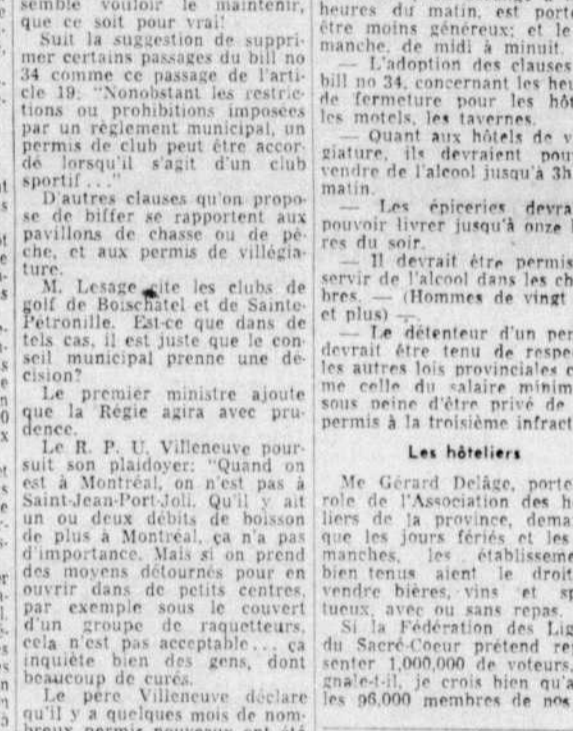
MAIS POUR ÊTRE ASSURÉS DU CONSTAT ÉQUILIBRÉ DE VOTRE ESTOMAC, ET SURTOUT JOUIR D'UN PLAISIR DE GOURMET, REMETTEZ-VOUS EN VOUS.

VERITABLE YOGOURT DE FRANCE

yogourt NORMANDIE

Dans sa forme naturelle à laquelle on ajoute au goût, un ingrédient sucré favori, ou à l'essence de framboise.

Offert dans tous les épiceries de choix, ou par livraison à domicile en appelant OR. 5-2300



# la qualité qu'on ne discute pas

Économie d'opération: 35 milles au gallon d'essence ordinaire aux vitesses d'autoroute. Facilités de service: 625 concessionnaires Peugeot sont répartis dans toute l'Amérique du Nord. Conduite: nerveuse, facile à conduire, à manier et à stationner. Rayon de braquage très court (31 pieds). Moteur puissant et rapide. Même si vous la gardez plusieurs années, vous aurez toujours l'impression d'avoir une voiture de l'année en cours car ses lignes classiques empêchent qu'elle ne se démode. Quelques avantages parmi tant d'autres: pare-chocs, chapeaux de roues, enjoliveurs de caisse et de calandre en acier inoxydable; ventilateur débrayable automatique; carburateur à réchauffage anti-givre. Voyez le concessionnaire Peugeot dès aujourd'hui et conduisez une Peugeot; vous serez vite convaincu de sa supériorité et enthousiasmé par sa performance.

Tous les accessoires nécessaires sont inclus dans le prix, à savoir:

système de chauffage et de dégivrage type "canadien" • revêtement anti-corrosion appliqué en usine • tableau de bord rembourré • pare-solil rembourré • 5 accoudoirs • montre électrique • pare-choix, chapeaux de roues, enjoliveurs de caisse et de calandre en acier inoxydable poli • feux clignotants de changement de direction • lave-glacs • essuie-glacs électriques • carburateur à réchauffage anti-givre • ventilateur à débrayage automatique • sièges transformables en couchettes • boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées • liquide à frein contenu dans un réservoir transparent permettant une vérification immédiate du niveau • sièges anatomiques, réglables à 12 positions, recouverts d'un tissu spécial à fines côtes • portes s'ouvrant à 90° revêtement anti-laboussures • 2 surturbos, ville et route • coffre arrière d'une capacité de 21 pieds cubes • éclairage automatique du coffre • double éclairage sous le capot • coque auto-portante monobloc • roues équilibrées en usine • pare-frens éjectable • direction à crémaillère, type voiture de sport • freins ultra-puissants • manivelle et outillage de bord.

La Peugeot n'est pas ce qu'on appelle une "compacte" ou petite voiture; c'est une voiture dans toute l'acception du mot.

**COURROIES & POULIES V**  
**COURROIES V A MAILLONS**  
**COURROIES CUIR, COTON, CAOUTCHOUC, HAUTES VITESSES, NYLON, SANS FIN**  
**DOMINION BELTING**  
 971 ouest, rue St-Jacques  
 J.-C.-G. Beaud, pr. UN. 6-3885

---

Importé de France

**Les LITHINES du Dr. GUSTIN**

Une eau de régime Alcaline Économique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante

---

**Boutique de ski**

**Louis de Passillé**

**Sainte-Adèle**

GRANDE VENTE DE PRINTEMPS

JUSQU'À PAQUES

Réduction de 25% à 50%

Choix considérable.

Bogner — Pedigree — Meggi, etc., etc.

MODE D'ACHAT — LIVRAISON OUTRE-MER

La Peugeot est en demande partout, réservez la vôtre au plus tôt!

Peugeot Distribution Ltée, 1628 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour une randonnée d'essai, voyez l'un des vendeurs ci-dessous:

<b>GAGNE AUTOMOBILE</b> 1822 est, rue Ste-Catherine Montréal — Tel. LA. 7-1511	<b>NANTEL AUTOMOBILE LTEE</b> 405, boul. Desarès St-Laurent — Tel. RL. 8-8808	<b>UP-TOWN MOTORS</b> 1982 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — Tel. WE. 4-1804	<b>L. TESSIER AUTO INC</b> 7100, rue LaSalle Montréal — Tel. CR. 4-3255
<b>Lafreille Automobiles, Enrg.</b> 4181, rue St-André Montréal — Tel. LA. 2-3105	<b>Lafreille Automobiles, Enrg.</b> 1423 est, rue Desarès Montréal — Tel. RA. 9-2807	<b>Laval Automobiles, Enrg.</b> 1400, Pelletier Laval-Québec — Tel. NA. 2-2748	<b>Overseas Motors Inc.</b> 1005, avenue Church Vieux-Québec — Tel. PO. 4-1834
<b>Beauvais Auto Life</b> 5, rue Bourgeois Enrl-Chambly — Tel. St. J. 4-8345	<b>Dupuis Auto Spécialiste</b> 3450, rue Lalonde Pierrefonds — Tel. St. J. 4-0564	<b>J.-C. Rouleau Auto Body Enrg.</b> St-Pérot Tél.: OX. 7-6220 — G.L. 3-2161	

La psychologie de l'enfance est importante dans la fabrication des poupées

TORONTO — Un intérêt dans la psychologie appliquée est important dans le succès de l'industrie de la fabrication des poupées, soutient le manufacturier de jouets Emanuel Grossman.

Réception pour les nouvelles hôtesse d'Air Canada

La première hôtesse de la compagnie, Mme J. A. Grant, sera présente. Vingt-huit jeunes filles du Canada et de pays étrangers, Écosse, Allemagne et Australie, recevront leurs diplômes d'hôtesse de l'air d'Air Canada vendredi le 10 mars, lors de la première cérémonie officielle de ce genre.

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Exposition de gravures esquimaudes au Musée des Beaux-Arts

Ouvres rarement exposés des collections du Musée à la Galerie de l'Étable — L'art mexicain; nombreuses œuvres exposées pour la première fois à Montréal — Salon international de la photographie — Thés-causeries du Comité féminin — M. Guy Bouillon parlera de l'art mexicain le 22 mars — Deux cours d'arrangement floral.

Des loisirs donnés à la création de contes pour enfants

OTTAWA — Mme Mary Lee Axelson, ménagère, se consacre, dans ses moments de loisir, à la rédaction de contes pour enfants.

Ouvres rarement exposés de la collection du Musée, à l'occasion de l'exposition de gravures esquimaudes, le 16 mars. Cette exposition, organisée par les Jeunes associés, présente environ 35 peintures choisies dans les réserves du Musée, dont beaucoup n'ont pas été exposées depuis des années, et qui montreront à quel point les goûts et les modes peuvent varier dans l'art. Galerie de l'Étable.

L'ART MEXICAIN de la période précolombienne à nos jours; jusqu'au 26 mars. Cette exposition, la plus importante du genre jamais réalisée au Canada, a été préparée au Mexique en échange d'une exposition similaire de l'art canadien présentée actuellement dans diverses villes du Mexique.



Mme Jean Beauchemin, présidente du Comité féminin des Jeunes Musicales de Montréal dont le dîner-concert aura lieu dimanche, le 12 mars, au Ritz-Carlton, sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, M. Jean Drapeau et de Mme Drapeau.

Journée mariale aux "Buissonnets"

La journée mariale en l'honneur de Notre-Dame-de-Sourire qui avait lieu à l'ancienne chapelle des Buissonnets, rue Ste-Catherine ouest, aura lieu à l'église de la paroisse St-Edouard, coin St-Denis et Beaubien, lundi le 13 mars.

Les personnes incapables de se rendre à l'église

St-Eduard peuvent se joindre aux groupes qui sont déjà formés dans plusieurs paroisses. Bienvenue à tous.

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE No 531,992

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE No 528,154

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE No 528,154

LOUIS J. SEGUN, domicilié à 1365 rue Decarie, Ville St-Laurent, district de Montréal, défendeur.

ROYAL, pour permission d'établir une buanderie à l'adresse individuelle, sur les lots de subdivision no 137, 138 et 139 du lot no P-18 de la division cadastrale municipale de la paroisse de Montréal, quartier Notre-Dame-de-Grâce, situés au 3152-526, rue Sherbrooke, entre les avenues Marlène et de Vendôme.

ROYAL, pour permission d'établir une buanderie à l'adresse individuelle, sur les lots de subdivision no 1 et 2 du lot no 811 de la division cadastrale municipale de la paroisse de Montréal, quartier St-Louis, situés au 3777, rue St-Dominique.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-séne dans les quinze (15) jours, à compter du 10 mars 1961.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

JEAN GAGNON & CIE. LITE. COURTIER EN ASSURANCES. Établie en 1928, 278 ouest rue Saint-Jacques, Montréal.

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau". Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, fibres, pupitres, armoires, etc. Canada Dactylographe Inc. Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand et c. ou St-Jacques, Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltee. Courtiers d'Assurances. Nous instruisons les communautés religieuses à se procurer de nos services. 1411, rue Crémont, Victor 9-1371

Dr Maxime Brisebois. Médecin. Électrologie médicale - Rayons X - I.G.M.C. - F.R.C.S.C. De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION. MARION, MARION ROBIC & BASTIEN. 2106, rue Drummond, MONTREAL 25

Dr C. Melillo. Médecin. Gradué d'Europe. Gynécologie, pédiatrie, diabète, maladies, troubles psychosomatiques, asthme, allergies, impotences, infertilité, anxiété, timidité, dépression, névralgie, alcoolisme, etc. 124 ouest, Sherbrooke, VI. 3-0354

INGENIEURS-CONSEILS BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE. 6655 CHEMIN COTE-DES-NEIGES - MONTREAL 26, QUE.

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde. MONTREAL

WINDSOR annonce "LE RÉGAL DU SAMEDI SOIR". Un festival de plats européens - comprenant deux spécialités chaudes - préparés par le chef. RODOLPH DOSEGER pour la joie des gourmets. Ce buffet sera servi dans l'un des plus beaux restaurants du monde, la fameuse salle Le Loto. Agréable musique d'ambiance par SASCHA et son trio. Pour réservations, appelez Walter à UN 6-9611 À partir de 6h. p.m. - \$4.00 par personne

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER. OUTREMONT, rue Rockland, logement neuf, chauffé, 3 pièces, cuisine, salle de bain de couleur, plancher tuile dans l'entrée, \$110 par mois, cuisinière fournie. Tél.: CR. 4-0133. 11-3-61

ON DEMANDE A ACHETER. Achetez antiquités, bijoux, argent, porcelaine, bibelots, meubles, peintures, horloges, livres, bronzes et autres souvenirs de famille. Prix excellents. Adresser à domicile, Lyons, VI. 3-6988. Établi depuis 41 ans. 11-3-61

ASSOCIE DEMANDE. JEUNE HOMME ayant mis au point, après 2 ans d'études, une formule nouvelle pour la publication d'un hebdomadaire populaire de petit format, cherche une personne prête à risquer \$3,000 pour le financement. En cas de réussite, profit de moitié. Écrire à: Case 125, "Le Devoir". 11-3-61

ON DEMANDE A LOUER. Maison avec chauffage central dans l'aire des HLM. Parquet ou Biezas. Téléphone CR. 7-1795. 11-3-61

TRANSPORT. Appelez d'avance Montreal Moving, démontage assuré n'importe où. Spécialités: poids, etc., emballage, entreposage. RA. 1-1194. JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE. ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, orgues, frigidaires. DU. 7-3766. J.N.O.

A VENDRE. Rien à dire le printemps. Venez Berlin - DU. 9-7871. VENEZ ET ESSAYEZ. L'auto de l'année Dodge Dart 1961 aux dimensions canadiennes totales; les splendides chromes et roues 1961, garantie un an ou 12,000 milles, termes faciles, très bonne condition.

TRANSPORT. Appelez d'avance Montreal Moving, démontage assuré n'importe où. Spécialités: poids, etc., emballage, entreposage. RA. 1-1194. JNO

EN SPECIAL. Auto d'Excellit, Dodge Polara 1960, garantie 100%, 6,000 milles seulement, tout équipé, une occasion rare. 11-3-61

ANNONCES CLASSÉES. 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361. (Commandes prises jusqu'à 4 hrs la veille de la publication.)

A VENDRE. OUTREMONT, maison de famille dans le montgare, salle de jeux, cuisine moderne, garage, \$35,000. Tél. CR. 2-2483. 11-3-61

ANNONCES ORDINAIRES. Tarif minimum de 100 pour 5 lignes (35 mots).

LAVAL-DES-RAPIDES. Joli, tout moderne bungalow, 3 1/2 grandes pièces, chambre de bain-tuilette, terrain 60 x 150, gazon et clôtures complètes, près de l'église, écoles, autobus, garage, salle de jeux et T.V. Prix: \$18,500. Tél. MO. 9-1964. 11-3-61

GRANDS CARACTÈRES. Usage ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

COMMERCER A VENDRE. Restaurant à vendre rue St-Hubert, entre Jean-Talon et Bélanger. Tél. CR. 4-9133. - DU. 6-6953. JNO

GRANDS CARACTÈRES. Usage ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

NOUVELLES DU MUSÉE. 78 SALON DU PRINTEMPS du 7 avril au 7 mai. Ouverture officielle, le 6 avril.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

ON DEMANDE A ACHETER. Achetez antiquités, bijoux, argent, porcelaine, bibelots, meubles, peintures, horloges, livres, bronzes et autres souvenirs de famille. Prix excellents. Adresser à domicile, Lyons, VI. 3-6988. Établi depuis 41 ans. 11-3-61

ON DEMANDE A LOUER. Maison avec chauffage central dans l'aire des HLM. Parquet ou Biezas. Téléphone CR. 7-1795. 11-3-61

TRANSPORT. Appelez d'avance Montreal Moving, démontage assuré n'importe où. Spécialités: poids, etc., emballage, entreposage. RA. 1-1194. JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE. ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, orgues, frigidaires. DU. 7-3766. J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES. 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361. (Commandes prises jusqu'à 4 hrs la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. Tarif minimum de 100 pour 5 lignes (35 mots).

GRANDS CARACTÈRES. Usage ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

COMMERCER A VENDRE. Restaurant à vendre rue St-Hubert, entre Jean-Talon et Bélanger. Tél. CR. 4-9133. - DU. 6-6953. JNO

GRANDS CARACTÈRES. Usage ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

CE BLANC TAPIS. Bien sûr, une neige épaisse attirera irrésistiblement les skieurs experts et les débutants.

Eric Axelson, d'origine suédoise, directeur des "Canadian Marine And Shipping News", conseille toutefois à sa femme d'écrire quelque chose sur un sujet qui lui serait familier.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.

Elle ne délaissa pas pour autant ses tâches ménagères. A son talent d'écrivain, Mme Axelson joint d'excellentes aptitudes de peintre-décorateur, de couturière, de cuisinière et d'organisatrice.



"Il suffit d'aimer", un film qui raconte la merveilleuse histoire de Bernadette Soubirous prend l'affiche dès ce soir aux cinémas Canadien et Plaza. On voit ici Danièle Ajoret de la Comédie Française dans le rôle de Bernadette qui annonce la nouvelle de ses visions à ses parents dont les rôles sont tenus par Madeleine Sologne et Bernard Lajarrige.

# Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

LE FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE DU CANADA

## Michel Saint-Denis jugera les finales du Festival à Montréal

Le lieutenant-colonel Yves Bourassa, président du Festival d'Art Dramatique du Canada, vient d'annoncer que Michel Saint-Denis, fondateur de l'École de Théâtre du Old Vic, jugera les finales du Festival d'Art Dramatique du Canada qui auront lieu à la Comédie Canadienne de Montréal, du 15 au 20 mai.

En tant que conseiller artistique de l'École nationale de théâtre du Canada, M. Saint-Denis a largement contribué à l'établissement de l'école et de son programme. Déjà invité à quatre reprises comme juge-critique du Festival, M. Saint-Denis est une des plus grandes autorités mondiales de l'heure dans le domaine de l'enseignement au théâtre. M. Saint-Denis a fondé et dirige le London Theatre Studio School (1935-1939) et l'École de théâtre du Old Vic à Londres (1946-52), Directeur général du Centre de l'est, à Strasbourg, de 1952 à 1957, il est, en ce moment, inspecteur général du théâtre en France et conseiller culturel auprès de la Rockefeller Foundation pour la future École de théâtre Juilliard du Lincoln Centre de New York.



Michel Saint-Denis

M. Saint-Denis jugera huit spectacles choisis parmi soixante pièces inscrites aux 14 festivals régionaux et nommera le gagnant du Trophée National du Festival et de la bourse de \$1,000 qui l'accompagne.

### Juges régionaux canadiens

On sait que depuis l'an dernier, les juges-critiques régionaux sont des Canadiens. Voici leurs noms pour les huit zones du festival, zones qui se subdivisent en quatorze régions: Norma Springford pour la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan; Guy Beaulieu pour le Manitoba et le Nord-Ouest de l'Ontario; James E. Dean pour l'Ouest de l'Ontario; Esse Ljung pour le centre de l'Ontario; Roland McNeill pour l'Est de l'Ontario, l'Est du Québec et le Nouveau-Brunswick; Florent Forget pour l'Ouest du Québec et David Gardner pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Pour l'Ouest du Québec, le Festival d'art dramatique aura lieu cette année à la Centrale catholique de St-Jean, du 22 au 25 mars.

On y donnera les pièces suivantes: "Mademoiselle Jaire", tragédie moderne de Michel de Ghelderode, présentée par le théâtre de la Saucière et mise en scène par Jean Richard; "Separate Tables" de Terence Rattigan, présentée par The Hertel Mountain Theatre de McMasterville; "The Infernal Machine" de Jean Cocteau, présentée par The Georgian Players Club et mise en scène par Victor Knight et enfin,

"La Cruche Cassée" de Heinrich Von Kleist, présentée par l'Atelier universitaire et mise en scène par Gilles Marsolais.

### Pour l'Est du Québec

Le Festival d'art dramatique de l'Est du Québec a débuté mercredi soir, à Lévis, par la présentation de "La Locandiera" de Goldoni, une comédie en trois actes présentée par "Les Compagnons de Notre-Dame" de Trois-Rivières.

Hier soir, les Audacieux de Rimouski présentaient une comédie en trois actes de Jacques Ferron: "Le Cheval de Don Juan". Ce soir, ce sera au tour de l'Atelier de Sherbrooke qui présentera "Les vacances d'Apollon" comédie de Jean Berthel, et samedi soir, l'Union théâtrale de Sherbrooke donnera "Un simple soldat" de Marcel Dubé.

On a remarqué l'absence de deux troupes de Québec: La Fenière et l'Estoc au festival.

### A LA COMEDIE CANADIENNE, DU 13 AU 19 MARS

## Raymond Devos, un clown extraordinaire

Il y a à peine quatre ans, dans un petit cabaret enfumé du Quartier Latin, au "Cheval d'Or", rue de Mouffetard, un comédien assez obscur racontait d'une petite voix éraillée trois petites histoires devant 50 personnes. Mais il avait réussi à créer un personnage pathétique. Très vite, il franchit les étapes classiques du music-hall pour se retrouver enfin seul, grande vedette en tête d'affiche, sur l'immense plateau de l'Alhambra, devant 3,000 spectateurs qui lui réservèrent un accueil triomphal. De tels chiffres mesurent le chemin parcouru.

Il y a deux sortes d'amuseurs. D'abord ceux qui baratinent: style Lamoureux. Ils font adorer le public par le rythme, l'emportent dans un tourbillon. Il est ailleurs, donc déchargé de ses emmêlements. Puis il y a ceux qui déchargent le public de ses emmêlements en les prenant à leur compte. Un amateur à la Devos, en somme, c'est un "parolonneur".

**Le Rideau Vert**  
CE SOIR, 8 h. 30  
DERNIERE SEMAINE  
**LES CHOUTES**  
Comédie de Barillet et Gredy  
Mise en scène: François CARTIER  
avec Juliette BELIVEAU, Yvette BRIND'AMOUR, Jacqueline PLOUFFE, Lisa LASALLE, Gérard POIRIER, François CARTIER, André MONTMORENCY  
Mercredi, 15 mars  
**Les Petites Têtes**  
AU STELLA  
4664 Saint-Denis - V.I. 4-1793

**5e SEMAINE**  
au  
CENTRE D'ART DE L'**ÉLYSÉE**  
35 OUEST, MILTON  
LE FILM DE BERGMAN QUE DECOUVRE MONTREAL  
**LE 7e SCEAU**  
(Sous-titres anglais)  
ET UN FESTIVAL COLIN LOVY  
VI. 2-6053

### Salon international de la photographie

Le Montreal Camera Club présentera le vingtième Salon international de photographie au Musée des beaux-arts de Montréal 1379 rue Sherbrooke ouest du 11 mars au 2 avril.

L'exposition aura pour attrait spécial la projection d'un choix des meilleures photographies en couleurs reçues de toutes les parties du monde.

Il y aura une projection à 8 heures mardi soir le 21 mars et deux projections avec commentaires les mercredis 15 et 29 mars à 6h30 p.m. et 8h30 p.m. sous les auspices des dames du Comité du Musée des beaux-arts de Montréal.

Toute personne qui s'intéresse à la photographie devrait se faire un devoir d'assister à cet événement spécial. L'entrée est libre.

### CFTM-TV SE DEFINIT :

## Le canal 10 se doit d'entrer en concurrence avec Radio-Canada

"Il ne fait aucun doute que le canal 10 (CFTM-TV) se doit de se poser en concurrent. Nous n'hésitons pas à le proclamer, car nous désirons que nos clients présents et futurs le sachent bien." Telle était la déclaration qu'apportait le vice-président exécutif de Télé-Métropole Corporation, M. André Guimel, lors d'une causerie prononcée hier, devant les membres du club Richelieu-Verdun.

Après avoir rappelé l'ouverture récente du poste de télévision CFTM-TV, canal 10 "qui représente un investissement de près de cinq millions de dollars", le conférencier insistait sur le fait qu'il s'agissait d'une entreprise privée et commerciale dont le président et principal actionnaire est M. J. A. DeSève, et que cette société "ne peut compter sur d'autres sources de revenus que ceux que lui apportent les commanditaires nationaux et locaux qui annoncent (ou annonceront) leurs produits et leurs services au canal 10."

M. André Guimel pouvait ensuite définir le genre de concurrence dans laquelle s'engageait le groupe d'hommes d'affaires de Télé-Métropole: "Le succès financier du poste privé de télévision étant directement lié à son habileté à grouper autour de son écran le plus grand auditoire possible, le plus souvent possible, nous serions quelque peu hypocrite, je crois, ou de bien piètres hommes d'affaires, si nous voulions prétendre que le canal 10 n'a aucunement l'intention de concurrencer le canal 2 dans cette chasse à l'auditoire."

Auparavant, le conférencier avait pris soin de préciser: "Si par "concurrence" on entend

simplement "essayer de faire mieux que l'autre poste dans le même genre au même moment, en mettant en oeuvre plus de moyens et plus de ressources, je n'hésite pas à déclarer au nom de Télé-Métropole que nous n'avons aucunement l'intention de concurrencer Radio-Canada."

"La concurrence en télévision ne tient-elle pas plutôt au fait que, pour un marché donné, il n'y a qu'un grand public qui se constitue en auditoires plus ou moins nombreux selon les jours, les heures, les saisons et même la température, mais avant tout selon les émissions, et que ces auditoires loin d'être immuables sont sujets à se déplacer, à se regrouper, à se déplacer, voire même à disparaître selon qu'on saura ou ne saura pas trouver la formule d'émision qui, à une période donnée, rencontrera les désirs et le bon plaisir du plus grand nombre."

"Il ne fait donc aucun doute que, dans le contexte de la définition que nous venons d'établir et qui nous semble la seule valable, le canal 10 se doit de se poser en concurrent. Nous n'hésitons pas à le proclamer, car nous désirons que nos clients présents et futurs le sachent bien."

Monsieur André Guimel passe à l'autre question comprise dans

le titre de sa causerie "Le canal 10, complément ou concurrence?" pour affirmer: "Il importe assez peu qu'un canal soit ou ne soit pas le complément de l'autre. Ce qui importe, pour le spectateur, c'est le choix, c'est l'alternative qui lui apporte maintenant le canal 10. N'est-ce pas plutôt ce choix qu'on a réellement à l'idée quand on parle de complément?"

Et le conférencier conclut: "Si l'on définit complément par choix et si l'on repose la question "Le 10, choix ou concurrence?", la réponse est évidemment, les deux. Car c'est précisément le choix qui permet et qui crée la concurrence."

### M. Guy Boulizon à l'Équipe JMC

L'équipe J.M.C. et sa présidente, Aline Legrand, rappellent aux membres J.M.C. et à leurs amis, que chaque dimanche après-midi, ils ont l'avantage exceptionnel de rencontrer des personnalités du monde des arts, et de discuter librement avec elles.

Le 12 mars, l'invité sera M. Guy Boulizon, directeur des Editions Beauchemin, et professeur de littérature contemporaine et d'histoire de l'art.

**on danse chaque soir**  
aux sons de l'orchestre de Peter Barry au restaurant **La Rivière**  
WINDSOR  
carré Dominion (UN. 6-951)

COMMENÇANT DEMAIN  
**ST-DENIS et BIJOU**  
nouveau cocktail  
**CONSTANTINE**  
"CA VA BARDER"  
MORISS VAN VOOKEN  
et MARY BRITT  
Interdit aux moins de 16 ans... et de plus de 80  
Philippe NICAUD  
Agnes LAURENT  
Dora DOLL  
**PARIS SAMUSE**  
Aujourd'hui, dernier jour:  
"Tu seras Reine" — "L'Impasse des vertus"

AVEZ-VOUS JAMAIS SIROTÉ UN 'HEAD-HUNTER' ?  
Ah - quel plaisir! Régalez-vous des délices qu'on sert au restaurant le plus exotique de Montréal.  
Stationnement gratuit après 4h. du soir  
SHERATON LIMITED'S  
**KON-TIKI**  
RESTAURANT POLYNÉSIE  
Midi jusqu'à l'heure de la fermeture  
**HÔTEL SHERATON-MT. ROYAL**

A LA CHAÎNE DE RADIO-CANADA  
(CE SOIR)  
7 h. 00 - L'ORCHESTRE DE RADIO-CANADA dirigé par Boyd Neel. Suite en fa de Roussel, "La Tragedie de Salomé" de Florent Schmitt et "Printemps" de Debussy.  
10 h. 00 - LES JEUNESSES MUSICALES. Commentaires de Norbert Dufourcq et oeuvres de Chopin interprétées par Vlado Perlemuter.  
12 h. 15 - CONCERT. Symphonie no 40 de Mozart et "Fantasia para un gentilhombre" de Rodrigo.  
CBM-FM - 100.7 Mc - MONTREAL

## TÉLÉVISION

VENDREDI 10 MARS	CFTM - Canal 2	CFTM - Canal 3	CFTM - Canal 4
1.00 - Musique	1.00 - La collitière à pel	1.00 - Junior Reunions	1.00 - Musique
1.15 - Téléjournal	1.15 - La boutique de monsieur Nicla	1.15 - The American Legend	1.15 - Téléjournal
2.00 - Long métrage	2.00 - Les gilles	2.00 - Les gilles	2.00 - Long métrage
2.15 - "Ce n'est pas moi"	2.15 - Les gilles	2.15 - Les gilles	2.15 - "Ce n'est pas moi"
3.30 - Bonjour madame	3.30 - Les gilles	3.30 - Les gilles	3.30 - Bonjour madame
4.00 - Bobino	4.00 - Les gilles	4.00 - Les gilles	4.00 - Bobino
4.30 - La boîte à surprise	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	4.30 - La boîte à surprise
5.00 - Sir Lancelot	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	5.00 - Sir Lancelot
5.30 - Au bout du monde	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	5.30 - Au bout du monde
6.00 - Édition métropolitaine	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	6.00 - Édition métropolitaine
6.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	6.15 - Nouvelles sportives
6.25 - Ce soir	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	6.25 - Ce soir
6.30 - Histoire à suivre	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	6.30 - Histoire à suivre
6.45 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	6.45 - Téléjournal
7.00 - Carrefour	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	7.00 - Carrefour
7.30 - Cinqfeuillets	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	7.30 - Cinqfeuillets
7.45 - "Amus"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	7.45 - "Amus"
8.00 - Sur demande	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	8.00 - Sur demande
8.30 - Jeunes visages	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	8.30 - Jeunes visages
9.00 - Cinéma international	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	9.00 - Cinéma international
10.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	10.45 - Abat de rigueur
11.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	11.00 - Téléjournal
11.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	11.15 - Nouvelles sportives
11.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	11.30 - Commentaires
11.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	11.30 - Long métrage
12.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	12.00 - Service du "Taxi"
12.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	12.45 - Abat de rigueur
13.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	13.00 - Téléjournal
13.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	13.15 - Nouvelles sportives
13.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	13.30 - Commentaires
13.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	13.30 - Long métrage
14.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	14.00 - Service du "Taxi"
14.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	14.45 - Abat de rigueur
15.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	15.00 - Téléjournal
15.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	15.15 - Nouvelles sportives
15.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	15.30 - Commentaires
15.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	15.30 - Long métrage
16.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	16.00 - Service du "Taxi"
16.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	16.45 - Abat de rigueur
17.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	17.00 - Téléjournal
17.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	17.15 - Nouvelles sportives
17.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	17.30 - Commentaires
17.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	17.30 - Long métrage
18.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	18.00 - Service du "Taxi"
18.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	18.45 - Abat de rigueur
19.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	19.00 - Téléjournal
19.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	19.15 - Nouvelles sportives
19.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	19.30 - Commentaires
19.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	19.30 - Long métrage
20.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	20.00 - Service du "Taxi"
20.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	20.45 - Abat de rigueur
21.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	21.00 - Téléjournal
21.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	21.15 - Nouvelles sportives
21.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	21.30 - Commentaires
21.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	21.30 - Long métrage
22.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	22.00 - Service du "Taxi"
22.45 - Abat de rigueur	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	22.45 - Abat de rigueur
23.00 - Téléjournal	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	23.00 - Téléjournal
23.15 - Nouvelles sportives	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	23.15 - Nouvelles sportives
23.30 - Commentaires	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	23.30 - Commentaires
23.30 - Long métrage	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	23.30 - Long métrage
24.00 - Service du "Taxi"	4.30 - Les gilles	4.30 - Les gilles	24.00 - Service du "Taxi"

"Interprétation d'une sincérité qui la rend digne d'un si noble sujet!"  
Jean Barraud  
"LA PRESSE"

L'histoire d'un amour qui a bouleversé le monde entier...

# DANIÈLE AJORET

## IL SUFFIT D'AIMER...

SCÉNARIO, ADAPTATION ET DIALOGUES: GUY DE CESSEON  
MISE EN SCÈNE: ROBERT DARINÉ

EN SUPERBES COULEURS

**CANADIEN** 1300 RUE CATHERINE EST. LA-2-3180  
**PLAZA** 6303 ST-HUBERT. CE-4-6198

**neuvefrance**  
L'HOMME AU BRAS D'OR  
d'Otto Preminger  
Vendredi soir, 8.30 p.m.  
Salle Marquette, rue Joffre

**CE SOIR, 9 h.**  
le théâtre-club  
1858 Saint-Luc - WE. 7-8978  
Présente

**LE MARI, LA FEMME ET LA MORT**  
Comédie de Roussin  
Du mardi au samedi à 9 h.  
Les dimanches à 7 h. 30  
Billets aussi en vente au "400"

CENTRE D'ART DE L'**ÉLYSÉE** CHAT NOIR  
35 OUEST, MILTON  
CLEMENCE DESROCHERS  
ET JEAN-PIERRE FERLAND  
Spectacle à 11.30 p.m. \$1.00 - VI. 2-6053

Ce SOIR à 9 et 11 h.  
UPSTAIRS IN **D**  
La plus piquante revue jamais présentée à Montréal  
Artiste Invité  
**GAETANE LETOURNEAU**  
DESJARDINS  
1175 rue Mackay  
Rég.: UN. 6-9741  
Admission du lundi au jeudi \$1.25, Page inv. vendredi et samedi \$2.25, taxe incluse

LE MEILLEUR THÉÂTRE CINÉMA AU CANADA  
**4 DERNIÈRES SEMAINES!**  
Ce soir à 8.40  
**CINERAMA HOLIDAY**  
EN TECHNICOLOR  
RESERVATIONS: AV. 8-5603  
**IMPERIAL**  
1437 BAYVIEW ST. - O. 7-02

"De la belle époque aux années folles"  
avec  
**Monique Leyrac**  
**Jean Dalmain**  
**Pierre Thériault**  
qui vous offrent  
l'occasion  
de RIRE, de CHANTER  
et de vous DETENDRE...  
à la Boîte de  
**LA BELLE ÉPOQUE**  
au  
**Café St-Jacques**  
415 est. rue Ste-Catherine  
Tel. VI. 5-9182  
TOUTS LES SOIRS  
spectacle à 10 h. 30  
SAMEDI à 8 h. 30 et 10 h. 15

# Le président de la Cie de Téléphone Bell du Canada invite au réalisme

## POTINS FINANCIERS

Les cuprifères perdaient du terrain hier sur la Bourse de Londres. Celles de Montréal, Toronto et N.Y. regagnaient, hier, une partie du terrain perdu durant les séances précédentes.

Smelters vient de hausser de 1/2 et la livre le prix du zinc à 12 1/4 cts; ce qui sera bien vu de nos producteurs de ce métal.

Le rapport que Shawinigan W & P Co. rendra public cette après-midi montrera une hausse de 10 cts l'action dans les recettes enregistrées en 1960.

La construction a été moins active en février, comme le démontrera le rapport sur cette industrie qui sera publié au début de la semaine prochaine.

Il ne faudrait pas s'emballer en dépit de la reprise d'hier à Wall Street et sur nos marchés, car, les perspectives d'investissement de l'administration Kennedy envers le monde des affaires, l'attente de rapports du Ter trimestre très défavorables et, enfin, la vulnérabilité du marché au moindre changement dans la psychologie spéculative seraient autant de facteurs susceptibles d'affecter encore les stocks.

Maple Leaf Milling Co. Ltd. a avisé la Bourse Canadienne que les actionnaires des entreprises ci-dessous mentionnées, lors de réunions tenues le 7 mars, ont approuvé l'accord de fusion en date du 13 février 1961, en vertu duquel Maple Leaf Milling Co., Ltd., Toronto Elevators Ltd. et Purity Flour Mills Ltd., se sont fusionnées pour former la compagnie amalgamée Maple Leaf Mills Limited.

Canada Wire & Cable Co. a fait savoir à la Bourse de Montréal que conformément à la résolution des administrateurs en date du 15 février 1961, une option a été consentie à de hauts fonctionnaires de la compagnie leur permettant d'acheter 1,500 actions ordinaires de la classe "B" à \$7.15 l'action, en vertu du plan d'option en faveur de ses employés.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

**Les Warrants de souscription de Canadian Hydrocarbons Limited expireront le 16 mars**

Canadian Hydrocarbons Limited a avisé la Bourse de Montréal que les warrants de Canadian Hydro Carbons Ltd. négociables depuis le 27 décembre 1960 sous le symbole "CDH Wts", sont transférables et ne peuvent être exercés qu'au bureau de Calgary, de la Montreal Trust Company. Les warrants furent émis conformément à l'offre de Canadian Hydrocarbons d'acheter toutes les actions entièrement payées de Canadian Propane Limited, émises et en circulation, non encore détenues par Canadian Hydrocarbons, au prix de \$3.00 l'action. Les détenteurs d'actions de Canadian Propane, qui ont accepté cette offre, ont aussi reçu un "warrant" leur donnant le privilège d'acheter 1 action de Canadian Hydrocarbons à \$10.00 l'action pour chaque 3 1/2 actions de Canadian Propane, achetées d'eux par Canadian Hydrocarbons au cours de l'offre. Les privilèges de souscription (warrants) expireront à 5 p.m. le 16 mars. Les transactions sur les "warrants" se feront au comptant les 9, 10 et 13 mars. Les "warrants" seront rayés de la liste à la fermeture de la Bourse le 13 mars.

**Bathurst P & P Co a vu ses ventes et son revenu net augmenter en 1960 au regard de 1959**

Bathurst Power & Paper Co Ltd rend public ce matin son rapport annuel couvrant ses activités en 1960. Il en ressort que ses ventes nettes furent de \$38,734,000, soit environ \$1,000,000 de plus qu'en 1959. Cette dernière est attribuable à l'exportation des contenants en carton en quantités plus considérables et aussi à la vente accrue de boîtes sur le marché domestique. Le revenu net fut de \$1,863,626, contre \$1,813,414, en 1959, soit donc l'équivalent de \$3.47 par action de la classe A et \$1.47 par action de la classe B, vs \$3.40 et \$1.40 l'action respectivement en 1959. Son actif global figurait le 31 décembre 1960 à \$45,019,015, contre \$43,293,261 à la fin de l'année précédente. Une analyse de cet actif révèle un fonds de roulement de \$12,831,125. Il a été effectué pour \$2,891,233 de dépenses de capital soit un million de plus qu'antérieurement. La direction semble modérément optimiste pour 1961 et elle s'attendait à profiter du moindre réajustement des affaires dans notre pays. Au début de cette année, Bathurst P & P sera la première compagnie canadienne à introduire un nouveau genre de papier gaufré, qui sera connu sous la marque de commerce "fine fluter". Il rendrait d'utiles services à l'industrie de l'emballage, vu ses qualités propres.

**Campbell Chibougama Mines gagna 28.2 cts l'action en 1960 vs 20.4 cts en 1959**

Le rapport de l'année rendra public hier par Campbell Chibougama Mines Ltd que l'entreprise a réalisé un profit net de \$1,089,413 en 1960 vs \$722,174 en 1959, soit donc l'équivalent de 28.2 cts l'action vs 20.4 cts. Au dire de M. C. W. Clark, président, il a été usiné 426,123 tonnes de minerai, contre 345,042 en 1959 et le revenu brut s'est chiffré par \$5,892,279 à rapprocher de \$5,021,816. Le prix reçu pour le cuivre a été de 27.8186 en décembre contre 30.4542 en juillet 1960. Vu les revalorisations des inventaires, le surplus gagné a été réduit de \$1,173,201. Selon M. Clark, "les travaux de développement à la mine Henderson et à la mine principale laissent voir des progrès remarquables et les travaux d'exploration à l'extérieur des zones minéralisées actuelles ont révélé des sources additionnelles de minerai". L'emprunt bancaire a été liquidé et le fonds de roulement figurait à \$1,802,712 au 31 décembre 1960, comparativement à \$1,449,315 à la fin de l'exercice financier précédent. Au cours de 1960, la compagnie a reçu \$1,256,568 à la suite de l'exercice de "warrants" d'achats d'actions par ses détenteurs de ces dernières.

**Oscar Dubé & Cie Inc offre une émission de \$700,000 d'obligations, à 7%, du Centre d'achats St-Hyacinthe Inc.**

Comme on le constatera ci-contre, la maison de valeurs de placement de Oscar Dubé & Cie Inc ayant son siège social à Québec et des succursales à Montréal et Trois-Rivières, offre présentement en souscription au public une émission de \$700,000 d'obligations de première hypothèque (fermée) non rachetables, de Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc. Incidemment, les échéances de 1962 à 1966, à 6 1/2%, ont été vendues ainsi que celles de 1971, 1975 et 1976, à 7%. Il reste, toutefois, de disponibles, celles de 1967 à 1974 inclusivement. C'est la Montreal Trust Co qui agit comme fiduciaire dans cette nouvelle émission de valeurs, considérées comme placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance enregistrées au pays. Comme elles sont offertes à 100, elles rapportent donc du 7%. Le ressort du prospectus, publié à l'occasion de ce financement, que le produit de la vente de l'émission précitée servira à l'érection des bâtisses et à l'aménagement du terrain de stationnement du Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc. Ce centre est à caractère régional et son site lui permet de pouvoir desservir facilement une trentaine de paroisses autour de St-Hyacinthe, en plus de desservir la population de cette ville et d'ailleurs. Parmi les principaux locataires du centre, précité, il y a Dominion Stores, S. S. Kresge Ltd, la Banque de Montréal, la Sherwin-Williams, Montreal Shoe Stores et une quinzaine d'autres établissements commerciaux. Le bilan pro forma, figurant dans le prospectus ci-haut mentionné, laisse voir pour \$866,652 d'immobilisations sur un actif global de \$1,049,672.00 et il est estimé, dans le même prospectus, que les intérêts maximum sur cet emprunt, qui sont de \$48,250, seront gagnés 1.9 fois dès la première année d'exploitation.

Marcel CLEMENT



M. MARCEL CARON, C.A., vice-président de la Cie de Téléphone Bell du Canada.

## Taux d'escompte de la Banque du Canada, inchangé

OTTAWA — Le taux d'escompte de la Banque du Canada est demeuré stable hier, à 3.46, c'est-à-dire sans changement sur la semaine dernière, par suite de la vente de \$95,000,000 d'obligations.

Le taux d'escompte, barème des conditions qui prévalent sur les marchés d'obligations à court terme, a grimpé au cours des deux dernières semaines; il avait atteint le plus haut niveau des six derniers mois le 16 février alors qu'il avait marqué 3.11 p.c.

Le taux d'escompte constitue le taux d'intérêt minimum que charge la Banque du Canada lorsqu'il lui arrive de prêter des sommes aux institutions bancaires à charte. Il est fixé à un quart pour cent de plus que le rendement moyen enregistré au cours de la vente hebdomadaire de billets du Trésor en obligations échéant dans 91 jours.

Le taux d'escompte a été annoncé à 3.46 p.c. le 12 août 1959 et il était tombé à son point minimum le 31 juillet 1958, ayant marqué 1.12 pour cent.

La Banque du Canada a également annoncé la vente de \$25,000,000 en obligations échéant dans 182 jours à un prix moyen de \$98.227 et un rendement moyen de 3.41 p.c.

Le rendement le plus élevé a été 3.43 p.c. et le plus bas de 3.40 p.c. Lors d'une vente semblable la semaine dernière le prix moyen avait été de \$98.321 et le rendement moyen de 3.43 p.c.

Des montants semblables de bons seront offerts la semaine prochaine lorsque viendront à échéance d'autres obligations de valeur identique.

## Les ventes dans les magasins à rayons, accrues

Les ventes des magasins à rayons, au février, ont surpassé de 4.3 pour cent en valeur celles d'un an plus tôt. Les ventes ont été plus élevées dans toutes les provinces, sauf dans les Prairies, particulièrement au Manitoba et en Alberta par suite du nouvel augmentation des ventes. Voici les augmentations: provinces atlantiques, 4 pour 100 Québec, 13.5; Ontario, 14.6; et vont les diminutions: Manitoba, 20.2 pour cent; Saskatchewan, 1.3; et Alberta, 14.3.

## A noter...

La Bourse de Montréal a été avisée par la Bown Company qu'entre le 1er décembre 1960 et le 28 février 1961, la compagnie a acheté 38,900 actions ordinaires de son propre capital. Ces actions ont été retirées et, en conséquence, elles ont été mises d'actions autorisées et non émises conformément à la section 10 de l'article 5 des règlements de la compagnie. Il y a présentement 3,583,081 actions ordinaires de la compagnie entre les mains du public.

International Paper Co. réunira ses actionnaires aujourd'hui à N.Y., tandis que Canadian General Investments en fera autant à Toronto, Steel Rock Iron Mines, Sloop Rock Lake et Third Canadian Investment Fund, à Toronto.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Act. At. Sugar A pfd. .... 30 Asbestor Corp. .... 30 B. C. Elec. pfd. .... 30 Can. Iron Fdries .... 25 Crain, R.L. .... 19 Dofasco .... 35 John Labatt .... 32 1/2

La C.S. de St-Charles de Lachenaie, celle de St-Pierre-ach. - Liens viendront sur le marché d'obligations sous peu.

C'est les 4, 5, et 6 juin qu'aura lieu à Toronto le congrès de l'industrie canadienne de la boulangerie.

L'industrie des jouets au Canada vend entre 55% et 60% des jouets qui se vendent sur le marché domestique. Ses ventes représentent \$115,000,000 par année.

## Tenue hier de l'assemblée

Pour donner aux services publics et à l'industrie un caractère canadien, il est nécessaire de faire preuve de réalisme et non d'éloquence. C'est ce qu'a déclaré hier M. Thomas W. Eadie, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

S'adressant aux actionnaires au cours de la 41e assemblée générale annuelle de la compagnie, M. Eadie a fait remarquer qu'il était inévitable que des liens étroits unissent le Canada aux Etats-Unis et même que se produise une certaine intégration de nos deux économies.

L'industrie téléphonique canadienne doit prévoir son réseau de communications de concert avec les compagnies de téléphone américaines, a précisé M. Eadie.

"Mais nous devons concevoir nos services de la manière la plus appropriée à nos besoins nationaux et entre autres des diversités qui interviennent dans le goût, les préférences et le régime économique propres à notre pays", a-t-il dit.

Parlant de la compagnie Bell comme d'une "compagnie canadienne", appartenant au réseau exclusivement aux Canadiens, M. Eadie pense que la compagnie a par ailleurs le devoir de soutenir les objectifs nationaux, dans la mesure où cela n'affecte pas sa tâche primordiale.

"Il est très souhaitable, par exemple, que nous puissions effectuer le maximum d'achats et de transactions commerciales au Canada", a-t-il dit. "L'an dernier, 93 pour cent de l'équipement et des matériaux que nous avons achetés ont été fabriqués dans ce pays. Nous espérons que les prix de revient de l'industrie canadienne nous permettront au moins de maintenir cet indice."

Le président de la compagnie Bell a déclaré qu'un renouveau de progrès était pour ce pays le besoin le plus important. Au cours des dernières années, l'équipement téléphonique de cette compagnie, indice fondamental de notre développement, s'est accru à un taux moyen de 12.5 pour cent par an. Durant la même période, l'économie canadienne a progressé à un taux annuel moyen d'environ 3 1/2 pour cent.

M. Eadie a ensuite parlé de l'émission d'actions de \$80,000,000 annoncée récemment par la compagnie. "Il s'agit d'une somme considérable, mais nous ne doutons pas de l'appui de nos actionnaires et du succès de cette émission."

## Bourse de New-York

Wall Street regagna hier une partie du terrain perdu la veille.

NEW-YORK — Le marché présentait une allure irrégulière hier alors que le volume des affaires a atteint plus de six millions d'actions.

Il s'agit une autre fois du plus important volume d'affaires enregistré depuis le 26 septembre, 1955, alors que 7,720,000 actions avaient changé de mains.

La moyenne que la Presse associée établit pour 60 valeurs a haussé de .06 à 63.50. Le virement a été de 6,010,000, mercredi.

Les sidérurgiques, les automobiles, les cuprifères et les pétroliers se sont effrités. Les valeurs spatiales ont gagné du terrain.

Avec à encore été le stock le plus en demande, baissant de 12 à 11.4 sur un déplacement de 158,400 actions par suite d'une liquidation. La Bourse américaine présentait une allure irrégulière à l'issue d'une séance très animée.

## Magné aux bestiaux

MONTREAL — Les prix des bêtes à cornes ont augmenté de 50 cents cette semaine sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux s'y sont vendus jusqu'à \$3 de moins, les porcs, jusqu'à un dollar de moins et les truies, jusqu'à \$2 de moins. Les prix des moutons et des agneaux sont restés les mêmes que la semaine dernière.

On a offert en vente cette semaine 1,482 bovins, 2,031 veaux, 1,214 porcs et 28 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus entre 24 et 24.50, les bons, entre 23.25 et 24, les moyens, entre 20.50 et 23.50 et les communs, entre 16 et 21.

## Bourse de Montréal

La liste locale s'est relevée graduellement hier.

Les industrielles et les pétrolières ont progressé hier alors que l'ensemble du marché a subi des variations fractionnaires au milieu d'une activité modérée.

Les affaires ont porté sur 199,100 valeurs industrielles et sur 407,300 actions minières et pétrolières.

Electrolux et Simpsons ont été particulièrement en faveur, haussant de 1-1/4 point chacun. Les valeurs minières étaient mixtes. Par ailleurs, les métaux communs ont fléchi.

## Price Brothers & Co gagne moins

\$2.37 l'action en 1960 vs \$2.62 en 1959

Price Brothers & Co. a fait parvenir hier, son rapport annuel à ses actionnaires. Son président M. A. C. Price, y déclare en partie ce qui suit: "Les bénéfices d'exploitation, avant les déductions, furent de \$14,443,921, soit une diminution de \$1,196,131 par rapport à 1959."

Le taux de change ayant été plus favorable, la perte résultant de la conversion des dollars américains passa de \$2,081,010 à \$1,038,836; par contre, l'augmentation des dépenses ne permit pas de bénéficier de cet avantage.

Après toutes les déductions, le profit net pour l'année s'éleva à \$5,358,677, en regard de \$5,920,945 pour 1959, soit une diminution de \$562,268.

Le profit par action ordinaire fut de \$2.37 à comparer à \$2.62 l'an dernier.

Au cours de l'année, le dividende régulier a été payé sur les actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif de 4 p.c., et quatre dividendes trimestriels de 50c furent payés sur les actions ordinaires.

Le profit par action ordinaire fut de \$2.37 à comparer à \$2.62 l'an dernier.

Après toutes les déductions, le profit net pour l'année s'éleva à \$5,358,677, en regard de \$5,920,945 pour 1959, soit une diminution de \$562,268.

## Bourse de Toronto

La moyenne des mines d'or, à son plus creux de l'année

TORONTO — Le marché a recouvré son équilibre hier après un début chancelant.

Le virement a été de 1,932,000 actions au regard de 1,690,000, mercredi.

Simpson's a été particulièrement en faveur, haussant de 2 points à 33-3/4.

Les valeurs minières ont fait bonne impression.

Voici un aperçu des indices: industrielles, 649.25, un gain de .37; métaux communs, 178.32, un gain de 1.40; aurifères, 82.83, un gain de .03, et pétroles de l'Ouest, 95.43, un gain de .63.

## Indice des prix de gros en hausse

De 1.3 pour cent du 27 janvier au 24 février 1961

L'indice des prix de gros de 30 matières industrielles (1935-1939-1960) a monté de 1.3 p.c., de 236.4 à 239.5, durant les quatre semaines du 27 janvier au 24 février. Les achats effectués au cours de l'année ont enregistré de fortes avances, mais l'huile de coton, le coton brut, l'huile de lin, la laine crue, l'avoine et l'étain ont avancé modérément. Le sucre brut, les porcs et les bouvillons ont accusé des prix plus bas.

Durant la même période, l'indice des prix des produits agricoles canadiens aux marchés terminaux a fléchi de 0.6 p.c., soit de 221.7 à 220.3. L'indice des produits agricoles a fléchi de 0.8 p.c., de 164 à 162.7, car la baisse des pommes de terre et du tabac dans l'Est a été importée sur la hausse du seigle et du lin dans l'Ouest et de l'avoine, des pois et du maïs dans l'Est. L'indice des produits animaux a fléchi de 0.5 p.c., de 279.3 à 277.9, par suite de la baisse du prix des porcs et des bouvillons dans l'Est et des veaux dans l'Ouest. Les œufs ont renchéri, surtout dans l'Est, de même que les veaux dans l'Est et les agneaux et bouvillons dans l'Ouest.

## Cours des changes

New-York, dollar, 98 11-32 Angleterre, livre: câble, chèque 2.7515

France, franc, 2007

Belgique, franc, belga, 0.198

Italie, lire, 0.01586

Espagne, peseta, 0.165

Suisse, franc, 2.282

Hollande, florin, 2720

Norvège, couronne, 1.375

Danemark, couronne, 1.422

Suède, couronne, 1.905

Allemagne, DM, 2.479

Tchécoslovaquie, couronne, 1.366

Mexique, peso, 0.737

Venezuela, bolivar, 2.960

## Bénéfices de Can. Vickers Limited, plus considérables

\$1.92 l'action en 1960 vs 21 cts en 1959

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1960, Canadian Vickers Limited a fait un bénéfice net de \$1,048,303 ou l'équivalent de \$1.92 l'action, au regard de \$12,569 ou 21 cts l'action en 1959. Le rapport explique que cet accroissement considérable du bénéfice est attribuable au chiffre d'affaires beaucoup plus élevé que celui de 1959, qui avait été une année très mauvaise pour la compagnie. Le fait de chercher à obtenir des contrats même à prix inférieurs a permis à la compagnie de retenir un bon nombre d'emplois expérimentés. Au cours de l'année, la compagnie a remboursé un emprunt bancaire et effacé un découvert, qui s'élevaient à \$1,854,815 en 1959. Les comptes à payer ont été réduits de \$2,255,131 à \$2,042,919. Les travaux en cours ont une valeur estimative de \$15,226,921.

## Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.07 à l'achat et \$35.12 à la vente.

Paris. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 37.00 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 104.00 NF.

## Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc.

(INCORPORÉ SELON LA LOI DES COMPAGNIES DE QUÉBEC)

**\$700,000.**

Obligations de Première Hypothèque (Fermée) Sériées Non Rachetables

**7%**

Capital et intérêts semestriels (3 juillet et 3 janvier) payable en monnaie légale du Canada, à toutes les succursales des banquiers de la compagnie dans les cités de Saint-Hyacinthe, Montréal et Québec. Titres munis de coupons d'intérêt en dénominations de \$500. et \$1,000. Immatriculation facultative quant au capital seulement.

1967	7%	37,000.	1972	7%	52,000.
1968		40,000.	1973		56,000.
1969		42,000.	1974		60,000.
1970		45,000.			

Echéances de 1967 à 1974, disponibles

Fiduciaire: Montreal Trust Company

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations de Première Hypothèque (fermée) 7% sont constituées en placement au sujet duquel la loi sur les compagnies d'Assurances Canadiennes et Britanniques (S.R.Q. 1952, chap. 31; et amendements) stipule que les compagnies enregistrées en vertu de la troisième partie de ladite Loi peuvent investir leurs fonds sans qu'elles aient à se prévaloir à ces fins des dispositions du paragraphe 4 de l'article 63 de ladite loi et également un placement autorisé (pour les compagnies d'Assurances Incorporées en vertu de la loi provinciale, dite Loi des Assurances de Québec (S.R.Q. 1941, chap. 229 et amendements).

Nous offrons ces obligations, Première Hypothèque (Fermée) 7% pour notre compte, sous réserve de leur émission par Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc. et de leur acceptation par nous et sujet à l'approbation au point de vue légal de Me Claude Rioux pour nous mêmes, et de Me Maurice Rousseau pour le Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc.

**Oscar Dubé & Cie Inc.**

925, CHEMIN SAINT-LOUIS Québec 6

TELEPHONE LA 7-2318

MONTREAL TROIS-RIVIERES

Albert Boulet, Prés., J.-Jacques Côté, V.-Prés., J.-M. Thibodeau, gérant général, Georges Caron, Gérant des Ventes

**OSCAR DUBÉ & CIE INC.**

925 Chemin Saint-Louis, Québec

Auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir des renseignements au sujet du Centre d'achats Saint-Hyacinthe Inc.

NOM

ADRESSE

## M. Rodolphe Forget a traité des obligations municipales

M. Rodolphe Forget, secrétaire-trésorier de Forget & Forget Limitée, membres de The Investment Dealers' Association of Canada, a adressé la parole hier devant les membres du Club Richelieu de Louiseville. Il leur a parlé de la Commission municipale de Québec, jouant un rôle important dans les finances de nos municipalités.



## DOW BREWERY LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente-sept cents et demi (37c) par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair du capital-actions en cours de la compagnie, a été déclaré, payable le 1er avril 1961 aux actionnaires inscrits le 15 mars 1961.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire adjoint

T. H. BUCK

Montréal, P. Q. le 28 février 1961

**CRÉDIT M.-G. INC.**

33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089

LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général

RI. 4-3864

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.

Montréal et environs

**BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE**

Conseillers-financiers

GESTION DE PORTEFEUILLES DE FONDS MUTUELS, FONDS DE PENSION, CORPORATIONS, SUCCESSIONS, INSTITUTIONS ET PARTICULIERS

680 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL 2

Gouvernements — Institutions religieuses

Municipalités — Services publics — Industries

**BÉLANGER INC.**

VALEURS DE PLACEMENT

Membre de:

"The Investment Dealers' Association of Canada"

611 OUEST, RUE SAINT-JACQUES - MONTREAL

Tél.: UN. 1-1461

BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE NEW-YORK

BOURSE DE MONTREAL

Titres au Comptoir

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Mines Hors-Listes

Table of mining stock prices and changes.

MOYENNES À MONTREAL

Table of average stock prices for Montreal.

American Stock Exchange

Table of American stock exchange data.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund data.

Prix des Grains

Table of grain prices.

Obligations Internationales

Table of international bond data.

Moyennes de Toronto

Table of average stock prices for Toronto.

Dow Jones

Table of Dow Jones index data.

Prêts Hypothécaires

Table of mortgage rates.

REPRESENTANTS DEMANDES

Text regarding representation demands and recruitment.

COMPTABLES AGREES

Advertisement for Chartered Accountants of Quebec.

Advertisement for J.A.W. Archambault & Associés.

Advertisement for Denis, Andre, Houle & Cie.

Advertisement for Armand & Associés.

Advertisement for Armand, Fillion & Associés.

Advertisement for Henri L. Belanger & Cie.

Advertisement for Roger Gauvin & Cie.

Advertisement for Gerard Labelle.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.

Advertisement for Clark, Gordon & Cie.

Advertisement for Courtois, Fredette & Cie.

Advertisement for Paul E. Bonnier & Cie.



Discretément mais avec au fond du cœur, une joie bien légitime, mon voisin a, hier soir, posé là, ses bâtons de golf qu'il était à astiquer, pour grimper au grenier, chercher ses skis qu'il avait remis au cours de la fin de semaine. Des milliers de sportifs ont fait ou feront comme lui, à la suite de la merveilleuse (!) tempête d'hiver. Ce n'était pas trop tôt... Depuis le début de l'hiver, les skieurs se sont pris à sauter d'un espoir à l'autre sans jamais avoir l'opportunité de s'en donner à cœur-joie. De dépit, bon nombre avaient déjà servi à leurs skis le ménage de la fin de saison, las de risquer leurs mâchoires, sur les pentes en glace. Certains autres se sont résignés moins facilement, par exemple le chroniqueur de ski du Devoir, Larry Ouellette. Larry qui est directeur de Broadcast News, est présentement à Vancouver où il participe à la conférence annuelle de la Presse Canadienne. Au cours de son voyage, il passera quelques jours à Banff où il compte trouver (pour une fois cet hiver) des pentes vraiment enneigées... Larry reprendra ses chroniques dès son retour, c'est-à-dire dans trois semaines, mais il y a gros à parier qu'il nous causera alors de golf...

La bisbille a de nouveau éclaté entre les partisans de Maurice Richard et ceux de Gordie Howe. Frank Selke a déclaré, pour une raison ou pour une autre au début de cette semaine, que Howe était le plus grand joueur dans l'histoire du hockey. Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas aimé ce jugement, surtout venant de l'ancien patron du Rocket qui ne tarissait pas d'éloges pour Maurice, du temps où ce dernier travaillait pour lui. La question est d'autant plus désagréable à aborder qu'elle sera toujours sans réponse... Il n'y avait de prix ni pour l'un ni pour l'autre!

Le Canada n'a pas réussi à vaincre la Tchécoslovaquie, hier soir, et pourrait bien s'en mordre les pouces, dimanche soir, à la fin du tournoi. L'équipe tchèque a maintenant franchi les principaux obstacles, soit les clubs russes et canadiens et s'en est tiré fort honorablement. Par contre les Smoke Eaters de Trail n'ont pas encore rencontré les Russes. Cette partie de dimanche prend donc une importance particulière pour les Canadiens qui sont en quelque sorte acculés au mur. En effet, le championnat, à la fin du tournoi, sera décerné, en cas d'égalité, à l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de buts et en aura alloué le moins. Il est à prévoir que les Tchèques en accumuleront un nombre imposant dans les joutes qu'il leur reste à jouer contre des équipes de second ordre. Par contre, le Canada ne peut pas trop espérer de la partie de dimanche, qui, il est à prévoir, se terminera par un pointage assez serré. Il est trop tôt pour jeter, encore une fois la pierre aux responsables qui ont choisi et formé l'équipe de Trail. Mais les plus pessimistes seraient peut-être justifiés de commencer dès maintenant, à se préparer des attaques virulentes.

La blessure à Lorne Worsley, mercredi soir, n'a probablement pas coûté aux Rangers une place dans les séries éliminatoires. Tirant de l'arrière par dix points, les joueurs n'avaient virtuellement aucune chance de rattraper les Red Wings de Detroit qui ne semblent pas vouloir, cette année, connaître la même faiblesse qui avait failli causer leur élimination, l'an dernier. Mais il faudra que Worsley revienne dans l'alignement des Rangers avant la fin de la saison. Comme le faisait remarquer Punch Imlach, ces derniers jours, le championnat de la ligue Nationale peut se décider dans les 60ième et 70ième parties. Or, les Maple Leafs de Toronto rencontreront les Rangers dans la dernière partie de la saison, le 19 mars, à New York. C'est d'ailleurs l'unique joute que les New-Yorkais ont à disputer aux Leafs d'ici la fin de la saison. La joute d'hier soir contre le Canadien était la dernière entre les deux équipes. Les deux joutes d'hier soir et de samedi prochain sont les deux dernières, considérées comme "faciles" à remporter pour le Canadien. Les quatre dernières parties de l'équipe montréalaise seront jouées contre Toronto, Detroit et deux fois Chicago.

La saison de golf semble encore loin, à la suite de la bordée des deux derniers jours... Pourtant, certains des clubs de la région métropolitaine ont commencé à donner signe de vie. La semaine dernière, le club de St-André d'Argenteuil annonçait l'engagement de Gerry Donohue comme gérant et pro et l'aménagement d'une piscine, à proximité du "club house". Hier, le Centre de golf d'Anjou rappelait à tous ceux qui désirent s'y abonner, qu'ils peuvent le faire immédiatement et que le nombre en sera limité... Les Studios Laurentides Enr. viennent de prendre une initiative dont l'originalité mérite d'être mentionnée. Dans un album à colorier pour les enfants, cette compagnie présente tous les joueurs du Canadien. L'album sera en vente à Montréal et Québec dès cette semaine. Rédigé en français et en anglais, le cahier est bien fait et les joueurs y sont présentés dans des dessins de quelque 18 pouces de hauteur... La partie d'hier entre les Barons de Cleveland et les As de Québec a été remise à cause du mauvais temps. La nouvelle a été annoncée vers midi hier, ce qui a permis aux journalistes de savoir à quoi s'en tenir. Il est regrettable que dans d'autres ligues, le même service ne puisse être assuré.

**Le tournoi provincial de ballon-balai sera disputé à Alma, à la fin du mois**

Le grand tournoi annuel provincial de ballon-balai, sera disputé de nouveau cette année, les 31 mars, 1er et 2 avril 1961, à l'arena d'Alma, au lac St-Jean. Cette année encore, l'équipe gagnante se méritera le trophée emblématique Molson ainsi qu'une somme de \$500.00. L'an dernier, 44 équipes avaient participé à cette grande classique provinciale. L'équipe de l'hôtel Royal d'Alma avait remporté les honneurs dans la classe masculine tandis que l'équipe des Sportives de Laprairie, près de Montréal, avait triomphé dans la section féminine. L'organisateur de la classique provinciale est M. Claude Lavoie, d'Alma, qui invite bien cordialement tous les présidents des ligues de ballon-balai de la province ainsi que les gé-

**Patterson et Johansson ont mis fin à leur entraînement — Faible assistance, prévue**

MIAMI BEACH — Floyd Patterson a mis fin à son entraînement, en vue de son combat de lundi soir contre le Suédois Ingemar Johansson. Entre temps, l'aspirant à également accroché ses gants pour cinq jours, "afin, dit-il, de permettre à la force de me pénétrer dans les os".

Le combat, qui aura lieu à Miami Beach, ne semble pas susciter l'intérêt qu'on espérait. Le prix des billets est extrêmement élevé et les observateurs affirment qu'ils seront fort surpris si 12,000 personnes assistent au match. Le Convention Hall peut accommoder 17,000 spectateurs.

Un grand nombre de sièges les moins chers n'ont pas encore été loués. Le prix varie de \$20, à \$100. Le président de Feature Sports qui assure la promotion du combat a déclaré que la vente des billets n'a pas dépassé \$350,000. Bill Fuzzy a ajouté toutefois qu'il est impossible d'en venir à un chiffre exact à cause du grand nombre d'agences qui assurent la distribution des billets.

Le combat sera télévisé en circuit fermé dans 207 localités américaines et canadiennes et c'est de ce côté que se tournent les promoteurs pour enregistrer quelques bénéfices.

Johansson, dont la bourse a été saisie par le fisc qui lui réclame un total de \$598,181, n'a pas dérogé de son habitude de se reposer dans les cinq derniers jours précédant le combat. Il a adopté la même attitude, lors de ses deux combats précédents contre Patterson. Sa dernière ronde de pratique mercredi, à emerveille les experts.

"J'aime bien me reposer au cours des cinq dernières journées, a déclaré le boxeur suédois. Je me détend, je m'amuse un peu avec le matériel et je fais des marches. C'est ainsi que je récupère ma force".

Johansson, contre qui les premiers aux livres accordent un pointage de 17 contre 5, a expliqué qu'il avait développé un magnifique jab de gauche. Il a également admis avoir quelque peu modifié son style afin d'éviter avec plus de facilité la gauche de Patterson qui l'a envoyé au plancher, lors de leur dernier combat.

Son entraîneur, Whitey Binstein, a fait remarquer que Johansson a perdu son dernier combat parce qu'il a tenté de forcer le combat. Les observateurs ont fait remarquer que malgré les conseils de Binstein, le Suédois a encore tendance à baisser les poings et à marcher sur son adversaire.

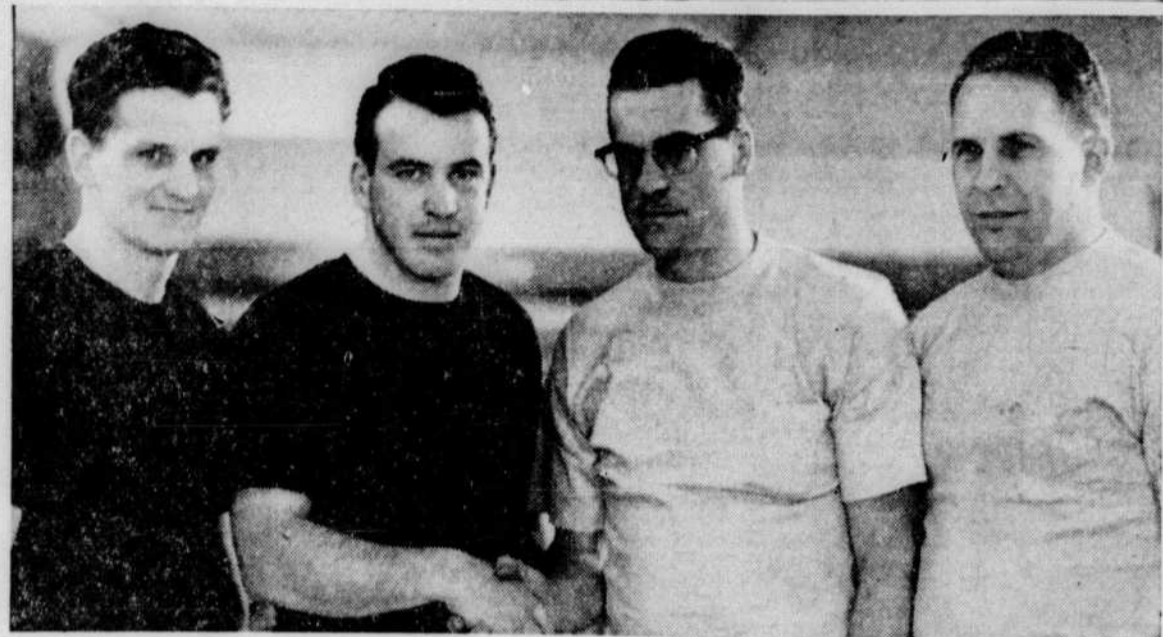
De son côté, le gérant de Patterson, Gus d'Amato a déclaré que la gauche du champion était sous-estimée. "Si Johansson compte blâmer le crochet de gauche de Floyd en tenant sa droite en travers de sa tête, a dit d'Amato, comment parviendra-t-il à se préserver contre le jab qu'il réussissait à éviter en se tenant le bras sur la poitrine, lors du dernier combat".

Patterson a fait savoir qu'il pesera entre 190 et 195 livres pour le combat. Johansson pesait 203 livres lorsqu'il a mis fin à son entraînement. Il espère baisser son poids à 201.

"Il est définitivement un bon boxeur, a dit Patterson, et j'y penserai lorsque je monterai dans l'arène. Je suis prêt à me battre durant 15 rounds mais je ne crois pas que le combat se rendra à la limite".

**Chovalo contre Miteff, le 27**

TORONTO. — Le promoteur Jack Deacon Allen de Toronto a annoncé que le poids lourd argentin Alex Miteff avait signé un contrat en vue d'un combat contre George Chovalo au Maple Leaf Garden de Toronto le 27 mars. Le pugiliste torontois en sera à sa deuxième tentative de livrer un combat en cinq semaines. On se souvient qu'il devait rencontrer Brian London, de Blackpool, Angleterre le 20 février dernier. Toutefois, Chovalo a été atteint d'une vilaine grippe et London a refusé d'attendre que son adversaire soit rétabli pour livrer le combat et s'en est retourné chez lui. "Toutefois, à mon avis, Miteff est un adversaire beaucoup plus formidable que London ou Robert Cléroux, de dire Allen. Il occupe le sixième rang chez les poids lourds."



UNE PREMIERE VICTOIRE — Les frères Morin, Jean-Guy et Rolland, ont défait mardi soir Maurice Boyer et Roger Charbonneau, dans la première émission "Télé-Quilles", présentée à CFTM-TV, canal 10. Les vainqueurs ont accumulé un total d'équipe de 789 points, contre 694 points pour leurs adversaires. On voit ici les frères Morin, en gilet noir, recevant les félicitations des perdants. Les matches, qui sont présentés à tous les mardis soir, sont disputés à la salle Lebeault, boulevard Laurentien.

**Le combat, diffusé à Radio-Canada**

Le combat qui sera disputé à Miami, Floride, entre Ingemar Johansson et Floyd Patterson pour le championnat mondial des poids lourds, à la boxe, sera diffusé à la radio, au réseau français de Radio-Canada, le lundi 13 mars, à 10 h. 20 du soir. Le compte rendu complet de ce combat sera fait par Louis Chasse.

A cause de cette émission spéciale, l'horaire sera quelque peu modifié: 10 heures: Nouvelles et Commentaires; 10 h. 20: Championnat mondial de la boxe; 11 h. 55: Nouvelles, et à minuit: Concert. Les émissions les Pôles de l'esprit et Aux portes de la nuit seront supprimées.

La description du combat sera faite notamment par les postes CBF-Montréal, CBV-Québec, CRJ-Chicoutimi, CHLT-Sherbrooke, CHUC-New-Carlisle, CKCH-Hull, et CKLD-Thetford-Mines.

Par ailleurs, le match sera transmis en circuit fermé dans dix cités de l'est du Canada.

Bill Reddy, représentant de Pays-TV, a déclaré que le match sera présenté sur écran géant à Toronto, Montréal, Hamilton, Ottawa, Québec, Halifax, Windsor, Ont., London, Ont., et Jonquière.

Les villes de Saint-Jean, N.B., et Moncton, N.B., figuraient dans les plans originaux de la compagnie, mais la transmission du combat ne saurait être possible dans ces villes, à cause du manque d'équipement.

**Dupas vs Paret**

L'aspirant à la couronne des mi-moyens, Ralph Dupas, de la Nouvelle-Orléans, réclame un combat de championnat contre Benny Kid Paret, à la suite de sa victoire impressionnante de lundi soir sur le poids moyen Joey Giardello. Dupas a défait Giardello par décision en dix rounds en dépit du fait qu'il concédait 11 livres à son rival. Whitey Esneault, gérant de Dupas, a dit qu'il fera tout en son possible pour obtenir un match de championnat pour son protégé.

L'organisateur de la classique provinciale est M. Claude Lavoie, d'Alma, qui invite bien cordialement tous les présidents des ligues de ballon-balai de la province ainsi que les gé-

**FLOYD**

**PATTERSON**

**INGEMAR**

**JOHANSSON**

**Match de boxe pour le championnat mondial des poids lourds, à la radio**

**lundi, le 13 mars, à 10h. 20 p.m.**

**PRÉSENTÉ EN EXCLUSIVITÉ PAR**

**JABATT**

**AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA**

ainsi qu'au domicile des abonnés de la Cable TV Ltd.



Complets taillés à la main  
**PRETS - A - PORTER**

Pour l'homme d'affaires  
... pour le sportif

... qui ne peut plus attendre deux et même trois semaines pour un complet de haute qualité.

Faits dans nos propres ateliers avec les meilleurs tissus importés. Choix de fines textures dans les plus nouveaux tons de gris, brun, olive, bleu et charbon de bois.

\$69.  
et mieux



Accessoires et chaussures de qualité pour hommes

**Bernard Gauthier**

TAILLEUR-MERCIER

8579 BOUL. SAINT-LAURENT - DU. 1-3591

Jamais de problème de stationnement

# Le Canadien rejoint les Leafs en tête — Les Rangers, éliminés

## Détroit est assuré de participer aux éliminatoires - Nouveau record de Howe

BOSTON — Les Red Wings se sont assurés définitivement une place dans les séries éliminatoires hier soir alors qu'ils ont défait les Bruins au compte de 5-2, à Boston.

Gordie Howe a marqué deux buts pour les Red Wings, Howe a en outre établi un nouveau record, ayant participé au pointage de son club dans 15 parties consécutives.

Les Red Wings se sont assurés une place dans les éliminatoires pour une 18ème fois au cours des 19 dernières années.

Val Fonteyne, Léo Labine et Norm Ullman ont aussi compté pour les Wings, Jim Bartlett et Jerry Topozzani ont réussi les buts des Bruins.

**SOMMAIRE**

Première période

1-Détroit, Pontevne (Meivnu, M. Pronovost) 4-01

2-Détroit, Labine (Johnson, Ullman) 11-35

3-Boston, Barilau (Topozzani, Hohna) 15-22

Punitions: Barilau 128, Labine 1318, Young 17-58

Deuxième période

4-Détroit, Howe (Delvecchio, Stastuk) 2-14

5-Boston, Topozzani (McKenney, Mohna) 9-05

Punitions: Gosselo 14-27

Troisième période

6-Détroit, Howe (Delvecchio, Stastuk) 12-18

7-Détroit, Ullman (Labine, Johnson) 12-55

Punitions: Smith 11-50, Young 14-02

ARRÊTÉS: BASSIN 8 12 13-33

GAMBLE 6 12 11-29

### Les compteurs

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.	46	43	89
Béliveau, Canadiens	30	53	83
Mahovich, Toronto	47	32	79
Bathgate, Rangers	26	47	73
Kelly, Toronto	20	50	70
Moore, Canadiens	35	34	69
Howe, Détroit	22	42	67
Ullman, Détroit	24	42	66
Richard, Canadiens	20	43	63
Delvecchio, Détroit	25	33	58
Mikita, Chicago	19	34	53
Nevin, Toronto	16	36	52
Hay, Chicago	9	43	52
Hull, Chicago	29	22	51
Hebenfont, Rangers	23	27	50
Stasiuk, Détroit	14	36	50
Olmstead, Toronto	17	32	49
Henry, Rangers	26	22	48
Bonin, Canadiens	13	33	46
Topozzani, Boston	14	31	45
McKenney, Boston	24	20	44
Wharram, Chicago	16	28	44
Prentice, Rangers	20	22	42
Balfour, Chicago	17	25	42
Hicke, Canadiens	16	25	41
Keon, Toronto	20	20	40
Sullivan, Rangers	9	29	38
Murphy, Chicago	19	18	37
Bucyk, Boston	18	18	36
Harris, Toronto	10	26	36
Nesterenko, Chicago	19	16	35
Johnson, Détroit	17	18	35
Burns, Boston	12	23	35
Harvey, Canadiens	6	29	35
Oliver, Boston	13	21	34
McDonald, Chicago	17	16	33
Armstrong, Toronto	14	19	33
Ingarfield, Rangers	12	21	33
Sloan, Chicago	11	22	33
Geogan, Détroit	5	28	33
Gadsby, Rangers	8	24	32
Pilote, Chicago	6	26	32
Mohs, Boston	12	19	31
Horvath, Boston	15	15	30

Geoffrion marque 3 buts dont le 300e de sa carrière et porte son total à 46 — Béliveau marque 2 buts et fourni 3 aides

Le Canadien a rejoint le Toronto en tête de la ligue Nationale. Bernard Geoffrion a marqué trois buts hier soir, dont le 300ème de sa carrière, pour aider le Tricolore à triompher des Rangers de New-York au compte de 6-1 au Forum. Une grande partie du mérite va toutefois à Jean Béliveau qui a joué hier l'une de ses meilleures parties de sa carrière, alors qu'il a marqué deux buts et fourni trois assistances. En fait, c'est lui qui a préparé les trois buts de Geoffrion.

Le Canadien et les Leafs ont maintenant cinq parties à jouer et sont sur un pied d'égalité en tête du classement de la ligue Nationale avec un total de 84 points.

Lorne Worsley a été remplacé par Jack McCartan, appelé du Kitchener pour la jouée d'hier soir. Worsley a été blessé lors de la partie de mercredi soir, contre les Black Hawks de Chicago, à New-York.

Le jeu qui avait été tout à l'avantage du Canadien, dans les premières minutes, a relenti considérablement à mesure qu'avancait la première période. Aucune punition ne fut décernée dans cet engagement initial.

Les Rangers ont continué de tenir tête aux Canadiens dans les cinq premières minutes de la deuxième période, chaque gardien effectuant de brillants arrêts.

Ralph Backstrom a réussi à contourner Harry Howell, dans la huitième minute, mais McCartan a fait dévier son lancer dans le coin de la patinoire.

Les Rangers parvenaient à, vrai dire, difficilement à organiser une attaque effective mais par contre, ils réussissaient assez bien à résister aux Montréalais.

Marcel Bonin a ouvert le pointage, moins de quatre minutes après le début des hostilités, lorsqu'il a fait dévier un lancer d'une trentaine de pieds de Bill Hicke, dans les filets de McCartan.

Jean Béliveau a porté l'avance du Canadien à 2-0, deux minutes plus tard, lorsqu'il a déjoué le cerbere substitué des Rangers sur un lancer d'une vingtaine de pieds. Le jeu avait été savamment préparé par le jeune Gilles Tremblay. C'était le 27ème but de Béliveau cette saison, un but qui lui permettait de s'emparer seul de la sixième position chez les meilleurs compteurs dans toute l'histoire de la ligue Nationale.

Les Rangers ont marqué leur seul but de la première période, dans la dixième minute, lorsque Floyd Smith a lancé très court, après s'être frayé un chemin jusqu'à la bouche des buts du Canadien. Earl Ingarfield et Johnny Wilson se sont mérités de assistances sur ce but.

Bernard Geoffrion, avec son 44ème but de la saison, a porté

le pointage à 3-1 en faveur du Tricolore. Geoffrion et Béliveau avaient complété un magnifique jeu de passes jusque dans la zone des visiteurs, pour préparer ce but.

Geoffrion vint près de répéter son exploit dans la 13ème minute et ce n'est que grâce à un arêt superbe de McCartan qu'il n'a pu réussir son 45ème but.

Doug Harvey écopa de la première punition du match, dans la 15e minute de cette deuxième période, mais les Rangers ne surent pas profiter de cet avantage numérique.

Le trio formé de Béliveau, Tremblay et Geoffrion a donné passablement de fil à retordre à McCartan qui a effectué cinq brillants arrêts d'efficacité.

Geoffrion a réussi son deuxième but de la soirée dans la cinquième minute pour porter le pointage à 4-1. Béliveau a lancé de loin et Geoffrion, se trouvant à la bouche des buts, a fait dévier la rondelle derrière McCartan.

Dean Prentice devait ensuite rater une chance unique de remplacer les Rangers dans la jouée, lorsqu'il est arrivé seul devant Plante mais il a lancé à côté des filets.

Béliveau devait ensuite porter le compte à 5-1, cette fois sur une passe de Geoffrion. Une fois de plus, Béliveau avait fait preuve d'une précision telle que McCartan n'a même pas bougé pour effectuer l'arrêt.

Geoffrion a marqué son troisième but de la soirée, une seconde, presque moins d'une minute avant la fin de la jouée. Au cours d'une mise au jeu, à quelques secondes de la fin, il a reçu une passe de Béliveau pour lancer à bout portant un rondell eque McCartan n'a jamais vu.

Les 14,758 spectateurs ont inondé la glace de programmes et d'objets de toute sorte pendant que Geoffrion récupérait la rondelle en souvenir.

### Bayer en avant à Pensacola

PENSACOLA, Floride — Après un piètre début de ronde, George Bayer s'est rallié vers la fin hier et a réussi à terminer en tête du peloton sur un pied d'égalité avec Dave Ragan et Jimmy Clark, dans l'omnium de Pensacola pour une bourse de \$20,000.

Ces trois golfeurs ont réussi des rondes de 70, sur le parcours de 6,392 verges. Des bourrasques allant jusqu'à 45 miles à l'heure ont rendu plus difficile le travail des joueurs.

Arnold Palmer, le champion de l'an dernier, a roulé une ronde de 73.

Masses derrière les meneurs, se trouvaient Jack McGowan, Gerald Sota et Marty Furgol, tous trois à 71. A 72, on trouve Tom-

my Jacobs, Bobby Nichols, Don Fairfield, Tommy Bolt et Dow Finsterwald.

Bayer était cinq au dessus du par après trois trous mais s'est rallié dans les 15 derniers trous pour jouer une ronde de 37-70 sur le parcours dont la normale est 36-36-72.

Ragan, une ancienne étoile de l'université de la Floride, a joué 36-34 pour faire aussi bien que Bayer et Clark.

### LA BOXE

HOUSTON, Texas — Joe Brown, 138, de Houston, a défait aux points Joey Parks, 138, de Omaha, en 10 rounds. Pas de titre en jeu.

my Jacobs, Bobby Nichols, Don Fairfield, Tommy Bolt et Dow Finsterwald.

Bayer était cinq au dessus du par après trois trous mais s'est rallié dans les 15 derniers trous pour jouer une ronde de 37-70 sur le parcours dont la normale est 36-36-72.

Ragan, une ancienne étoile de l'université de la Floride, a joué 36-34 pour faire aussi bien que Bayer et Clark.

### La G.B. propose que les professionnels soient admis au tournoi de Wimbledon

LONDRES — L'Association de tennis sur gazon de Grande-Bretagne a adopté hier une résolution qui permettrait aux joueurs professionnels de participer au tournoi de Wimbledon en 1962. Ce tournoi a toujours été réservé aux joueurs amateurs depuis ses débuts.

L'Association britannique soumettra son projet à la Fédération internationale de tennis lors de sa prochaine réunion, le 12 juillet, à Stockholm, en Suède.

A Montréal, Lorne Main, président du comité des tournois de l'Association canadienne de tennis, a accueilli la nouvelle avec enthousiasme. Il s'est dit tout particulièrement enchan-

de voir les organisateurs de Wimbledon prendre une telle initiative, étant donné que ce tournoi est l'un des plus importants disputés annuellement.

Main, ancien membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, croit que l'Association canadienne suivra l'exemple du groupe britannique, après avoir connu les résultats du tournoi de Wimbledon, l'an prochain.

### LIGUE DE HOCKEY AMICALE ST-VIAEUR

#### Deschênes et O'Keefe remportent les semi-finales au Centre Sauvé

Lundi dernier, le 6 mars, la Ligue de hockey amicale Saint-Viateur présentait ses semi-finales d'une seule partie à l'aréna du Centre sportif Paul Sauvé. Dans la première jouée le Deschênes & Fils triompha du A. Billet au compte de 3 à 2. Et dans la seconde jouée le O'Keefe remporta la victoire sur le Montréal Forged par un "score" identique.

Devant une assistance assez intéressante la Ligue amicale St-Viateur présentait ses deux meilleures jouées depuis plusieurs saisons. Le Deschênes & Fils, grand favori depuis le début de la 5ème saison de la Li-

gue n'a pas déçu ses supporters.

Dans la seconde jouée de ces semi-finales d'une seule partie, le club O'Keefe a causé une agréable surprise à ses restreints supporters. Les joueurs du O'Keefe ont particulièrement brillé dans les jeux défensifs.

Marcel Perras fut sans contre-dit la grande vedette de la soirée. Il compta deux buts en plus de participer à l'autre.

Dave Britt a été solide dans ses filets et Georges Folini qui faisait un retour au jeu après deux mois d'inactivité a brillé sur la défensive en plus de réussir le premier but de la jouée.

Devant une assistance assez intéressante la Ligue amicale St-Viateur présentait ses deux meilleures jouées depuis plusieurs saisons. Le Deschênes & Fils, grand favori depuis le début de la 5ème saison de la Li-

### LA LUTTE SE POURSUIT POUR LE CONTROLE DES WHITE SOX DE CHICAGO

#### Comiskey cède mystérieusement ses actions à un jeune avocat inconnu

CHICAGO. — Chuck Comiskey, le dernier de la fameuse "phalange" du baseball, a transféré, par suite d'une transaction qui a tout du mystère, les 46 pour cent des parts qu'il détenait dans l'organisation des White Sox de Chicago à un jeune avocat de 30 ans.

L'acquéreur est Lloyd G. Herold, sociétaire d'une firme de conseillers juridiques de Chicago.

Certains observateurs estiment qu'il s'agit d'un essai auquel se livre un syndicat étranger en vue de prendre le contrôle de l'administration des White Sox dont Bill Veck est actuellement le président.

### LIVRAISON GARANTIE POUR PÂQUES

Beliveau devait ensuite porter le compte à 5-1, cette fois sur une passe de Geoffrion. Une fois de plus, Béliveau avait fait preuve d'une précision telle que McCartan n'a même pas bougé pour effectuer l'arrêt.

Geoffrion a marqué son troisième but de la soirée, une seconde, presque moins d'une minute avant la fin de la jouée. Au cours d'une mise au jeu, à quelques secondes de la fin, il a reçu une passe de Béliveau pour lancer à bout portant un rondell eque McCartan n'a jamais vu.

Les 14,758 spectateurs ont inondé la glace de programmes et d'objets de toute sorte pendant que Geoffrion récupérait la rondelle en souvenir.

### Le tournoi des petites quilles

Pour une troisième année consécutive, "Le plus grand tournoi de petites quilles au monde", le Tournoi de quilles du Québec, tiendra cette année ses activités centre de quilles Saint-Pascal, le plus moderne à Québec, situé au centre d'achats Canadien, du 8 avril au 19 juin 1961. Ce tournoi d'envergure sera commandité conjointement par la Brasserie Molson, Liège, et par les cigarettes Craven "A".

L'essor sans cesse grandissant que connaît ce sport intérieur ne peut que justifier la tenue de cette grande compétition sportive qu'est le Tournoi de quilles du Québec qui a groupé en 1959 et 1960 plus de 14,000 quilleurs et quilleuses, dans le seul but de la promotion des quilles. En 1961, pas moins de 10,000 inscriptions sont prévues pour le partage des \$15,000.00 qui seront distribués en prix de toutes sortes. Le grand prix de participation, une voiture Meteor 1961 d'une valeur de \$3,500, sera tirée au hasard parmi tous ceux et celles qui se seront qualifiés à ce tournoi.

Comme dans toute classique sportive, les vedettes qui se sont signalées d'une façon particulière seront récompensées à leur juste valeur. En effet, aux 20 meilleurs quilleurs et quilleuses de \$2,667 ser, distribuée en argent, comme suit: \$800, au premier, le trophée emblématique "Molson", \$300, au second, \$200, au troisième, \$150, au quatrième, \$100, au cinquième, 6e, 7e et 8e \$50, chacun, du 9e au 20e inclus 125.00 chacun. De leur côté les 20 meilleures quilleuses recevront \$1,000 en argent dont la première recevra \$300, et l'obtention du trophée Craven "A", la seconde \$200.00, la troisième \$125, la quatrième \$100, la cinquième \$75, la 6e à la 10e \$25.00 chacune, la 11e à la 20e une

omme de \$15.00 chacune. Il y aura également un prix de \$50.00 pour chacun des records de parties tant chez les dames que chez les messieurs.

Toujours dans le bit de promouvoir le sport des quilles les organisateurs du Tournoi de quilles du Québec — "Le plus grand tournoi de petites quilles au monde" — accorderont pour la plus haute partie et la plus haute moyenne quotidienne des prix d'une valeur de \$12.95 pour les dames et de \$30.00 pour les messieurs pour atteindre un grand total de \$5,200.00 de prix.

A l'item des prix de groupes une somme de \$1,000.00 en marchandises est prévue. Aux quilleurs qui réussiront, une partie paraître de "300" un montant de \$1,000.00 sera divisé.

Chez les dames en 1961, la formule est nouvelle. En effet, ces dernières joueront quatre parties sur quatre allées pour \$2.00 tandis que pour les messieurs ils rouleront 6 parties sur 12 allées pour \$3.00 — pas de pourboire à donner. Il est entendu que ce tournoi n'est pas repris.

Dans le but de promouvoir davantage cette grande compétition sportive, les organisateurs du tournoi font preuve d'une excellente initiative, en effet, ils offrent aux chefs de groupe l'avantage de gagner un voyage de 17 jours à Paris par avion. Pour vous permettre de participer à ce tirage, voici les conditions requises: Vous devez organiser un groupe de 15 quilleurs ou quilleuses. A chaque 15 participants vous aurez une chance de plus. Le tirage de ce voyage se fera le 10 juin prochain, juste à temps pour vos vacances. Pour informations ou réservations appelez — secrétariat du Tournoi de quilles du Québec, Centre de quilles Saint-Pascal, Québec. Téléphone: 651-7474.

### Les activités à la Palestre

Lors des championnats de gymnastique de la Cité de Montréal disputés au Centre Mgr Pigeon, les athlètes de la Palestre nationale sous la direction de Dezzo Kiefer ont fait belle figure.

Richard Valiquette s'est tout particulièrement signalé en se classant deuxième dans le classement général. Pierre Auger a pour sa part terminé quatrième, dans la classe "Tyro".

Dans les exercices au sol, Valiquette a terminé premier en avant de Auger, tandis que Auger a pris la première place dans les exercices aux anneaux stationnaires.

Dans la classe senior, Richard Dionne a terminé troisième dans le classement général.

De son côté, Me Herold a précisé que le transfert, soumis à l'attention du bureau des directeurs de la ligue Américaine lundi, après son approbation de la part des autorités des White Sox vendredi, n'avait rien d'une vente d'actions.

"Je suis détenteur des actions de Comiskey en tant que représentant d'une ou de plusieurs personnes", a déclaré Me Herold; l'avocat est à l'emploi de la Winston, Strawn, Smith and Patterson, de Chicago.

### Au festival Brébeuf - Ste-Marie

C'est samedi soir le 11 mars prochain que les collèges Ste-Marie et Brébeuf présenteront leur festival annuel.

Dans une ambiance d'esprit collégial et de camaraderie, les élèves des deux institutions se disputeront le trophée "Forget & Forget", emblème de la victoire au festival, laquelle est basée sur les résultats des deux jouées de hockey Senior et Bantam et des différentes courses entre ces deux collèges. On se rappelle que l'an dernier, les porte-couleurs du collège de la rue Bleury s'étaient mérités la victoire finale.

Lors de l'ouverture du festival à 7h, précises, nous assisterons à la rencontre Bantam, et vers 9h, et trente, les équipes Senior seront opposées dans une oute dont l'issue décidera fort probablement de la victoire finale.

Marcel Racine du Sainte-Marie et Achille Corbo du Brébeuf comptent bien conduire leur équipe respective à la victoire. Si l'on se base sur la saison qui vient de prendre fin, les deux équipes sont susceptibles de l'emporter, chacune d'elles ayant une victoire remportée aux dépens de l'autre.

Des équilibrés, une fanfare et un numéro surprise viendront compléter le programme. Les prix d'entrée varient d'un dollar à cinquante sous.

C'est samedi soir le 11 mars prochain que les collèges Ste-Marie et Brébeuf présenteront leur festival annuel.

Dans une ambiance d'esprit collégial et de camaraderie, les élèves des deux institutions se disputeront le trophée "Forget & Forget", emblème de la victoire au festival, laquelle est basée sur les résultats des deux jouées de hockey Senior et Bantam et des différentes courses entre ces deux collèges. On se rappelle que l'an dernier, les porte-couleurs du collège de la rue Bleury s'étaient mérités la victoire finale.

Lors de l'ouverture du festival à 7h, précises, nous assisterons à la rencontre Bantam, et vers 9h, et trente, les équipes Senior seront opposées dans une oute dont l'issue décidera fort probablement de la victoire finale.

Marcel Racine du Sainte-Marie et Achille Corbo du Brébeuf comptent bien conduire leur équipe respective à la victoire. Si l'on se base sur la saison qui vient de prendre fin, les deux équipes sont susceptibles de l'emporter, chacune d'elles ayant une victoire remportée aux dépens de l'autre.

Des équilibrés, une fanfare et un numéro surprise viendront compléter le programme. Les prix d'entrée varient d'un dollar à cinquante sous.

### FORUM

SAMEDI SOIR, 11 MARS à 8.00 heures

HOCKEY LIGUE NATIONALE

BOSTON

—

CANADIENS

Admission générale à \$1.75 et \$1.50 en vente aujourd'hui, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., et aussi demain, à partir de 10 h. a.m.

Admission générale à \$1.25 en vente demain, à 7 h. p.m., au guichet de la rue St-Laz.

Admission générale à \$1.75 et \$1.50 en vente aujourd'hui, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., et aussi demain, à partir de 10 h. a.m.

Admission générale à \$1.25 en vente demain, à 7 h. p.m., au guichet de la rue St-Laz.

### LE COSMO

Est le dernier modèle Continental. Son devant est croisé avec courbes fuyantes. Il a de plus toutes les caractéristiques du Continental, à partir de \$69.50

### LE MILANO

Est le Continental 2 boutons avec épaules naturelles. Les pantalons sont tous de la nouvelle coupe Continental. Sans plis, amonciés et plus étroits. à partir de \$69.50

### LE DINO

C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque côté et les manches sont à revers. à partir de \$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER

**Morie Gold**

385 OUEST, RUE STE CATHERINE

PRÈS DE BLEURY

STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILIPS

M-G- vous présente

## 3-NOUVEAUX Modèles Continental pour 1961

**LE COSMO**  
Est le dernier modèle Continental. Son devant est croisé avec courbes fuyantes. Il a de plus toutes les caractéristiques du Continental, à partir de \$69.50

**LE MILANO**  
Est le Continental 2 boutons avec épaules naturelles. Les pantalons sont tous de la nouvelle coupe Continental. Sans plis, amonciés et plus étroits. à partir de \$69.50

**LE DINO**  
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque côté et les manches sont à revers. à partir de \$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER

**Morie Gold**

385 OUEST, RUE STE CATHERINE

PRÈS DE BLEURY

STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILIPS

## Pour votre bon plaisir un bon porter CHAMPLAIN

un breuvage unique

Lorsque l'hiver tire à sa fin, rien de plus agréable qu'un bon Champlain crémeux et réconfortant, dont chaque gorgée vous apporte une satisfaction nouvelle!

à la saveur unique

# Le Canada fait partie nulle avec la Tchécoslovaquie

LAUSANNE — Une puissante équipe défensive tchèque, à laquelle on avait donné l'ordre de viser à une partie nulle, a obéi aux ordres à la lettre en tenant hier soir les Smoke Eaters de Trail, représentants du Canada, à une partie nulle de 1-1, dans leur importante joute du tournoi pour le championnat mondial de hockey

## Le calendrier du tournoi mondial

GRUPE 1	G	F	N	Pp	Pt	Pts
Canada	4	0	1	28	9	9
Tchécoslovaquie	4	0	1	23	9	9
Russie	4	1	0	39	14	8
Suède	3	2	0	34	19	6
Finlande	1	3	1	16	26	3
Allemagne (R)	1	4	0	15	28	2
Allemagne (D)	0	3	2	9	34	2
Israël-Tchéq	0	4	1	16	34	1

GRUPE 2	G	F	N	Pp	Pt	Pts
Norvège	3	0	0	18	5	6
Angleterre	2	0	1	16	7	5
Italie	2	0	1	15	8	5
Suisse	1	2	0	19	10	3
Pologne	1	3	0	11	14	2
Autriche	0	4	0	7	33	0

GRUPE 3	G	F	N	Pp	Pt	Pts
Roumanie	4	0	0	29	2	6
France	4	0	0	31	2	6
Yugoslavie	3	2	0	34	22	2
Pays Bas	1	3	0	15	22	2
Belgique	0	3	0	3	42	0
Afrique du Sud	0	4	0	9	45	0

Après ce but de McIntyre, les Tchèques ont joué strictement sur la défensive et ont obtenu ce qu'ils voulaient — une joute nulle. L'instructeur tchèque Zdenek Andrs, qui avait ordonné à ses hommes de jouer pour s'assurer une partie nulle, s'est dit "extrêmement satisfait" de l'issue de la joute. "Chaque homme s'est acquitté de sa tâche à la lettre", a-t-il déclaré.

**Tchèque s'favorise**  
Le calendrier des joutes pour le reste du tournoi est maintenant favorable aux Tchèques et ces derniers assument maintenant le rôle de favoris pour remporter le championnat mondial. Ils ont déjà battu les Russes 6-4 et les deux parties qu'il leur reste encore à jouer sont contre l'Allemagne de l'Est samedi, et contre la Suède dimanche, dernier jour du tournoi.

Les Canadiens devront encore rencontrer les Russes dimanche, après leur joute de samedi contre la Finlande. Les Canadiens et les Tchèques, avec chacun 4 victoires et une joute nulle, sont égaux en première place dans le groupe principal, dont l'enjeu est le championnat. La Russie, qui a écarté hier l'Allemagne par 7-1, demeure encore en lice pour le titre. Les Russes sont en 31ème

place avec 4 victoires et une défaite. L'Allemagne de l'Ouest a fait partie nulle de 3-3 avec la Finlande dans une autre joute entre équipes du groupe principal. Aucune des équipes de ce groupe ne jouera aujourd'hui.

Voici le classement des principales équipes :

Canada	4	0	1	28	9	9
Tchéq.	4	0	1	23	6	9
Russie	4	1	0	38	14	8

**Etoiles canadiennes**  
Un autre Canadien qui a été en vedette à été le joueur de défense Darryl Sly, un vétéran des Jeux olympiques de 1960, alors qu'il portait les couleurs des Dutchmen de Kitchener-Waterloo. Sly a patiné à une allure vertigineuse durant toute la partie et a organisé plusieurs des attaques des Smoke Eaters.

Aucune équipe ne put compter dans les premières 19 minutes et 50 secondes de la première période. Seth Martin, le gardien d'ebuts des Canadiens, a été brillant dans cette période, exécutant coup sur coup trois arrêts sensationnels au cours d'un jeu de puissance des Tchèques. Il avait la vue partiellement obstruée lorsque les Tchèques ont compté leur but 10 secondes avant la fin de la période. Dans une attaque à trois hommes, Vlach recut une passe de Vachy Pantucek à 20 pieds à l'intérieur de la ligne bleue et logea le disque derrière Martin. Ce dernier vit le disque au tout dernier moment et n'eut

pas la moindre chance de bloquer. Les Tchèques sont demeurés à l'offensive durant les premiers moments de la deuxième période, mais il devint évident après quelques minutes que les Canadiens avaient plus d'haleine que leurs adversaires. Aussi, viton les Tchèques se replier sur la défensive devant les attaques de plus en plus dangereuses des Canadiens.

Le but de McIntyre à 16:00 en fut un de toute beauté. Lui et Jack McLeod traversèrent la ligne bleue ensemble et McLeod attira les deux joueurs de défense tchèques de son côté tout en passant le disque à son coéquipier qui était complètement découvert. Le petit ailier gauche prit bien son temps et visa juste, au plein sous le bras gauche du gardien de buts tchèque, Josef Mikolas.

Mikolas, avec 23 arrêts, a été la grande vedette des Tchèques.

## ALIGNEMENTS

Canada — Buts, Martin; défenses, Fletcher, Sly, Ferguson, Smith; avants, Lenardon, Rusnell, Peacosh, McLeod, Jones, McIntyre, Hockley, Tambellini et Lagare.

Tchécoslovaquie — Buts, Mikolas; défenses, Potch, Kasper, Gregor, Sventek; avants, Bubnik, Vlach, Starsi, Vanek, aPntucek, Cerny, Dolana, Buka et Prosek.

Arbitres: Olivieri et Breintenstein, Suisse.

## SOMMAIRE

Première période:  
1. Tchécoslovaquie, Vlach, Pantucek 19:50  
Punition: Fletcher, 2:35.  
Deuxième période:  
2. Canada: McIntyre-McLeod, 18:00  
Punitions: Peacosh, 4:50; Smith 9:30; Fletcher, 13:15.

## La piste de Québec demande un permis de vente d'alcools

QUEBEC — M. Guy Desrivières, représentant la piste de course de Québec, a proposé hier au comité des bills publics de l'Assemblée législative que des permis de vente d'alcools soient accordés aux pistes de courses dans les villes de 50,000 âmes et plus.

Le projet de loi du gouvernement, qui fait présentement le sujet des commentaires du public, prévoit que des permis de ce genre pourront être accordés dans les villes d'au moins 50,000 âmes ou plus et dans un rayon de 15 milles d'une telle cité. C'est donc dire que dans la province, ce permis serait réservé à Montréal, soit aux pistes Blue Bonnets et Richelieu. Le premier ministre, M. Jean Lesage, a souligné que cet article du bill visait à legaliser une situation de fait. M. Desrivières a répliqué qu'on ne doit pas punir Québec "pour avoir observé la loi."

## Une nouvelle poursuite contre Johansson

MIAMI, Floride — Les percepteurs du gouvernement américains ont intenté une nouvelle poursuite judiciaire contre Ingemar Johansson et le "Feature Sports Inc.", dans le but de recouvrer la somme de \$250,000 payée en avance au boxeur suédois pour le combat qu'il livrera à Floyd Patterson lundi soir prochain à Miami, en Floride.

La poursuite du gouvernement américain survient une semaine après la première intention contre Johansson, somme d'acquitter une dette de \$598,000 en arrages d'impôts au fisc américain. Il appert que le gouvernement américain avait obtenu l'autorisation d'empêcher le transfert de la somme de \$250,000 dans une banque suisse, mais le transfert a été fait, semble-t-il, avant que les autorités n'obtiennent l'injonction en question.

Le juge Emmett C. Choate a signé un document autorisant le gouvernement à recouvrer la somme de \$250,000 avec la collaboration de la "Feature Sports" et de Johansson. A la suite des derniers développements, Johansson devra comparaître en cour lundi matin à 9h45, soit quelques heures avant l'examen médical et la pesée officielle qui précèdent ordinairement un combat de championnat.

Café-Thé Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
**DESJAY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESJAY L<sup>ts</sup>  
MONTREAL

Satisfaction garantie ou argent remis!

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30 DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT  
OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

# 93<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

## depuis

# COMPLETS SUR MESURES

économisez 8.85

En achetant

## 3 CHEMISES

EXCLUSIVITE DUPUIS  
Chemises broadcloth "Sanforized" anglais  
2 fils — Fini mercerisé

**5.95** 3 chemises pour \$15

Chacune porte la griffe "DUPUIS DeLUXE"

Confection des plus soignées. Col tenant avec pointes courtes tellement en vogue. Manchettes doubles. BLANC SEULEMENT. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2, manches 32 à 35

VI. 2-6171

Chemises parfaites pour "son" anniversaire

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 829



Economisez 20.50

AUBAINE ANNIVERSAIRE

**54.50**

VESTON ET PANTALON

sur demande votre nouveau complet sera prêt POUR PAQUES



Pas de frais additionnels pour hommes corpulents ou de taille forte.

- WORSTED TOUT LAINE
- TWIST TOUT LAINE
- WORSTED TERYLENE/LAINE

Ne tardez pas... placez votre commande de votre complet, fait sur mesure dès vendredi, afin de l'avoir en temps pour la nouvelle saison printanière.

COMPLETS DE COUPE NOUVELLE. TISSUS UNIS OU FANTAISIE. NOUVELLES TEINTES PRINTEMPS.

Confection soignée par un manufacturier local de haute réputation et bien en vue, d'après les données DUPUIS. Paiements faciles. Satisfaction assurée ou argent remis.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 810



AUBAINE ANNIVERSAIRE

## BICYCLETTES

3 VITESSES EN ACIER

Economisez 11.00 sur chacune

Avec tous accessoires — Fabrication canadienne Pour garçons et filles - Roues de 26 pouces - 1 1/4"

**49.95**

GRATIS: Lampe dynamo, appui de bicyclette, miroir rétroviseur, sac à outils, clochette, garde-chaîne.

Sans vitesse **39.95**

GARÇONNETS - FILLETES — Roues de 28" — Bicyclettes sans vitesse. Accessoires gratuits.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 929